



**SPORT**  
LA VILLE LABELISÉE "VILLE ACTIVE & SPORTIVE"



**TRANSPORT À LA DEMANDE**  
UN MINIBUS POUR LES SENIORS  
CARRILLONS



**PISTES CYCLABLES**  
POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS  
CYCLABLES

## DOSSIER CRISE ÉNERGÉTIQUE

# LA VILLE RÉCOLTE LES FRUITS DE SA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE VERTUEUSE

RETROUVEZ  
à l'intérieur  
le **NOUVEAU** calendrier  
des collectes des déchets !



2023





III

8



III

37

### 3 ÉDITORIAL

4-20

#### RETOUR EN IMAGES

- Une toile sous les étoiles
- Rêveurs et jeunes artistes à l'honneur
- Scènes de Carrières au Lavoir
- Un été sportif avec l'EMS
- De la gym pour tous... et en plein air !
- Une rentrée dans la sérénité
- Ambiance festive au Forum de la Ville et des Associations
- Affluence record aux Journées Européennes du Patrimoine
- Les Alouettes en fête !
- Une semaine de festivités avec Avenir APEI
- Peintres d'un jour
- Le plein de bonnes affaires
- Promenade artistique à travers la ville
- 380 furieux à l'assaut de la ville
- Une vingtaine de vélos réparés !
- Ciné-gourmand : La Fontaine au cinéma
- Anges et démons d'Halloween
- L'École du Parc court contre la maladie
- Commémoration de l'Armistice de 1918
- Bienvenue aux nouveaux Carrillons !
- À la découverte du métier d'assistante maternelle

21-29

#### DOSSIER POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE : LA VILLE RÉCOLTE LES FRUITS DE SA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE VERTUEUSE

- Les dépenses d'énergie : dans le budget communal, réparties par fonction, leurs évolutions de 2017 à 2022
- Électricité : La baisse de la consommation contrebalancée par la hausse des prix
- Gaz et énergies de chauffage combustibles : une facture maîtrisée et recours au réseau de chaleur
- Carburant : Passage aux véhicules

# CARRIÈRES #103

Mairie de Carrières-sur-Seine • 1 rue Victor-Hugo 78420 Carrières-sur-Seine  
 • Tél : 0130 86 89 89 • Fax : 0130 86 89 14 • [www.carrieres-sur-seine.fr](http://www.carrieres-sur-seine.fr) •  
 Conseiller municipal délégué à la Communication et à la Jeunesse : Maël Ferrand • Directrice de la communication : Sophie Rivière • Comité de pilotage et rédaction : Maël Ferrand, Sophie Rivière, Agnès Conesa-Rouat, Gaëlle Bangoura, Isabelle Eudes • Photos : Jérôme Aoustin, Alain Stolle, Leslie Cure, Cyril Badet, Adobe Stock, DR • Mise en page : Ophélie Bard, Marlène Queirós • Conception graphique : [www.lespages.com](http://www.lespages.com) •  
 • Impression : Imprimerie RAS - Villiers-le-Bel - 01 39 33 01 01 • Tirage : 7300 exemplaires.



Imprimé sur papier 100 % recyclé, ce magazine est consultable sur [www.carrieres-sur-seine.fr](http://www.carrieres-sur-seine.fr)



III

10

électriques, plus écologiques et économiques

- Eau : Autre exemple de sobriété : Réduction des consommations d'eau
- Coups de projecteurs sur 3 équipements

30-41

#### ENVIRONNEMENT/TRANSPORTS

- Une centrale photovoltaïque d'ici 2025
- S'informer sur la rénovation énergétique de son logement
- Près de 60 tonnes de vêtements collectées !
- Près de 10 tonnes de compost distribuées
- Coup de balai dans les rues de Carrières !
- Taille des haies : que dit la loi ?
- Une nouvelle station de mesure à Chatou
- Les champignons resteront carrillons !
- Belle saison pour le Champ carrillon
- Belle échappée pour les vélos Tier !
- « Circuler à vélo à Carrières est plutôt agréable »
- Une aide de 500€ pour l'achat d'un vélo électrique
- Poursuite des aménagements cyclables
- La passerelle Eole inaugurée
- Des aides pour les véhicules propres
- T13 : Un nouveau tram dans les Yvelines
- Un minibus pour les seniors carrillons
- La Ville mobilisée pour défendre les usagers

42

#### INTERCOMMUNALITÉ

- Un nouveau projet pour notre territoire intercommunal

43-46

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Lancement du 1<sup>er</sup> incubateur d'entreprises du territoire
- Retrouver le chemin vers l'emploi
- La Mère Louise, la mer sur un plateau
- Évasion gourmande chez Jnane Fez
- Une cuisine gastronomique "décontractée

et généreuse" au Panoramic

- Chouette, la supérette des Alouettes est ouverte !
- Choisir l'avenir qui vous ressemble
- Franck Provost coiffure, un nouveau décor pour plus de confort

47

#### SANTÉ

- Portrait de vos praticiens

48-50

#### PAROLE AUX JEUNES

- Le harcèlement scolaire, c'est l'affaire de tous !
- Un rugbyman à Carrières-sur-Seine

51-53

#### SPORT

- Rokia Tounkara, sacrée championne de France !
- Une nouvelle présidence entre changement et continuité
- L'USC Badminton, premier club des Yvelines
- Tout un programme pour les jeunes tennismen !
- Carrières-sur-Seine labellisée "Ville active et sportive"

54-55

#### PATRIMOINE HISTORIQUE/CULTURE

- La Cour du Soleil : un écrin à protéger
- La musique en partage

56-57

#### VIE DE LA COMMUNE/VIE ASSOCIATIVE

- Déjections canines : stop aux incivilités !
- Elles ont besoin de vous !
- Le calendrier des sapeurs-pompiers arrive
- Robert Bertin, un Carrillon plus que centenaire

58

#### TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

59

#### ÉTAT CIVIL

- Hommage à Roland Pierzo

60-62

#### AGENDA





**Arnaud de Bourrousse**  
VOTRE MAIRE

**“ J’ai bloqué le prix du gaz, pendant la crise sanitaire, lorsqu’il était au plus bas et ce, jusqu’en 2024.**

## Chères Carrillonnes, Chers Carrillons,

Après deux années compliquées et douloureuses avec l’épidémie de Covid, nous avons enfin pu nous retrouver pleinement lors de nombreux événements dès le printemps. Cinéma en plein air, rentrée scolaire, Forum des associations, Journées Européennes du Patrimoine, Furieuse Carrillonne : vous pourrez vous remémorer tous ces bons moments en début de magazine. Plus récemment, mon équipe et moi avons pu venir à votre rencontre pour échanger au marché de la Halle Carnot et les comités de quartiers ont repris en ce début de mois de novembre.

Cet été, à Limoges, notre Ville a obtenu, dès sa première candidature, le label "Ville Active et Sportive" avec 3 lauriers, ce qui représente une véritable reconnaissance pour notre équipe, les agents et les associations de Carrières-sur-Seine et toutes les actions menées en faveur du Sport. Toujours en quête de l’amélioration du cadre de vie, la Ville a procédé à l’acquisition et la mise en service d’un nouveau minibus pour les Seniors, l’extension de nos voies cyclables avec l’expérimentation de vélos en libre services ou encore l’inauguration de la passerelle Eole qui vous permet désormais de traverser la Seine vers Paris en toute sécurité.

Depuis que nous avons été élus en 2008, la question de l’environnement est au cœur de toutes nos préoccupations et actions. Ainsi, les mesures vertueuses et dispositifs préventifs que nous avons mis en œuvre ces dernières années prennent tout leur sens et leur valeur dans le contexte actuel d’augmentation brutale des coûts énergétiques qui affecte

les budgets des ménages, entreprises et collectivités locales.

Vous retrouverez, dans le dossier spécialement consacré à notre politique énergétique, l’efficacité de certaines mesures audacieuses qui limitent l’exposition de la Ville à cette inflation aussi soudaine que forte.

Pour n’en citer qu’une, majeure, j’ai bloqué le prix du gaz, pendant la crise sanitaire, lorsqu’il était au plus bas et ce, jusqu’en 2024. Cette opération a permis à la Ville d’économiser plus de 116 000€ en 2021 et plus de 400 000€ en 2022, soit presque l’équivalent d’une année de consommation énergétique de la commune.

Dans ce contexte, les fêtes peuvent nous paraître parfois bien lointaines, cependant elles arrivent à grand pas et malgré une réduction de moitié du budget consacré cette année aux Illuminations, nous avons souhaité les conserver sur les axes principaux de la ville. Sachez que tous ces matériels sont des éclairages Led à faible consommation et souvent créés à partir de matériaux recyclés. Nous serons heureux de vous (re)voir à l’occasion de leur lancement lors de la déambulation des Fêtes le dimanche 4 décembre et lors du Marché de Noël qui aura lieu le samedi 10 décembre autour de la Halle Carnot.

Bonne lecture à toutes et à tous et à très bientôt !



## UNE TOILE SOUS LES ÉTOILES

9 JUILLET

**Samedi 9 juillet, vous étiez près de 750 spectateurs à assister à la séance de cinéma en plein air avec la projection du film "La La Land", de Damien Chazelle, sous le ciel étoilé du Parc de la mairie.**

Confortablement installés sur l'herbe, sur des transats ou sur des chaises, jeunes et moins jeunes se sont laissés emporter dans un grand moment de cinéma et de musique le temps de cette comédie romantique récompensée par 6 Oscars en 2017. Vous étiez tout aussi nombreux à venir assister au concert de l'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire de musique

et de danse Jean-Philippe Rameau qui a donné le ton de la séance en début de soirée. Sous la direction de la cheffe d'orchestre Anne-Marie Gillet, 18 musiciens ont joué un répertoire composé de musiques de films comme Harry Potter, Mission Impossible, Ghostbuster, Les Gardiens de la Galaxie, Work Song, Mas Que Nada... sans oublier évidemment la bande son du film "La La Land" pour

se mettre dans l'ambiance. Des partitions de musique initialement conçues pour un orchestre de 50 musiciens et arrangées spécialement pour l'occasion. Nous remercions donc les élèves du Conservatoire pour la qualité de leur prestation ainsi qu'Anne-Marie Gillet pour le travail préparatoire et la direction de l'orchestre. ●





Aldona Poletto, Maire-adjointe déléguée à la Culture, aux Loisirs, à la Vie associative et au Jumelage



# RÊVEURS ET JEUNES ARTISTES À L'HONNEUR

La PEEP, association des parents d'élèves de Carrières-sur-Seine, a remis les prix aux élèves lauréats de ses traditionnels concours de dessin et de poésie samedi 18 juin à l'école des Plants de Catelaine.



18 JUIN

Les deux concours ont débuté dès janvier dans toutes les écoles de la Ville. Le Grand Prix des jeunes dessinateurs avait pour thème cette année "Les fables de La Fontaine". 261 dessins individuels ont été réalisés par des écoliers de 4 à 11 ans ainsi que 4 dessins collectifs. Parmi eux, 20 jeunes dessinateurs ont impressionné le jury et ont ainsi été récompensés. Côté poésie, 4 thèmes au choix étaient proposés aux élèves de CM1 : "Dans tes rêves", "À la lueur d'une bougie", "Ma potion magique" et "Super Maman". 13 jeunes poètes de 10 ans ont épaté le jury et sont venus présenter leur poésie devant leurs camarades. Très applaudis, tous les lauréats sont repartis les bras chargés de leurs récompenses : des livres et chèques cadeau qui les

inspireront sûrement pour d'autres créations. Cette remise des prix s'est terminée par un grand goûter partagé par tous les participants aux concours et les parents venus nombreux, en présence également de votre Maire, Arnaud de Bourrousse, et de Stéphanie de Freitas, Maire-adjointe déléguée à la Petite enfance et aux Affaires scolaires et périscolaires. La PEEP tient à remercier ses enseignants et directeurs des écoles de Carrières-sur-Seine pour leur implication dans ces concours et sans qui ces derniers ne pourraient avoir lieu. ●

### INFOS

La PEEP vous donne rdv en janvier 2023 pour 4 nouveaux thèmes de poésie et le thème "Je dessine un monde plein de gourmandises" pour le dessin.

## MA POTION MAGIQUE

Ô toi, ma belle potion magique  
 Avec ta couleur si magnifique  
 Tu es si magique  
 Que tu pourrais rendre les gens unique  
 Ainsi, tu peux transformer des cailloux en pierres précieuses  
 Tu peux redonner le sourire aux plus malheureux  
 Tu peux rendre n'importe quelle personne courageuse  
 Tu as si bon goût, que tu nous rends tous heureux  
 Ô toi, ma potion magique, qui donne de l'énergie  
 Tu peux sauver n'importe quelle vie  
 Tu es si sacrée que tu n'as pas de prix  
 Tu es si forte que tu peux battre n'importe quelle maladie

Nour Bahij  
 École Jacques-Prévert

## LES DEUX POTIONS

Pour une exquisite boisson  
 Ou un affreux poison  
 Prenez une marmite  
 Et versez très vite :  
 Un œil de triton  
 Ou un macaron  
 Un poil de chenille  
 Ou de la vanille  
 Ajoutez des papayes, du coco, des melons  
 Ou mélangez de l'ail, du vomit, des frelons,  
 Du venin de cobra  
 Puis abracadabra.  
 Offrez aux amis alentours  
 Ce poison infâme ou ce philtre d'amour.  
 Dégustez sans modération  
 Mais avec passion.

Nolan Giraud Nabti  
 École des Plants de Catelaine

## SCÈNES DE CARRIÈRES AU LAVOIR



III  
DU 5 AU 10  
JUILLET  
III

**D**u 5 au 10 juillet, les élèves de Fabien Jouanneau, également professeur à l'École Municipale des Arts (EMA), ont présenté leurs œuvres au Lavoir. L'exposition intitulée "Du Haut de nos regards - Carrières en scène" a mis en lumière

toute la sensibilité des artistes à travers diverses techniques et thématiques. Votre Maire Arnaud de Bourrousse, a pu apprécier le travail de ces peintres amateurs qui, pour la plupart, exposaient leurs œuvres pour la première fois. ●

## UN ÉTÉ SPORTIF AVEC L'EMS

III  
JUILLET/  
AOÛT  
III



**E**n juillet et en août, l'École Municipale des Sports (EMS) a proposé 6 stages d'une semaine aux jeunes Carrillons. Du 7 au 15 juillet, une quinzaine d'enfants du CP au CM2 ont pu découvrir la boxe éducative ou pratiquer des sports de glisse : rollers et trottinettes étaient de sortie ! La semaine suivante, du 18 au 22 juillet, les plus jeunes (élèves de CP-CE1) ont adoré pratiquer l'escrime bouteille : une alternative à l'escrime classique où l'épée est remplacée par... une bouteille en plastique ! Pendant ce temps, les plus grands (du CE2 au CM2) ont enfourché leur vélo et ont terminé la semaine par une sortie vélo à laquelle les parents étaient également conviés. Et pour terminer l'été, handball et vélo étaient au programme du 22 au 26 août pour la dernière semaine de vacances avant la rentrée. ●

**INFOS** ➕

[sport@carrieres-sur-seine.fr](mailto:sport@carrieres-sur-seine.fr)

01 30 86 89 80 / 82

## DE LA GYM POUR TOUS... ET EN PLEIN AIR !

III  
JUILLET  
III



**L**es mercredis soirs et samedis matins de juillet, l'association carrillonne "Gym pour tous" a proposé des cours de gym gratuits en extérieur, place de la Comédie. Enfants comme adultes étaient invités à venir se dépenser à travers des enchaînements de mouvements de gymnastique et de renforcement musculaire dans une ambiance sportive et conviviale. L'association "Gym pour tous" propose toute l'année des cours de gym, step, et yoga/pilates. L'inscription est possible à tout moment en fonction des places disponibles. ●

**INFOS** ➕

[gympourtous78@gmail.com](mailto:gympourtous78@gmail.com)

## RENTRÉE SCOLAIRE

## UNE RENTRÉE DANS LA SÉRÉNITÉ



**J**eudi 1<sup>er</sup> septembre, 1362 élèves carrillons ont repris le chemin de l'école. Votre Maire, Arnaud de Bourrousse, Stéphanie De Freitas, Maire-adjointe déléguée aux Affaires scolaires et périscolaires, ainsi que de nombreux élus étaient présents dans les 8 écoles de la ville pour souhaiter une excellente année scolaire et plein de réussite à tous les écoliers.

Après deux années marquées par l'épidémie de Covid-19 et les contraintes liées aux différents protocoles sanitaires, cette rentrée s'est effectuée sous le signe de la sérénité et d'un retour à la normale que nous espérons tous durable. C'est avec joie et un sourire non dissimulé par le masque que les enfants ont retrouvé leurs camarades de classe et leurs enseignants.

Comme avant chaque rentrée, quelques travaux d'entretien et de rafraîchissement ont été effectués cet été dans les écoles par les services de la Ville. Parmi les nouveautés de cette rentrée 2022, le délai de réservation de la restauration scolaire a été réduit : **vous pouvez désormais réserver la cantine de votre enfant jusqu'à 5 jours à l'avance (contre 15 jours auparavant)**, toujours via l'Espace Citoyens Premium. Par ailleurs, les horaires des accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires ont été modifiés (cf. encadré). ●

## NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS (ALSH) :

### Les mercredis en période scolaire :

- Journée complète avec repas de 8h à 18h30.
- Matinée avec repas de 8h à 13h30.
- Après-midi sans repas de 13h30 à 18h30.

### Pendant les vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Les enfants sont accueillis entre 8h et 9h et peuvent être récupérés entre 16h30 et 18h30.

Michel Millot, Maire-adjoint à l'Urbanisme, à la Voirie, à la Sécurité et aux Affaires militaires, Maël Ferrand, Conseiller municipal délégué à la Communication et à la Jeunesse, à l'école du Parc 2



Julien Mouty, Maire-adjoint aux Commerces et au Patrimoine bâti, à l'école maternelle Victor-Hugo



Arnaud de Bourrousse, votre Maire, et Stéphanie de Freitas, Maire-adjointe déléguée aux Affaires scolaires et périscolaire



## DES ORDINATEURS PORTABLES OFFERTS AUX NOUVEAUX LYCÉENS



**M**ardi 27 septembre, les élèves de seconde du lycée Les Pierres Vives ont reçu chacun un ordinateur portable offert par la Région Île-de-France. Cet équipement pédagogique leur a été remis par votre Maire et Conseiller régional Arnaud de Bourrousse, accompagné de Stéphanie de Freitas, Maire-adjointe aux Affaires scolaires, en présence de Virginie Abate, la proviseure du lycée, et d'Adrien Caty, proviseur-adjoint. Il comprend des outils de travail pour les lycéens comme Quioz pour apprendre les langues étrangères, Oriane pour l'orientation ainsi que des applications pour travailler en classe avec les enseignants. Cet investissement de la Région Île-de-France vise à réduire la fracture numérique et à favoriser l'égalité des chances entre les lycéens. ●



Arnaud de Bourrousse votre Maire et Conseiller régional, une représentante de la Poste, Stéphanie de Freitas, Maire-adjointe aux Affaires scolaires, Virginie Abate, la proviseure du lycée, et d'Adrien Caty, proviseur-adjoint



Les travaux d'agrandissement du lycée démarreront en décembre prochain par l'aménagement du parvis.

# AMBIANCE FESTIVE AU FORUM DE LA VILLE ET DES ASSOCIATIONS

III  
4  
SEPTEMBRE  
III

**P**lus de 4 400 personnes étaient au rendez-vous dimanche 4 septembre pour rencontrer les associations carrillonnaises et les services de la Ville dans le Parc de la mairie.

Gymnastique, arts martiaux, danses, théâtre, chant, badminton... Cette édition du Forum de la Ville et des Associations était une nouvelle fois l'occasion de découvrir la richesse de l'offre associative carrillonnaise. Une soixantaine d'associations et 6 services municipaux étaient présents, répartis en 6 villages. À travers les démonstrations et initiations sportives et culturelles, petits et grands ont pu apprécier la diversité des activités proposées dans notre ville.

Poney, trampoline, pêche à la ligne, chamboule-tout, tir à l'arc et de nombreuses autres animations ont contribué à faire de cet événement traditionnel de la rentrée une journée festive et divertissante toujours autant appréciée des familles.

C'était également l'occasion pour le Maire, Arnaud de Bourrousse, accompagné d'Aurélien Devred, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Santé et au Handicap, et d'Agnès Conesa-Rouat, Maire-adjointe déléguée aux Affaires sociales et à la Politique de la Ville, de présenter aux Carrillonnais le label "Ville Active et Sportive" que la Ville est fière d'avoir obtenu grâce à l'engagement de tous les acteurs sportifs locaux et des agents municipaux. La Ville tient à les remercier et remercie également l'ensemble des bénévoles carrillonnais pour leur participation à cette belle journée. ●





Votre Maire, Arnaud de Bourrousse, accompagné d'Agnès Conesa-Rouat, Maire-adjointe déléguée aux Affaires sociales et à la Politique de la Ville et d'Aurélien Devred, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Santé et au Handicap



Association "Kustom Biker's Charity"



Enzo, Agnès Conesa-Rouat, Maire-adjointe déléguée aux Affaires sociales et à la Politique de la Ville et votre Maire, Arnaud de Bourrousse, et François Gigou, responsable du groupe Scouts et Guides de France de Carrières-sur-Seine



# AFFLUENCE RECORD AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



17 & 18  
SEPTEMBRE

**Vous avez été nombreux à participer à la 39<sup>e</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine, les 17 et 18 septembre, pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine carrillon.**

**P**rès de 3 000 visiteurs sont venus admirer l'exposition de véhicules anciens présentée pour la 2<sup>e</sup> année par l'association "Classiques Youngtimers Carrières" (CYC) dans le Parc de la mairie. Certains d'entre vous ont même pu monter à bord de ces voitures d'époque. 110 personnes ont en effet eu la chance de pouvoir effectuer leur baptême automobile dimanche matin. Les motards de l'association "Kustom Biker's Charity" ont tenu une buvette tandis que les musiciens de "Music'Ensemble" assuraient l'animation musicale. Dans cette ambiance festive et conviviale, les visiteurs ont pu également contempler les photographies de notre belle ville réalisées par Alain Stolle, président de l'association le Monde de l'Image de Carrières (MIC), et exposées tout le week-end autour et dans le Parc de la mairie ainsi qu'une exposition inédite initiée par l'association "Histoire et Sauvegarde du Vieux-Carrières" au sujet de "Le Nôtre, jardins connus et méconnus" dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

Non loin de là, la Cour du Soleil a ouvert ses portes comme chaque année pour permettre au public de découvrir cet écrin de verdure préservé (cf. p. 52). C'est dans ce décor naturel qu'étaient exposés des œuvres de l'association "Au Fil de l'Art". Les bénévoles de l'association "Sequana" étaient aussi présents pour dévoiler leur atelier et leur collection de bateaux rénovés ou en cours de restauration (voiliers, yoles, canoës, etc.).

650 Carrillons et promeneurs ont (re)découvert le pressoir à vin du XVIII<sup>e</sup> siècle, installé dans l'une des boves de la Cour, ainsi que les outils agricoles et d'exploitation des carrières de pierre présentés, pour la première fois cette année, par l'association "Histoire et Sauvegarde du Vieux-Carrières", dans l'ancienne étable "La Vacherie" restaurée en musée. Enfin, l'exposition de peintures du collectif GRAF au Lavoir et la présentation du retable de l'église Saint-Jean-Baptiste ont également rencontré un vif succès. ●





Votre Maire, Arnaud de Bourrousse, accompagné de membres de l'association "Au Fil de l'Art"



Dimitria Sevastou, flûtiste de l'association "Au Fil de l'Art"



Visite commentée du pressoir par Élisabeth Saunier, présidente de l'association "Histoire et Sauvegarde du Vieux-Carières"



Bâteaux présentés par l'association "Sequana"



# LES ALOUETTES EN FÊTE !

17  
SEPTEMBRE

L'ambiance était festive samedi 17 septembre dans le quartier des Alouettes à l'occasion de la fête de quartier. Organisée par les associations Les sœurs unies des Alouettes, Cœur des Alouettes, le Conseil citoyen, l'association Franco-Tamoule et l'Association de Solidarité avec Tous les Immigrés (ASTI), en lien avec les services de la Ville, cette journée a rassemblé parents et enfants autour de nombreuses animations : barbecue de l'association Les Pêpites, démonstration de hip-hop et danses indiennes, atelier de réparation de vélos avec BicyclAide, sensibilisation au "zéro déchet", ateliers contes, pour petits et grands, animés par les associations Colibri et Lire et faire lire, espace d'échanges avec les associations et les services du Département, etc. Une ferme pédagogique, un stand de maquillage, divers jeux et même un spectacle de clown "Pepet'show" ont fait le bonheur des nombreux enfants présents. ●

**INFOS+**

**EVS : 01 39 57 59 57 - [evs@carrieres-sur-seine.fr](mailto:evs@carrieres-sur-seine.fr)**



L'équipe des travailleurs sociaux du Département aux côtés de vos élues Agnès Conesa-Rouat et Aline Le Guilloux et de Qualid Belalmi, directeur de l'Action sociale

# UNE SEMAINE DE FESTIVITÉS AVEC AVENIR APEI

DU 11 AU 17  
SEPTEMBRE



**D**u 11 au 17 septembre, l'association Avenir APEI a organisé sa traditionnelle fête annuelle. Une semaine placée sous le thème du développement durable avec diverses animations autour des éco-gestes, du "zéro déchet" ou encore du recyclage, qui s'est clôturée samedi 17 septembre par un après-midi festif à la salle des fêtes. Plus de 400 participants - personnes accompagnées, familles, adhérents et partenaires - se sont réunis pour danser, chanter et faire la fête ! ●

**INFOS+**

**Avenir APEI : 01 30 86 22 50**  
**[www.avenirapei.org](http://www.avenirapei.org)**



## PEINTRES D'UN JOUR

1<sup>ER</sup> OCTOBRE

**S**amedi 1<sup>er</sup> octobre, 17 artistes, professionnels ou amateurs, ont participé à la journée peinture organisée par l'association "Arts 78 - Peindre à Carrières". Comme chaque année, jeunes et moins jeunes étaient invités à venir poser leur chevalet en bas du Parc de la mairie pour peindre, selon la technique et sur le support de leur choix, le décor naturel qui s'offre à eux. La journée s'est clôturée par une présentation des toiles réalisées, un verre de l'amitié et une remise de prix en présence de votre

Maire Arnaud de Bourrousse et Aldona Poletto, Maire-adjointe déléguée à la Culture, aux Loisirs, à la Vie associative et au Jumelage. Les 6 lauréats sont chacun repartis avec un lot offert par l'enseigne "Le géant des Beaux-Arts", partenaire de l'événement, et tous les enfants participants ont également été récompensés. ●

**INFOS+**  
[www.arts78.com](http://www.arts78.com)

## LE PLEIN DE BONNES AFFAIRES

**L**e vide-dressing organisé par la Ville samedi 8 octobre à la salle des fêtes a attiré plus de 500 acheteurs à la recherche de perles rares et d'objets de seconde main. Vêtements enfants et adultes, jeux et jouets, matériel de puériculture, maroquinerie... c'était l'occasion de réaliser de bonnes affaires et, pour la soixantaine d'exposants présents, de vider les placards et dressings ! ●



8 OCTOBRE

## PROMENADE ARTISTIQUE À TRAVERS LA VILLE

8 & 9  
OCTOBRE

**S**amedi 8 et dimanche 9 octobre, le parcours proposé par l'association "Au Fil de l'Art" a attiré, comme chaque année, de nombreux visiteurs. Pour cette 4<sup>e</sup> édition, 11 ateliers ont ouvert leurs portes et plusieurs artistes invités complétaient le programme. Peintre, sculpteur, créatrice de bijoux, dentellière de papier, photographe, céramiste,

ciseleur... autant de talents carrillons que le public a pu découvrir en se promenant d'atelier en atelier. Votre Maire, Arnaud de Bourrousse, et Aldona Poletto, Maire-adjointe déléguée à la Culture, à la Vie associative et au Jumelage, sont eux aussi allés à la rencontre des artistes et artisans d'art pour découvrir leurs œuvres. ●



# 380 FURIEUX À L'ASSAUT DE LA VILLE

Nouveautés et exploits sportifs ont marqué la 7<sup>e</sup> édition de la Furieuse Carrillonne qui s'est déroulée dimanche 9 octobre dans les rues escarpées de la ville.



9 OCTOBRE

Coorganisée par la Ville et l'association "Les Furieux du Bitume", cette course à pied familiale s'est déroulée sous un soleil radieux et a rassemblé 380 sportifs de 4 à 75 ans.

Trois grandes nouveautés ont marqué cette nouvelle édition, à commencer par le sens de la course. Avec le départ et l'arrivée situés dans le Parc de la mairie, le parcours s'est avéré toujours aussi technique dans les rues escarpées de Carrières-sur-Seine, mais en sens inverse des années précédentes. En plus des épreuves de 10 et 5 km et du parcours de 3 km réalisé en famille, la course individuelle de 3 km faisait son grand retour cette année. Enfin, un challenge des associations a mis en concurrence les clubs sportifs de la ville qui pouvaient s'inscrire en équipe à l'épreuve des 5 km : ce challenge a été remporté par les 3 équipes du Jiu-Jitsu Club Carrières.

Côté performances sportives, cette 7<sup>e</sup> édition enregistre également 3 nouveaux records. Simon Bousquet



à cette année encore terminé 1<sup>er</sup> de la course de 10 km en améliorant sa performance de l'an passé (35'58 contre 36'18 en 2021). Même record pour Charles Maillard, qui a de nouveau remporté l'épreuve des 5 km en 17'55 (contre 18'21 en 2021). Enfin, côté femmes, le chrono des 5 km est lui aussi amélioré avec la victoire de Julie Leprette en 22'56, tandis que Valérie Fombarlet termine 1<sup>re</sup> de l'épreuve des 10 km en 48'26. La médaille des 3 km duo (un adulte et un enfant à vélo) a été décrochée une nouvelle fois par Stephen Guerrin et Théo Allègre en 9'38.



En individuel, les 3 km ont été avalés en 10'54 par Ewan Failler et en 14'09 par Cléo Richard. Plusieurs élus figureraient également parmi les coureurs des différentes épreuves.

La Ville tient à remercier l'ensemble des bénévoles mobilisés tout au long du parcours pour assurer la bonne organisation et la sécurité de l'événement en collaboration avec les Services Techniques, le service des Sports et la Police municipale. ●

**INFOS +**

[lafurieusecarrillonne.e-monsite.com](http://lafurieusecarrillonne.e-monsite.com)



La course des P'tits Furieux pour les enfants de 5 à 8 ans



Le 1<sup>er</sup> challenge des associations remporté par les 3 équipes du Jiu-Jitsu Club Carrières.



# UNE VINGTAINNE DE VÉLOS RÉPARÉS !

Saint Germain  
bouclesdeseine

III  
15  
OCTOBRE  
III

Une trentaine de Carrillons ont participé à l'atelier d'autoréparation et de marquage de vélos organisé par la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucle de Seine (CASGBS) et l'atelier vélo solidaire SoliCycle, samedi 15 octobre sur le parvis de la salle des fêtes.

Cette animation gratuite était l'occasion d'apprendre à réparer soi-même son vélo: régler les freins, ajuster le dérailleur, changer un pneu... 20 vélos ont ainsi été remis en état et le marquage BicyCode® était également proposé: un numéro unique gravé sur le cadre du vélo afin de le retrouver plus facilement en cas de vol. Ce type d'atelier est régulièrement proposé par la CASGBS dans le cadre de son Plan Vélo pour promouvoir la pratique du vélo. ●



# CINÉ-GOURMAND : LA FONTAINE AU CINÉMA

III  
16  
OCTOBRE  
III



La projection du film "La Fontaine fait son cinéma" a ravi petits et grands dimanche 16 octobre à la salle des fêtes dans le cadre d'un ciné-gourmand organisé spécialement pour les plus jeunes dès 4 ans.

145 spectateurs ont suivi les aventures du corbeau et du renard, de la grenouille et du bœuf et d'autres animaux dans ce programme de 6 courts-métrages qui revisitent et adaptent les fables de La Fontaine sous forme de dessins animés riches de morales et d'enseignements.

Pour prolonger la séance, chaque enfant est reparti avec un kit pédagogique de jeux et de coloriages autour du film, et même un memory à créer. La projection s'est terminée par un goûter offert par la municipalité, en présence d'Aldona Poletto, Maire-adjointe déléguée à la Culture, aux Loisirs, à la Vie associative et au Jumelage. ●

# ANGES ET DÉMONS D'HALLOWEEN

III  
DU 24 AU  
27 OCTOBRE  
III

Comme à chaque période de vacances scolaires, les jeunes Carrillons ont eu l'occasion d'exercer leur créativité lors du stage "Ange ou démon" organisé par l'École Municipale des Arts (EMA), du lundi 24 au jeudi 27 octobre. Cette fois-ci, la technique proposée, un peu plus difficile que d'habitude, a donné du fil à retordre aux jeunes artistes qui ont toutefois réussi à créer d'étonnants anges et démons à partir de fil de fer et de papier mâché autour du thème d'Halloween. Citrouilles, fantômes et autres créatures ont ainsi pris forme dans une ambiance festive et bon enfant. ●

**INFOS** ➕

École Municipale des Arts (EMA)  
01 30 86 89 81/83  
[esc@carrieres-sur-seine.fr](mailto:esc@carrieres-sur-seine.fr)



# L'ÉCOLE DU PARC COURT CONTRE LA MALADIE



III  
17  
OCTOBRE  
III

**L**undi 17 octobre après-midi, la Ville a fermé au public le Parc de la mairie pour permettre aux enfants de l'école du Parc de courir pour l'association ELA, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies.

236 écoliers du CP au CM2 ont bravé la pluie pour participer à cette course caritative avec un objectif: réaliser un maximum de tours dans le parc pendant 30 minutes. Pour chaque tour réalisé en courant, une somme d'argent était versée par le sponsor trouvé par chaque enfant.

L'ensemble des dons collectés seront reversés à l'association ELA pour soutenir les enfants atteints de maladies génétiques.

Cette course était organisée dans le cadre d'une opération nationale intitulée "Mets tes baskets et bats la maladie" et qui a pour but de sensibiliser les élèves à la solidarité, au handicap et au respect de la différence. Après la course, les élèves se sont rassemblés pour chanter la chanson "Pour les enfants d'ELA". Le matin, les 9 classes de l'école avaient également réalisé la dictée nationale d'ELA. ●



## INFOS

[ela-asso.com](http://ela-asso.com)

# COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918



III  
11  
NOVEMBRE  
III

**V**endredi 11 novembre s'est tenue la 104<sup>e</sup> cérémonie commémorative de l'armistice du 11-Novembre 1918 qui a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale [1914-1918].

Votre Maire, Arnaud de Bourrousse, les élus du conseil municipal et l'association d'anciens combattants, la FNACA, représentée par Monsieur Grandière, accompagnés des porte-drapeaux, en présence d'Anne-Marie Ramousse, représentante du Comité de la Légion d'honneur de la Boucle de Seine, du Lieutenant Pedro Calado, Chef du

centre de secours de Chatou/Carrières-sur-Seine et des jeunes sapeurs-pompiers, du Capitaine de frégate Adrien Toussaint, Commandant du Centre Millé, ainsi que d'officiers de la Police nationale et municipale, ont rendu hommage aux soldats et civils morts pendant la Grande Guerre, guerre durant laquelle 98 Carrillons sont morts pour la France. Merci à l'orchestre du Conservatoire de musique Jean-Philippe Rameau d'avoir rythmé cette cérémonie commémorative et aux nombreux Carrillons présents. ●

# BIENVENUE AUX NOUVEAUX CARRILLONS !

18  
NOVEMBRE

C'est en musique qu'ont été accueillis les nouveaux habitants de Carrières-sur-Seine lors de la traditionnelle cérémonie d'accueil organisée vendredi 18 novembre à la salle des fêtes. L'orchestre du Conservatoire Jean-Philippe Rameau a ouvert la soirée, puis votre Maire, Arnaud de Bourrousse, et son équipe municipale ont présenté la ville, ses équipements et ses projets d'aménagement. Les nouvelles familles carrillonnes sont chacune reparties avec un sac de produits offerts pas le magasin Casino en guise de cadeau de bienvenue. ●



# À LA DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

Samedi 19 novembre, à l'occasion de la Journée nationale des assistantes maternelles, le Relais Petite Enfance (RPE) a organisé une matinée "portes ouvertes" pour permettre aux familles, ainsi qu'aux personnes qui souhaiteraient exercer cette profession, de découvrir ce métier et le quotidien des enfants accueillis chez une assistante maternelle. C'était aussi l'occasion de présenter aux parents le lieu où le RPE organise ses accueils collectifs tout au long de l'année.

Des assistantes maternelles agréées par le Département ont proposé plusieurs activités comme le transvasement de bouchons ou encore le kamishibai (théâtre japonais). Une exposition photos sur les temps d'accueil chez l'assistante maternelle et au RPE était également présentée. Les parents ont pu partager un beau moment de jeux avec leur enfant et échanger entre eux et avec les professionnelles présentes. ●

**INFOS** ➕  
[ram@carrieres-sur-seine.fr](mailto:ram@carrieres-sur-seine.fr)

19  
NOVEMBRE



Stéphanie de Freitas, Maire-adjointe déléguée à la Petite enfance, et Marie-Odile Mendes, assistante maternelle, aux côtés d'une famille carrillonne.



## POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE

# LA VILLE RÉCOLTE LES FRUITS DE SA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE VERTUEUSE

La hausse vertigineuse des prix énergétiques affecte fortement les budgets des ménages français mais aussi ceux des collectivités locales parmi lesquelles les villes sont les plus touchées. Par anticipation, notre Ville, sous l'impulsion de ses élus, n'a pas attendu la survenance de cette crise énergétique et l'appel gouvernemental à la sobriété pour prendre des décisions courageuses et radicales en matière de réduction de ses consommations et de sa facture énergétique.

Depuis l'entrée en fonction de l'équipe municipale en 2008, de nombreux aménagements ont ainsi été mis en œuvre pour réduire de manière très significative la consommation énergétique de la Ville. Avec un double objectif écologique et économique : réduire notre impact environnemental et limiter la hausse de nos factures qui pèsent sur les finances de la commune.

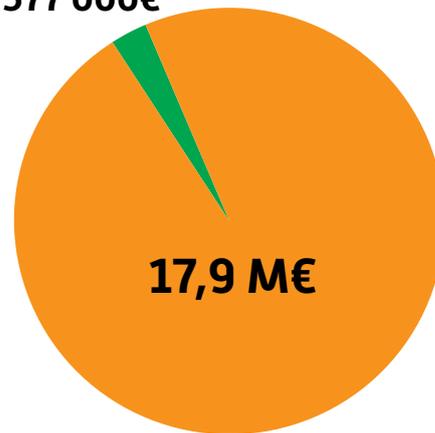
## LES DÉPENSES D'ÉNERGIE...

## ... DANS LE BUDGET COMMUNAL

En 2021, la Ville a dépensé 577 000€ pour régler ses factures d'énergie (électricité, gaz/chauffage, carburants). Ce qui représentait environ 3% de ses dépenses de fonctionnement (qui s'élevaient en 2021 à 18,5 M€).

3%

577 000€



Dépenses énergétiques

Autres dépenses de fonctionnement



CAROLE DABROWSKI

MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE  
AUX GRANDS PROJETS ET  
À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le contexte de hausse du prix de l'énergie, la facture énergétique de la commune, qui était de 577 000€ en 2021, va augmenter. La Ville conduit depuis plusieurs années des actions en faveur de la maîtrise de sa consommation énergétique, en agissant sur tous les plans: sobriété énergétique, en adoptant des comportements plus économes, performance de nos bâtiments et de nos installations, et recours aux énergies renouvelables. Ce dossier vous présente les principales mesures et les objectifs portés par notre commune, ainsi que les actions réalisées au sein de l'intercommunalité.

## ... RÉPARTIES PAR FONCTION



## L'ÉLECTRICITÉ DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

(éclairage, ventilation, équipements informatiques, pompe à chaleur au Centre médical et au nouveau court de tennis couvert du complexe des Amandiers, etc.)

37%

211 000€

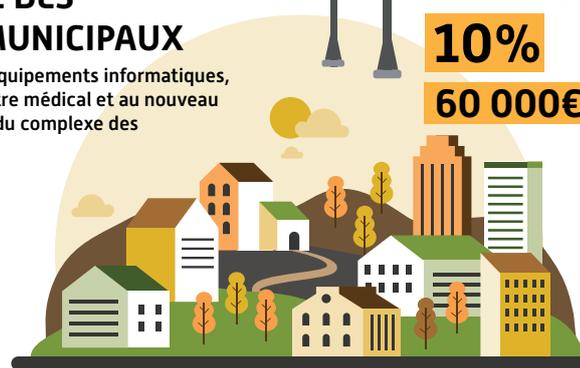


## L'ÉLECTRICITÉ POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

(éclairage de la voirie et signalisation lumineuse de trafic [SLT])

10%

60 000€



## LE GAZ ET LES AUTRES SOURCES DE CHAUFFAGE

(réseau de chaleur urbain cf. p25 et chaudières à granulés de bois)

46%

265 000€

## LES CARBURANTS ET COMBUSTIBLES

(véhicules, engins et outillage)

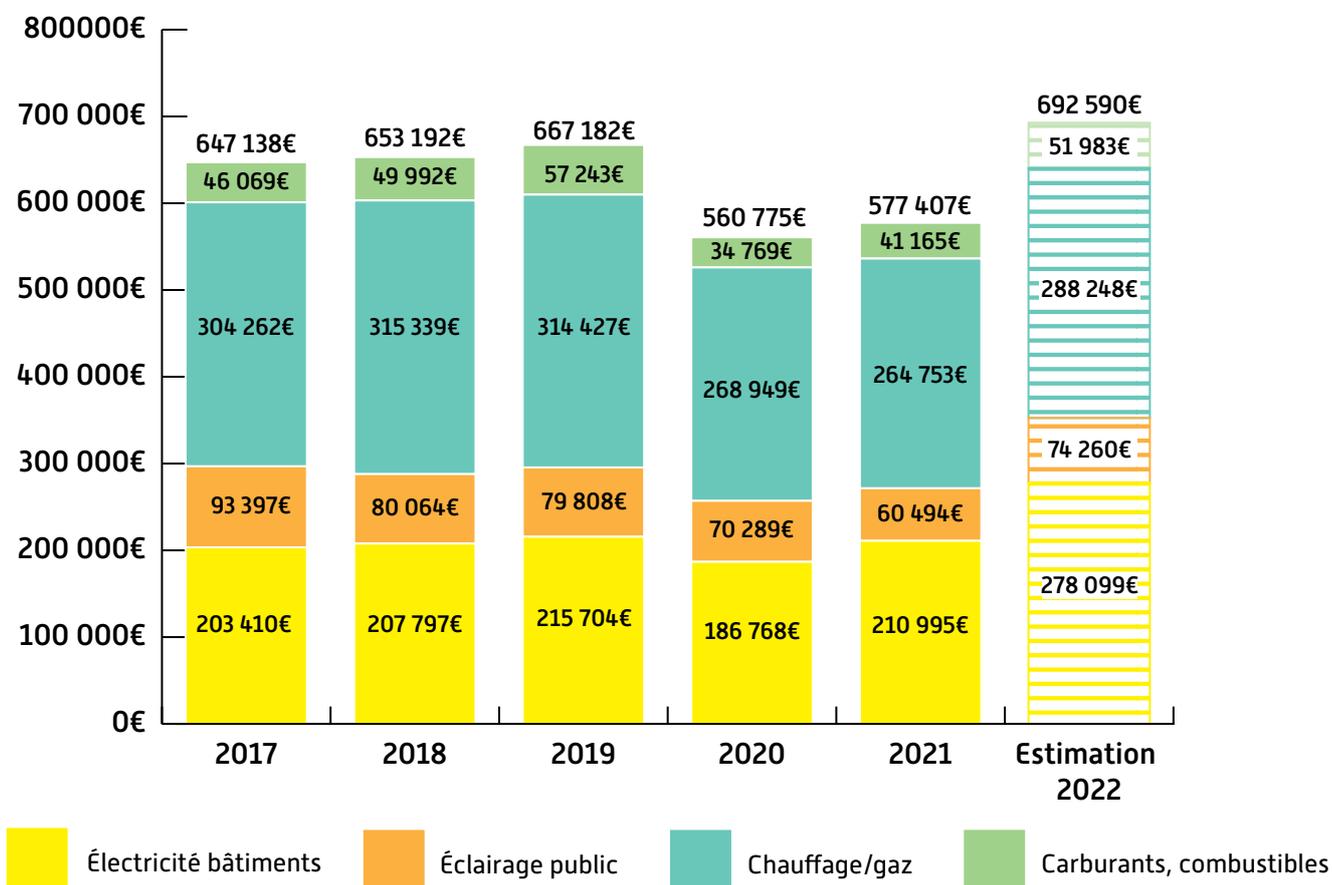
7%

41 000€



## ... LEURS ÉVOLUTIONS DE 2017 À 2022

Les évolutions des dépenses d'énergie présentées ci-dessous tiennent compte à la fois de la quantité consommée et des variations de prix. Ces dépenses d'énergie s'élevaient en 2021 à 577 000€ alors qu'elles étaient de 647 000€ en 2017.



Les dépenses énergétiques de la Ville ont baissé de plus de 15% à partir de 2020 en raison de l'arrêt momentané des activités pendant la pandémie [fermeture des écoles, suspension des activités de loisirs, etc.] et de leur reprise progressive, mais à un rythme moindre.

En 2022, la crise énergétique, provoquée par la forte reprise économique post-Covid et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, s'est concrétisée par une flambée des prix (gaz, électricité, etc.) dans le monde entier.

Tous les ménages et entreprises français ont donc été fortement touchés par ces augmentations vertigineuses et brutales.

Cette crise aurait également dû entraîner une explosion des dépenses énergétiques de la Ville.

Grâce à quelques mesures radicales et décisives, la ville de Carrières-sur-Seine sera en partie épargnée.

Ainsi, la commune devrait enregistrer, pour cette année, une progression de ses dépenses énergétiques de 20% par rapport à l'an dernier, mais de seulement 4% par rapport à 2019 dernière année où l'activité communale était comparable à celle de 2022. Ceci est la conséquence d'une politique énergétique vertueuse, menée depuis plusieurs années, et au blocage du prix du gaz pour 4 ans négocié en 2020.

Sans ces différents dispositifs détaillés dans les pages suivantes, la facture énergétique de la Ville aurait doublé cette année.

Cependant, l'année 2023 nous plonge dans l'inconnu. La facture d'électricité ne sera pas maîtrisable et très probablement beaucoup plus élevée qu'en 2022 en raison de l'actualisation annuelle du prix de l'électricité de notre contrat de fourniture d'électricité qui sera fixée en janvier 2023 (souscrit via un groupement de commandes cf. encadré rouge p25).

### IMPORTANT

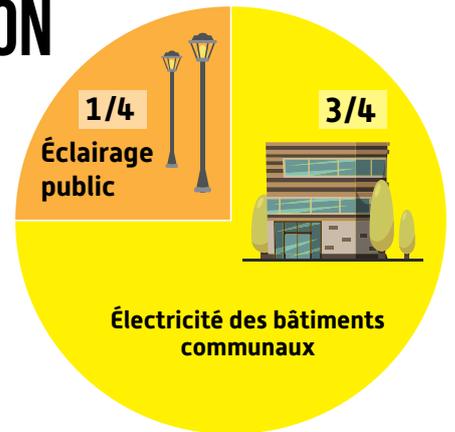
Les dépenses de fluides facturées dépendent de plusieurs composantes :

- Le prix unitaire du fluide ;
- Les quantités consommées, fonction de l'intensité d'usage des bâtiments ou équipements, et en particulier de leur temps de fonctionnement ;
- Les coûts d'accès au réseau de distribution ["redevances" et taxes] qui peuvent représenter entre 30 et 50 % de la facture.



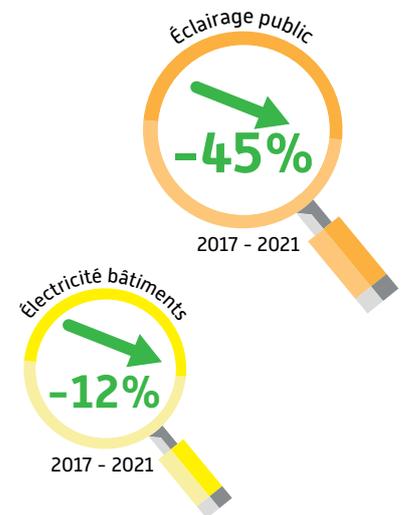
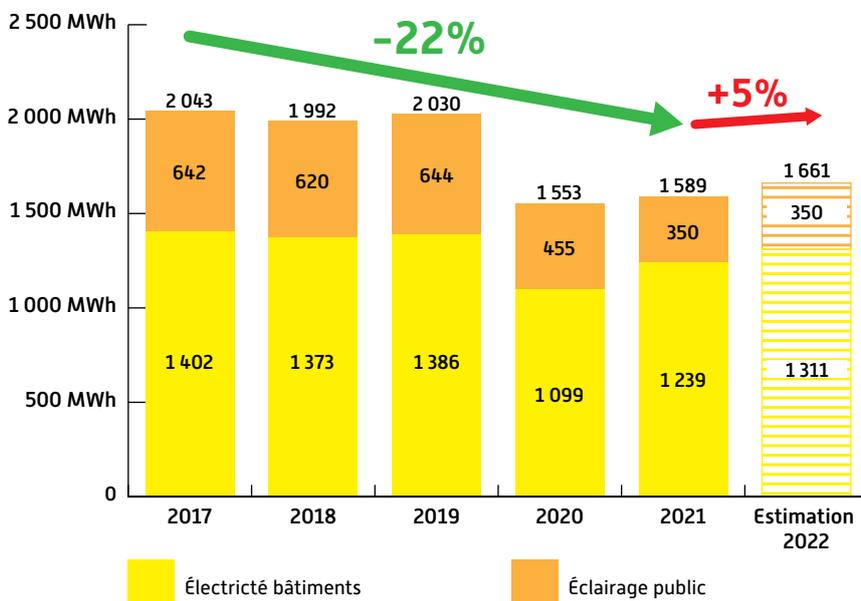
**ÉLECTRICITÉ**

# LA BAISSÉ DE LA CONSOMMATION CONTREBALANCÉE PAR LA HAUSSE DES PRIX



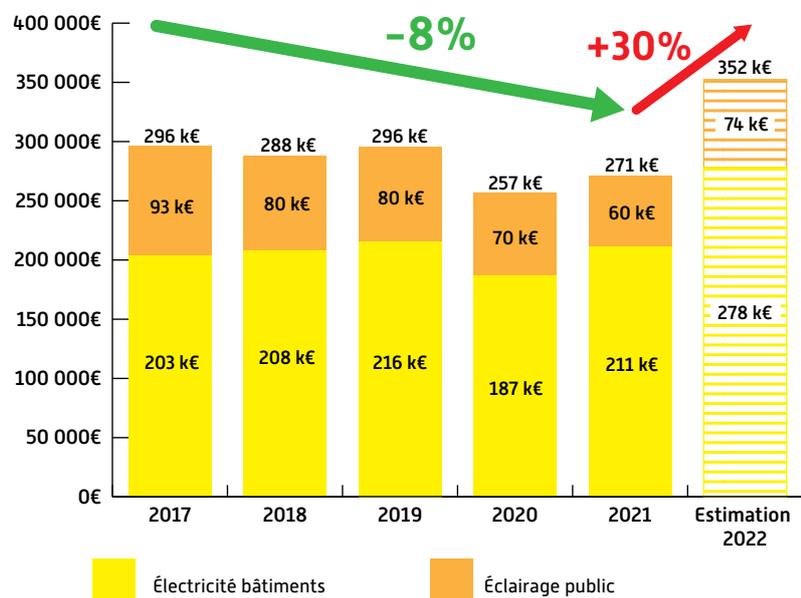
La consommation électrique de la commune est consacrée pour environ 1/4 à l'éclairage public (éclairage de la voirie et signalisation lumineuse de trafic (SLT)) et pour 3/4 à l'électricité des bâtiments communaux (éclairage, ventilation, équipements informatiques, pompes à chaleur et radiateurs électriques ponctuels, etc.).

## Évolution des consommations ...



## ... et des dépenses d'électricité

Entre 2017 et 2021, le montant total facturé ne reflète pas aussi nettement les baisses de consommation en raison de la hausse du prix de l'électricité d'environ 18% sur la période.



## CONSOMMATION : BAISSÉ MODÉRÉE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS...



Entre 2017 et 2021, la consommation d'électricité annuelle pour les bâtiments publics est passée de 1402 MWh à 1239 MWh, soit environ **une baisse de 12%**.

Durant cette période, la Ville a modernisé l'éclairage de 10 de ses bâtiments (sur 18), notamment les plus consommateurs (écoles maternelles et élémentaires, gymnases, etc.) avec un **passage à l'éclairage à basse consommation et l'installation de détecteurs de présence**. À l'issue de ces travaux, la consommation électrique de ces 10 bâtiments était inférieure de 14% à celle d'avant travaux, soit 108 MWh en moins, ce qui représente une économie d'environ 21600€ par an (au prix actuel de l'électricité à périmètre d'utilisation constant).

Cette baisse globale de la consommation électrique des bâtiments est d'autant plus notable que, parallèlement, d'autres facteurs ont contribué à augmenter les consommations comme, par exemple, l'extension des plages horaires d'exploitation des sites sportifs (fermeture des bâtiments plus tard, éclairage allumé plus longtemps en soirée) pour permettre la pratique des adhérents des associations sportives ou encore la construction de nouveaux équipements tels que le 3<sup>e</sup> court de tennis, la tribune et le club-house de football au complexe sportif des Amandiers fin 2021, soit une extension de 15% de la surface d'activité, entre autres. ●

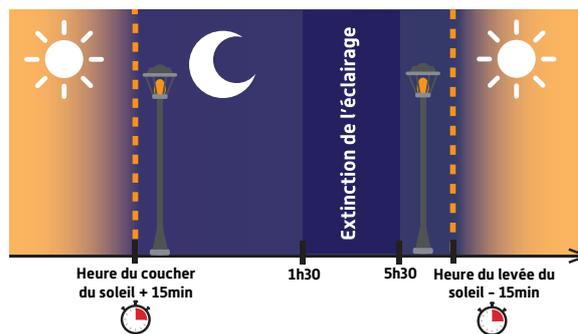
## ... MAIS FORTE DIMINUTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Entre 2017 et 2021, la consommation électrique annuelle pour l'éclairage public est passée de 642 MWh à 350 MWh, **soit une baisse de 45%**.

L'énergie la moins coûteuse est celle qui n'est pas consommée. Depuis 2017, la commune a mis en place une mesure d'économie d'énergie, qui aujourd'hui est devenue la norme : **éteindre l'éclairage public une partie de la nuit**.

Cette période d'extinction s'étend aujourd'hui de 1h30 à 5h30, soit 4h d'électricité économisée. À cela s'ajoute une nouvelle mesure prise en septembre dernier : retarder d'1/4 d'heure l'allumage de l'éclairage le soir et avancer d'1/4 d'heure son extinction le matin, soit 30 minutes d'éclairage en moins chaque jour. Ces deux mesures permettent donc aujourd'hui d'économiser 4h30 d'éclairage chaque nuit (sur une durée moyenne totale de 11h15 d'éclairage avant ces mesures d'extinction).

**Cela représente une économie financière de 49 000€ sur la base du coût moyen 2021 de la fourniture d'électricité. On estime que cette économie financière sera de 62 000€ pour 2022 sur la base du coût moyen 2022 de la fourniture d'électricité.**



De plus, en 2018, la Ville a engagé **un plan de renouvellement de l'éclairage public**, pour passer aux ampoules à basse consommation : 280 candélabres sur 1435 ont ainsi été remplacés à ce jour, soit environ 20% de l'ensemble du parc de foyers lumineux.

La Ville va poursuivre, de manière progressive, ces remplacements dans les prochaines années. Le calendrier des travaux dépendra notamment des subventions qu'elle pourra obtenir pour les financer. En effet, le parc de foyers lumineux de la commune est très hétérogène et ancien. L'installation d'ampoules à basse consommation nécessite très souvent de changer, en fonction du type d'éclairage en place, tout ou partie du candélabre. ●



## DÉPENSES : FORTE HAUSSE EN 2022 APRÈS 5 ANNÉES DE BAISSÉ

Entre 2017 et 2021, la facture d'électricité de la commune (bâtiments et éclairage public) est passée de 296 000€ à 271 000€ TTC, représentant **une baisse de 8%**. Sur la même période, **le coût moyen du kilowatt-heure (kWh) facturé** (qui comprend la fourniture d'énergie, les autres composantes tarifaires concernant l'acheminement par le gestionnaire du réseau public d'électricité et les taxes) **a augmenté de 18%**.

**En 2022**, la facture d'électricité devrait s'élever à 352 000€ TTC, **soit une augmentation de 30%**, du fait de la hausse importante des prix de l'électricité mais aussi de l'augmentation de 5% des consommations consécutive à la pleine reprise des activités et à la mise en service de nouveaux équipements. En effet, entre 2021 et 2022, le prix du marché de gros de l'électricité a connu une très forte hausse avec un doublement du prix du marché (50€ à 100€ du MWh), atteignant un

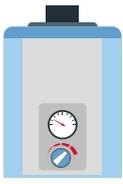
niveau historique jamais atteint au cours des dernières décennies. Ce facteur conjoncturel aurait dû produire mécaniquement une augmentation de l'électricité facturée à la commune de l'ordre de +51% (incluant son prix de fourniture cumulé aux autres composantes tarifaires, telles que l'acheminement et les diverses taxes, ainsi que l'évolution des consommations liée aux nouveaux équipements).

Toutefois, cette hausse sera contenue puisque la Ville bénéficie des mesures de bouclier tarifaire mises en œuvre par l'État en faveur des consommateurs. Ce bouclier, composé d'une part, de la réduction de la taxe sur la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) et, d'autre part, de l'augmentation du volume de l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH), permettra de limiter l'accroissement effectif des dépenses de la commune à 30%. ●

## ET POUR 2023 ?

Pour 2023, le contexte, tant au niveau réglementaire que sur les marchés de l'électricité, rend difficile une estimation précise des coûts. Selon ses prévisions basées sur plusieurs scénarii, le SIPPPEC, syndicat intercommunal auquel la Ville adhère pour la fourniture de l'électricité, estime qu'à consommation équivalente, les factures d'électricité de ses communes adhérentes devraient subir l'année prochaine une hausse comprise entre 27% et 132%, **soit, pour notre Ville, une hausse estimée entre 95 000€ et 465 000€ !** ●

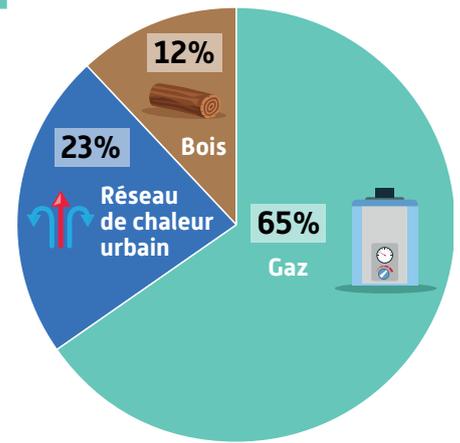
GAZ ET ÉNERGIES DE CHAUFFAGE COMBUSTIBLES



# UNE FACTURE MAÎTRISÉE ET RECOURS AU RÉSEAU DE CHALEUR

Le chauffage des équipements municipaux est assuré à 65% par le gaz (13 bâtiments), à 23% par le réseau de chaleur urbain (3 bâtiments au quartier des Alouettes) et à 12% par des chaudières à granulés de bois (2 bâtiments).

Cette diversification des sources de chauffage permet de limiter l'impact d'une éventuelle hausse des prix de l'une des sources de chauffage sur les factures de la Ville.



ARNAUD DE BOURROUSSE  
VOTRE MAIRE

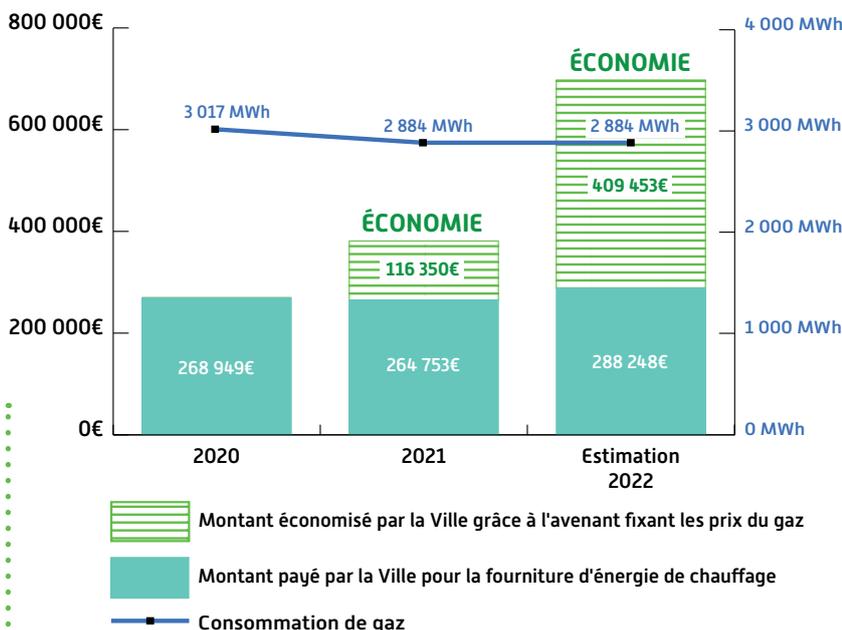
## LA FACTURE DE GAZ BLOQUÉE À L'INITIATIVE DU MAIRE DEPUIS 2020

En 2020, j'ai pris la décision de bloquer le prix du gaz pour 4 ans.

La hausse actuelle du prix du gaz n'affectera pas le budget de la Ville jusqu'en 2024, grâce à une décision prise par le Maire en 2020, en pleine crise sanitaire, alors que les prix du gaz étaient au plus bas. En effet, en juillet 2020, à l'initiative du Maire, la commune a signé un avenant au contrat initial de fourniture de l'énergie de chauffage ayant pour conséquence de figer les prix du gaz, sur une durée de 4 ans (jusqu'en 2024), alors qu'ils étaient indexés sur les prix de marché. Lors de la signature de cet avenant, le prix PEG (prix du gaz naturel en France sur le marché de gros appelé Point d'Échange Gaz)

était de 9,05€ HT/MWh. Un prix particulièrement bas puisqu'il était en moyenne de 9,44€ en 2020, puis a été multiplié par 5 pour atteindre 46,77€ en 2021 et par 15 sur les 9 premiers mois de 2022 pour s'établir en moyenne à 141,8€. L'avenant à prix fixe, par rapport au marché indexé sur le prix du marché du gaz, a donc fait économiser à la commune 116 000€ TTC sur la saison de chauffe 2021/2022 et fera économiser environ 409 000€ TTC en 2022/2023, soit presque l'équivalent d'une année de consommation énergétique de la Ville.

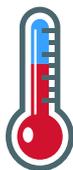
### Évolution des dépenses et consommations de gaz



L'évolution des dépenses de chauffage des équipements est principalement due à l'augmentation des coûts d'abonnements, de redevances, de taxes et d'autres dépenses accessoires liées à la structure du contrat de chauffage. Cette hausse est estimée à 23 495€ en plus entre 2021 et 2022, à consommation équivalente.

Les dépenses 2022 ont été estimées sur la base d'une consommation globale identique à 2021. En effet, le calcul du coût des consommations 2022 ne sera précisément réalisé qu'à la fin de la saison de chauffe, en mars/avril 2023, car il dépend de la rigueur de l'hiver à venir et de l'intensité d'usage des sites.

## BAISSER LA TEMPÉRATURE POUR CONSOMMER MOINS



Afin de réduire sa consommation de gaz, la Ville a décidé de baisser le niveau de chauffage dans ses équipements municipaux. Ainsi, depuis la mise en route du chauffage à la mi-novembre, les températures ont été baissées :

- de 2°C dans les équipements sportifs, passant de 16°C actuellement à 14°C ;
- d'1°C dans tous les autres équipements publics de la Ville (mairie, Conservatoire, bibliothèque, Centre Technique Municipal, centres de loisirs, salle des fêtes...) passant de 19°C à 18°C ;

- à l'exception des crèches et des écoles où les températures sont maintenues à leur niveau des années précédentes (20°C dans les crèches et 19°C dans les écoles).

**Pour rappel, baisser la température d'1°C permet d'économiser 5 à 7% d'énergie.** ●

## LE RÉSEAU DE CHALEUR DU SITRU, UNE ÉNERGIE VERTUEUSE ET COMPÉTITIVE



**CARLOS ANDRADE**  
CONSEILLER MUNICIPAL  
DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE  
ET AU SITRU

L'incinération des déchets est soumise à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). En 2022, le SITRU paie 14€ HT de TGAP par tonne de déchets incinérés. Ce taux (que l'Etat a décidé d'augmenter afin de pénaliser les activités polluantes) devrait passer à 25€ HT en 2025. Multiplié par les 90 000 tonnes de déchets incinérés par an, cela représenterait environ 1M€ HT de dépenses en plus, par rapport à 2022, à répartir sur toutes les villes adhérentes. Pour limiter cette hausse et être moins taxé par la TGAP, le SITRU cherche à améliorer sa performance énergétique en maximisant la récupération de la chaleur produite par l'incinération : cela passe donc par le développement de son réseau. C'est pourquoi votre Maire Arnaud de Bourrousse, également 1<sup>er</sup> vice-président du SITRU, et Carlos Andrade, conseiller municipal délégué au SITRU, ont mis en place en 2020 un groupe d'élus "ambassadeurs" pour faire la promotion du réseau de chaleur auprès des copropriétés, notamment.

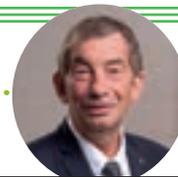
Pour sa part, la Ville a raccordé au réseau de chaleur presque tous les bâtiments qui pouvaient l'être compte tenu des contraintes techniques et économiques fortes propres à ce type d'opérations. Sont ainsi raccordés : **les écoles maternelle des Alouettes et élémentaire Jacques-Prévert, le gymnase et l'office de restauration des Alouettes**, ainsi que d'autres bâtiments n'appartenant pas à la Ville, tels que le lycées Les Pierres Vives, les résidences des Alouettes, Monceau et La Pierre. **L'école maternelle Victor-Hugo** et la résidence du Val d'Églantine devraient y être raccordées en 2023. ●

Le réseau de chaleur du Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains (SITRU) s'étend sur 18km dans les communes de Carrières-sur-Seine, Chatou, Houilles, Montesson et bientôt Sartrouville (en 2023). **La chaleur est produite grâce à l'incinération de nos déchets ménagers à l'usine CRISTAL et permet d'alimenter en chauffage et/ou eau chaude sanitaire l'équivalent de 4 800 logements.** Cela représente 4 300 tonnes d'émissions de CO2 évitées chaque année.

83% de la chaleur produite par le SITRU est dite "renouvelable" puisque produite par l'incinération des déchets. Le reste est assuré par 3 chaudières à gaz pour faire face, par exemple, à des hivers rudes. Cet aspect écologique a aussi un intérêt économique : le prix de cette énergie n'est donc que très faiblement impacté par les hausses de prix du gaz. Ainsi, entre 2020 et 2021, le prix de la chaleur produite par le réseau de chaleur n'a augmenté que de 7% (61,20€ HT/MWh en 2020 ; 65,47€ HT/MWh en 2021).

## CARBURANT

# PASSAGE AUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES, PLUS ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES



JEAN-PIERRE VALENTIN

MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ  
AUX TRANSPORTS,  
AUX SYSTÈMES D'INFORMATION  
ET TOURISME FLUVIAL

En 2019, la commune a choisi de ne plus louer ses véhicules légers thermiques et d'acquies des véhicules électriques. Elle a ainsi acheté 17 véhicules 100% électriques en remplacement de 17 véhicules thermiques précédemment loués. La commune a profité à cette occasion des aides de l'État aux collectivités visant à promouvoir l'achat de véhicules électriques afin de les acquies sans surcoût par rapport à des véhicules thermiques de gammes comparables. La flotte de véhicules électriques est composée depuis ce jour de :

- 11 Renault Kangoo ZE (fourgonnettes utilisées principalement par les services techniques),
- 6 Renault Zoe,
- 2 Goupil (petit véhicule utilitaire à plateau).

Cette flotte électrique représente 42% du parc total composé de 45 véhicules communaux (hors tracteurs) et est particulièrement adaptée aux trajets urbains de courte durée.

Les 58% restants sont majoritairement constitués de véhicules et d'engins de chantiers qui, pour l'heure, restent plus adaptés, plus fiables et moins coûteux en version thermique à modèles équivalents (volumes et charges utiles supérieurs, autonomie, etc.). La Ville reste pour autant attentive à l'évolution des technologies et étudiera, à chaque renouvellement de véhicule, l'opportunité de continuer à verdir sa flotte.

Outre l'aspect écologique, cette conversion à l'électrique engendre également une économie financière pour la commune. En effet, le coût annuel de recharge électrique est estimé entre 100 et 200€ TTC par an par véhicule, selon son type et son usage. La consommation de carburant pour un usage équivalent est estimée entre 380 et 740€ TTC. Cela représente donc, pour l'ensemble de la flotte électrique, une économie d'environ 6500€ TTC par an. ●



## EAU

# AUTRE EXEMPLE DE SOBRIÉTÉ : RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU



VALÉRIE ZANOTTI

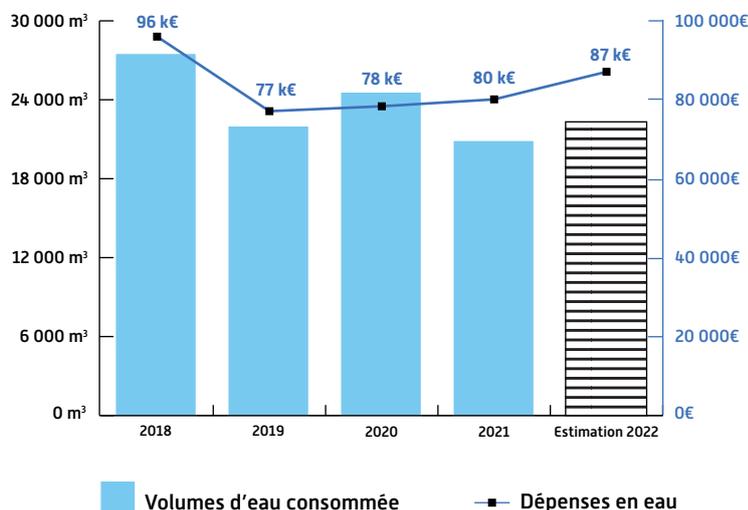
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DÉLÉGUÉE À L'ENVIRONNEMENT

Au-delà des efforts sur les consommations énergétiques, la Ville veille également à réduire sa consommation en eau, dans un objectif tant économique qu'environnemental. Depuis 2018, elle a ainsi installé des mousseurs et des robinets à détection dans ses équipements à fortes consommations d'eau tels que les écoles, gymnases, restaurants scolaires, le Conservatoire, la mairie, la salle des fêtes, etc. Ils ont ainsi tous été équipés entre 2018 et 2021 pour un montant total de 120 000€. Ces matériels ont permis de faire des économies sur les consommations d'eau.

### Une gestion raisonnée des ressources en eau

Les bassins du Parc de la mairie sont alimentés par des sources naturelles, et non par l'eau de ville. En 2019, la Ville a installé un système de pompes et d'arrosage automatique permettant de puiser l'eau dans le grand bassin pour l'arrosage du jardin à la française et l'alimentation en eau des fontaines situées dans le Parc et à proximité. Dans les espaces verts et parcs publics, le paillage des plantations est systématisé. Le paillis, qui provient de nos déchets verts, protège le sol des rayons du soleil et permet de limiter les pertes d'eau dues à l'évaporation. Ainsi, la terre reste humide plus longtemps et cela permet d'économiser jusqu'à 40% d'eau. ●

## Évolution des consommations et des dépenses en eau



## ZOOM

## COUPS DE PROJECTEUR (EN LED) SUR...



JULIEN MOUTY

MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ  
AUX COMMERCES ET  
AU PATRIMOINE BÂTI... LE COMPLEXE SPORTIF DES AMANDIERS,  
DES INSTALLATIONS ÉCOLOGIQUES ET INNOVANTES

En 2021, le complexe sportif des Amandiers a été agrandi et complété d'une nouvelle tribune de football, d'un club house et d'un 3<sup>e</sup> court de tennis couvert. La création de ces nouveaux équipements visait bien entendu à répondre à la demande croissante des usagers en termes d'équipements sportifs mais a inévitablement engendré une augmentation des charges de fonctionnement. La Ville a donc eu la volonté d'intégrer des panneaux photovoltaïques sur le toit du 3<sup>e</sup> court de tennis couvert. L'énergie produite permet de couvrir 100% des consommations électriques dédiées à l'éclairage intérieur du site des Amandiers.

De plus, ce terrain de tennis a été spécifiquement équipé d'une pompe à chaleur pour assurer son chauffage en hiver et son refroidissement en été.

Par ailleurs en 2019, tous les éclairages intérieurs du bâtiment avaient été remplacés par des LED. Ces investissements en matière de performance énergétique et malgré les consommations de ces nouveaux équipements ont permis d'atteindre une réduction du niveau des consommations annuelles électriques de plus de 12% (et ce alors même que les travaux d'agrandissement ont accru les surfaces d'activité de 15%). ●

... LES ÉCOLES MATERNELLE DES ALOUETTES ET ÉLÉMENTAIRE  
JACQUES-PRÉVERT, UN REGROUPEMENT POUR PLUS D'ÉCONOMIES

Dès 2018, la Ville a lancé la réhabilitation de l'école élémentaire Jacques-Prévert. Puis en 2021, elle a procédé au regroupement de l'école maternelle des Alouettes dans les bâtiments de l'école élémentaire Jacques-Prévert entièrement rénovés.

Les travaux ont été axés sur la performance énergétique du bâtiment avec l'isolation thermique extérieure des façades et terrasses, le remplacement des menuiseries extérieures par des plus performantes, le remplacement de la totalité des éclairages par des ampoules LED. Par ailleurs, pour améliorer le confort et la qualité de l'air, une centrale de traitement d'air double flux a été installée. Enfin, le chauffage est assuré par le réseau de chaleur urbain (provenant de l'usine d'incinération de nos déchets : cf.p.25). ●



## ... LE CENTRE MÉDICAL, L'EXEMPLE D'UN NOUVEAU BÂTIMENT PERFORMANT

Quand la Ville a envisagé la construction d'un nouveau bâtiment public, elle s'est bien sûr assurée qu'il respecte les dernières normes environnementales, synonyme des meilleures performances énergétiques. Ce fut le cas du centre médical qui a ouvert ses portes en janvier dernier.

Le bâtiment est conforme à la dernière réglementation thermique en vigueur lors de sa construction. Éclairage LED, pompe à chaleur, bonne isolation thermique, confort d'été sans recours à un système de climatisation... caractérisent donc ce nouvel équipement de 650 m<sup>2</sup>. Autant d'éléments qui contribuent à limiter la facture d'électricité à la charge de la Ville. ●



## ÉNERGIE SOLAIRE

## UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE D'ICI 2025

Une ferme solaire va être installée sur la base militaire du commandant Millé afin de produire 11 000 MWh/an d'électricité verte dès 2025.



Le centre du commandant Millé est une base militaire de la Marine nationale qui s'étend sur 35 hectares au nord-ouest de Carrières-sur-Seine. Dans le cadre du plan "Place au soleil" lancé par l'État en 2018 pour promouvoir l'énergie solaire, le Ministère des Armées a choisi de mettre à disposition ce terrain pour une durée de 30 ans afin d'y installer une ferme photovoltaïque. C'est la société Trina Solar qui a été retenue en mars 2022 pour mener ce projet.

Ce site militaire présente plusieurs intérêts : un terrain plat et peu ombragé, peu visible car situé en périphérie de la commune et inutilisé pour des raisons de sécurité militaire. La société Trina Solar prévoit d'y implanter environ 15 700 panneaux photovoltaïques, pour une production totale de 11 000 MWh/an, de quoi couvrir les besoins énergétiques d'environ 9 200 habitants. Cette centrale photovoltaïque permettra d'éviter l'émission de 3 600 tonnes de CO<sub>2</sub>. Le projet a été présenté lors du conseil municipal du 26 septembre dernier. Il entre pleinement dans la volonté de la Ville de promouvoir et développer les énergies renouvelables sur son territoire. Il nécessite encore la réalisation d'une étude d'impact (environnemental, etc.), la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'obtention d'un permis de construire auprès des services de la Préfecture et une enquête publique. Le chantier devrait débuter en 2024 pour une mise en service prévue fin 2024 ou début 2025. ●

## INFOS+

[www.trinasolar.com](http://www.trinasolar.com)

## SEMAINES DE L'ÉCO-RÉNOV

## S'INFORMER SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE SON LOGEMENT

Une semaine par mois, d'octobre à décembre, l'Agglo organise une série d'animations pour informer et conseiller les habitants souhaitant rénover leur logement.

Saint Germain  
bouclesdeSeine



**CAROLE DABROWSKI**  
MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE  
AUX GRANDS PROJETS ET  
À LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE



Face au réchauffement climatique et à la hausse des coûts de l'énergie, la rénovation énergétique des logements est devenue un enjeu important pour tous. La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS), avec les communes, vous accompagne dans les travaux de rénovation nécessaires pour améliorer la performance énergétique de votre habitation et réduire votre consommation. Chauffage, isolation thermique, fenêtres... Des subventions existent pour vous aider à entreprendre des travaux d'amélioration de votre habitation, mais le parcours peut parfois s'avérer compliqué pour les propriétaires. Pour vous aider à mener à bien votre projet, l'Agglo organise les Semaines de l'Éco-Rénov, en partenariat avec les associations Énergies Solidaires et Soliha 95 et les Départements des Yvelines et du Val d'Oise. Ainsi d'octobre à décembre, une série d'animations est proposée dans les différentes communes de l'Agglo pour vous informer et vous conseiller gratuitement. Vous pouvez venir à

la rencontre de conseillers spécialistes de la rénovation énergétique et poser toutes vos questions aussi bien sur les aides financières que techniques.

Au programme : webinaires sur la rénovation énergétique des logements individuels chauffés au gaz ou à l'électricité et des copropriétés, visites de rénovations, Escape Game et Nomad'appart, consultation individuelle avec un conseiller, balades thermiques (du 5 au 13 décembre) et Défi énergie (à partir du 1<sup>er</sup> décembre). Toutes les activités sont ouvertes à tous les habitants, sur inscription, quelle que soit la ville organisatrice. ●

À Carrières-sur-Seine en particulier, inscrivez-vous à la balade thermique qui sera organisée par notre commune le mardi 13 décembre à 19h ! Elle sera assurée par deux animateurs équipés d'une caméra thermique.

## INFOS+

Programme détaillé et modalités d'inscription sur le site de l'Agglo via ce QR Code ci-contre



ORDURES MÉNAGÈRES

**Sect. 1 :**  
**Lundi/Jeudi/Samedi**  
à partir de 6h

**Sect. 2 :**  
**Lundi/Jeudi**  
à partir de 6h

**Sect. 3 :**  
**Lundi/Jeudi/Samedi**  
à partir de 19h30



**PAPIERS ET EMBALLAGES  
RECYCLABLES**

En vrac, séparés et vidés



**Mercredi**  
à partir de 6h

**VERRE**



**Mercredi**  
en semaine impaire  
à partir de 7h

Pour commander ou faire  
réparer vos bacs :  
0 805 294 900  
(Appel gratuit)

# COLLECTE DES DÉCHETS 2023 ■ CARRIÈRES-SUR-SEINE

Les collectes sont assurées toute l'année, y compris les jours fériés.

	JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
D 1	M 1	J 2	M 1	J 2	M 1	J 2	S 1	D 2	L 1	M 2	J 1	V 2
L 2	V 3	S 4	D 5	L 6	M 7	V 8	S 8	D 9	M 9	J 10	V 11	S 12
M 3	M 4	D 5	L 6	M 7	V 8	S 9	D 10	M 11	J 12	V 13	S 14	M 15
M 4	D 5	L 6	M 7	V 8	S 9	D 10	M 11	J 12	V 13	S 14	M 15	V 16
J 5	L 6	M 7	V 8	S 9	D 10	M 11	J 12	V 13	S 14	M 15	V 16	S 17
V 6	M 7	V 8	S 9	D 10	M 11	J 12	V 13	S 14	M 15	V 16	S 17	D 18
S 7	D 8	L 9	M 10	V 11	S 12	D 13	M 14	J 15	V 16	S 17	D 18	M 19
D 8	M 9	V 10	S 11	D 12	M 13	V 14	S 15	D 16	M 17	J 18	V 19	S 20
L 9	V 10	S 11	D 12	M 13	V 14	S 15	D 16	M 17	J 18	V 19	S 20	M 21
M 10	D 11	L 12	M 13	V 14	S 15	D 16	M 17	J 18	V 19	S 20	M 21	V 22
M 11	V 12	S 13	D 14	M 15	V 16	S 17	D 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23
J 12	S 13	D 14	M 15	V 16	S 17	D 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	M 24
V 13	D 14	M 15	V 16	S 17	D 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	M 24	V 25
S 14	M 15	V 16	S 17	D 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	M 24	V 25	D 26
D 15	V 16	S 17	D 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	M 24	V 25	D 26	M 27
L 16	S 17	D 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	M 24	V 25	D 26	M 27	V 28
M 17	D 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	M 24	V 25	D 26	M 27	V 28	S 29
M 18	V 19	S 20	D 21	M 22	V 23	S 24	D 25	M 26	V 27	S 28	D 29	M 30
J 19	S 20	D 21	M 22	V 23	S 24	D 25	M 26	V 27	S 28	D 29	M 30	V 31
V 20	D 21	M 22	V 23	S 24	D 25	M 26	V 27	S 28	D 29	M 30	V 31	
S 21	M 22	V 23	S 24	D 25	M 26	V 27	S 28	D 29	M 30	V 31		
D 22	V 23	S 24	D 25	M 26	V 27	S 28	D 29	M 30	V 31			
L 23	S 24	D 25	M 26	V 27	S 28	D 29	M 30	V 31				
M 24	D 25	M 26	V 27	S 28	D 29	M 30	V 31					
M 25	M 26	V 27	S 28	D 29	M 30	V 31						
J 26	V 27	S 28	D 29	M 30	V 31							
V 27	S 28	D 29	M 30	V 31								
S 28	D 29	M 30	V 31									
D 29	M 30	V 31										
L 30	V 31											
M 31												

**SORTIE DES BACS  
ET DES ENCOMBRANTS**

Collectes du matin :  
la veille après 19h.  
Collectes de l'après-midi /  
du soir :  
au plus tard 1h avant la collecte.

**▲ DÉCHETS VÉGÉTAUX**

Collecte à partir de 15h pour  
les secteurs 1 et 2 et 19h30  
pour le secteur 3 :

**Lundi**



**▲ Interruption de collecte  
du 2/01/23 au 12/03/23**



**Collecte des sapins :**  
à déposer du 26/12/22  
au 27/01/23 aux adresses  
listées sur [www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr)

**◆ ENCOMBRANTS**

Collecte à partir de 6h :

**Sect. 1 : ◆**

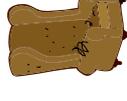
**1<sup>er</sup> mercredi du mois**

**Sect. 2 : ◆**

**2<sup>e</sup> mercredi du mois**

**Sect. 3 : ◆**

**3<sup>e</sup> mercredi du mois**



**■ DÉCHETS TOXIQUES**



**2<sup>e</sup> samedi du mois**

de 9h à 13h

Au Belvédère

Place de Grünstadt

**Déchetterie du SITRU**

1 rue de l'Union  
78420 Carrières-sur-Seine  
**01 39 15 88 74**  
[www.sitru.fr](http://www.sitru.fr)

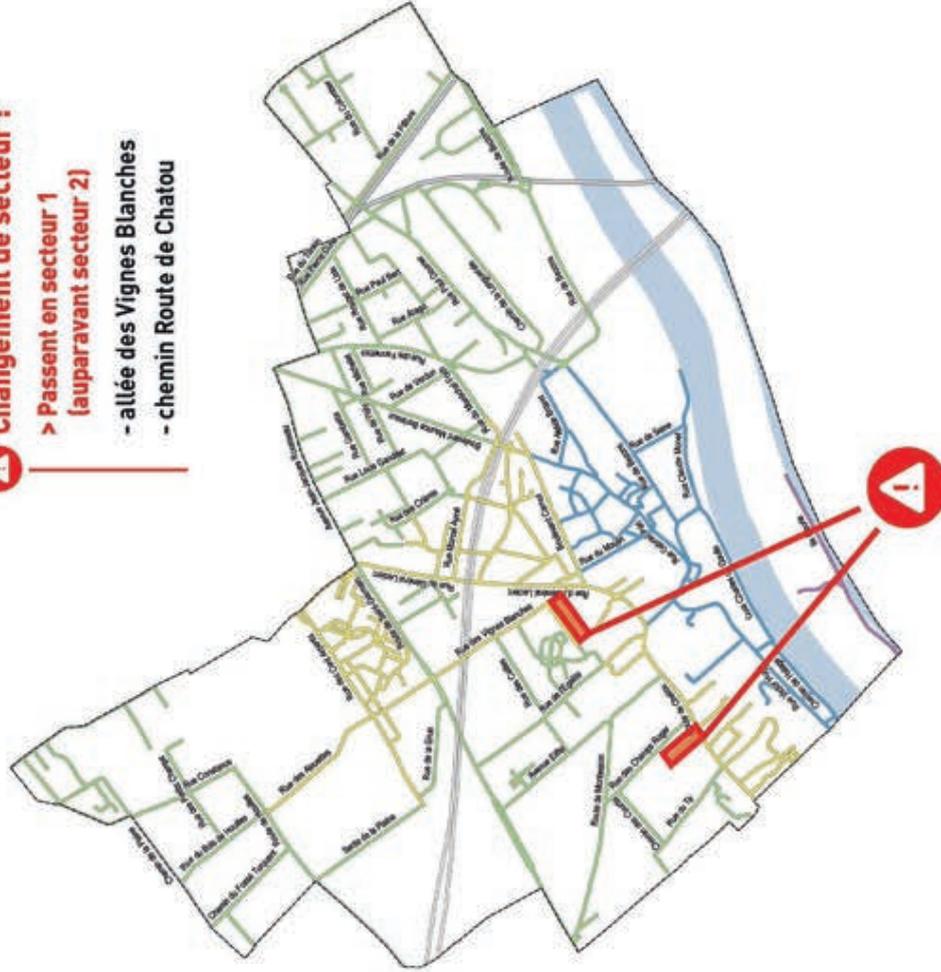


Pour recevoir des alertes et sortir vos bacs le bon jour, téléchargez l'appli **boucle\_tri**

## SECTEURS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS VÉGÉTAUX

### Changement de secteur :

- > Passent en secteur 1  
(auparavant secteur 2)
- allée des Vignes Blanches
- chemin Route de Chatou



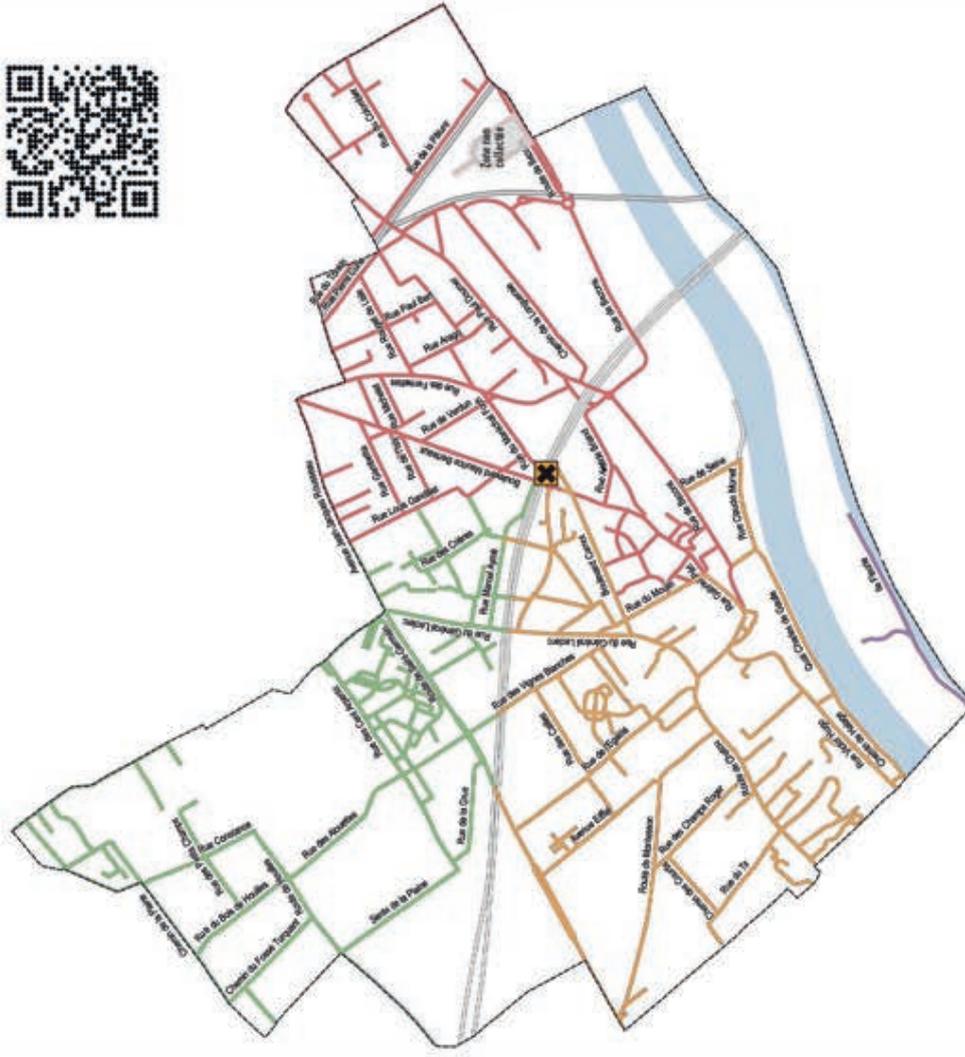
-  **Secteur 1**
-  **Secteur 2**
-  **Secteur 3**

 Zone collectée avec Chatou

Se reporter aux calendriers des villes concernées, téléchargeables sur notre site : [www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr)

## SECTEURS POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Téléchargez  
votre calendrier



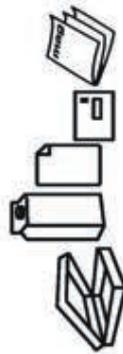
-  **Secteur 1**
-  **Secteur 2**
-  **Secteur 3**

 Zone collectée avec Chatou

Se reporter aux calendriers des villes concernées, téléchargeables sur notre site : [www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr)

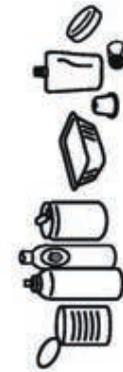
 **Collecte des  
déchets toxiques**

## PAPIERS & CARTONS



**Tous les cartons :** aplatis, même salis.  
**Tous les papiers :** ni déchiquetés ni froissés.  
Ne pas mettre : essuie-tout, mouchoirs en papier et masques chirurgicaux >> Ordures ménagères.

## EMBALLAGES EN MÉTAL



Même tout petit, le déchet en aluminium ou en acier sera recyclé !  
Faut-il laver les emballages ? Non, c'est inutile car ils seront lavés en usine de recyclage ! Il suffit simplement de bien les vider pour qu'ils ne souillent pas les papiers-cartons.

## EMBALLAGES PLASTIQUES MÉNAGERS



Laissez les bouchons, ils seront recyclés !

En vrac, séparés et vidés



## APPAREILS ÉLECTRIQUES (DEEE)

Dépôt en magasin ou déchetterie



Électroménager : réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils électriques, écrans, téléphones, ampoules à économie d'énergie, tubes fluorescents...  
Ces objets contiennent des éléments toxiques. Ils doivent être traités dans une filière spécialisée.

**Non collectés lors des encombrants**

## ENCOMBRANTS

Collecte en porte-à-porte



Gros objets (métal, plastique, bois...), mobilier, matelas, moquette...  
La limite de dépôt est de 2 mètres et 50 kg par objet pour un volume total de 3 m<sup>3</sup>.

**Non collectés :** vitres, miroirs, gravats, déchets toxiques et appareils électriques, textiles

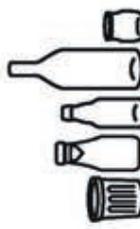
## DÉCHETS TOXIQUES

En déchetterie ou en point de collecte



Batteries, cartouches d'imprimantes, huiles de vidange, peintures, pesticides, piles, radiographies, solvants, produits d'entretien dangereux (aérosols type décapant four, déboucheurs canalisations, alcool à brûler, white spirit, répulsifs...!)

## VERRE



Bouteilles, bocaux et pots.

Pensez à retirer :



Couvercles  
>>> Bac jaune

Bouchons en liège  
>>> Points d'apport  
[www.planeteliège.com](http://www.planeteliège.com)  
>>> Ordures ménagères

## DÉCHETS VÉGÉTAUX

Collecte en porte-à-porte



Tailles, feuilles, pelouse, branchages...  
Maximum par dépôt  
1 bac + 4 sacs (ou fagots)  
ou  
pas de bac >>> 7 sacs (ou fagots)  
100 L max.  
Laisser ouvert

Ne pas jeter avec les végétaux  
ordures ménagères  
déchetterie

## TEXTILES

Borne à textile ou déchetterie

Propres et secs (même abîmés).  
À mettre dans un sac.

Vêtements, linge de maison, chaussures par paire et attachées, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures)...  
>>> Points d'apport  
[www.refashion.fr](http://www.refashion.fr)



**Non collectés lors des encombrants**

## LA DÉCHETTERIE

### Déchetterie du SITRU

1 rue de l'Union - 78420 Carrières-sur-Seine  
01 39 15 88 74 - [www.sitru.fr](http://www.sitru.fr)

### Ouvertures :

**Période estivale (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) :**

Du lundi au vendredi : de 10h à 19h

Samedi et dimanche : de 9h à 19h

**Période hivernale (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) :**

Du lundi au vendredi : de 10h à 17h

Samedi et dimanche : de 9h à 17h

### Jours fériés :

Les horaires du week-end s'appliquent

### Fermetures :

1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre

L'accès est gratuit, ouvert tous les jours, et réservé aux particuliers ayant leur carte d'accès.

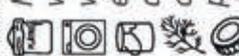
### Documents nécessaires pour créer votre carte d'accès :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Carte à demander sur [macarte.sitru.fr](http://macarte.sitru.fr) ou délivrée dans les bureaux du SITRU le mardi et vendredi matin de 9h à 12h.

### Déchets acceptés :

- Mobilier abîmés, métaux, déchets végétaux, pneus déjantés, vêtements usagés, appareils électriques, ampoules à économie d'énergie, matériaux de construction, plâtres, gravats, palettes, miroirs, vitres, carrelage, équipements sanitaires (wc, évier...), déchets toxiques (peintures, solvants...), huiles, batteries, cartouches d'encre, piles, radiographies...



# COLLECTE DES DÉCHETS 2023 ■ CARRIÈRES-SUR-SEINE

Les collectes sont assurées toute l'année, y compris les jours fériés.

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
S 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	S 2
D 2	M 2	S 2	L 2	M 2	D 3	M 3
L 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 4	M 4
M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	M 5
M 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	M 6
J 6	S 5	M 6	V 6	L 6	M 6	M 6
V 7	D 6	M 6	S 7	M 7	J 7	J 7
S 8	M 7	V 7	D 8	M 8	V 8	V 8
D 9	M 8	S 8	L 9	M 9	S 9	S 9
L 10	M 9	D 9	M 10	V 10	D 10	D 10
M 11	V 10	L 11	M 11	S 11	L 11	L 11
M 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	M 12
J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	M 13
V 14	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14	J 14
S 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	V 15
D 16	M 16	S 16	L 16	M 16	S 16	S 16
L 17	V 17	D 17	M 17	V 17	D 17	D 17
M 18	L 18	L 18	M 18	S 18	L 18	L 18
M 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	M 19
J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	M 20
V 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	J 21
S 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	V 22
D 23	M 23	S 23	L 23	M 23	S 23	S 23
L 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	D 24
M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	L 25
M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	M 26
J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	M 27
V 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	J 28
S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	V 29
D 30	M 30	S 30	L 30	M 30	S 30	S 30
L 31	J 31	M 31	M 31	D 31	D 31	D 31

## ORDURES MÉNAGÈRES



**Sect. 1 :**  
Lundi/Jeu/Samedi  
à partir de 6h

**Sect. 2 :**  
Lundi/Jeu/Samedi  
à partir de 6h

**Sect. 3 :**  
Lundi/Jeu/Samedi  
à partir de 19h30

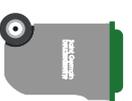
## PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES

En vrac, séparés et vidés



**Mercredi**  
à partir de 6h

## VERRE



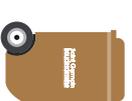
**Mercredi**  
en semaine impaire  
à partir de 7h

Pour commander ou faire réparer vos bacs :  
0 805 294 900  
(Appel gratuit)

## SORTIE DES BACS ET DES ENCOMBRANTS

Collectes du matin :  
La veille après 19h.  
Collectes de l'après-midi / du soir :  
au plus tard 1h avant la collecte.

## DÉCHETS VÉGÉTAUX



Collecte à partir de 15h pour les secteurs 1 et 2 et 19h30 pour le secteur 3 :  
**Lundi**

**Interruption de collecte du 01/08/23 au 20/08/23**

## ENCOMBRANTS

Collecte à partir de 6h :

**Sect. 1 :** 1<sup>er</sup> mercredi du mois

**Sect. 2 :** 2<sup>e</sup> mercredi du mois

**Sect. 3 :** 3<sup>e</sup> mercredi du mois

## DÉCHETS TOXIQUES



**2<sup>e</sup> samedi du mois**  
de 9h à 13h  
Au Belvédère  
Place de Grünstadt

## Déchetterie du SITRU

1 rue de l'Union  
78420 Carrières-sur-Seine  
01 39 15 88 74  
www.sitru.fr

Pour recevoir des alertes et sortir vos bacs le bon jour, téléchargez l'appli *boucle\_tri*

## RECYCLAGE

## PRÈS DE 60 TONNES DE VÊTEMENTS COLLECTÉES !

Les 8 bornes Le Relais et la Croix-Rouge française implantées à Carrières-sur-Seine ont permis l'an dernier de collecter et de recycler 58 tonnes de vêtements et chaussures.



**VALÉRIE ZANOTTI**  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DÉLÉGUÉE  
À L'ENVIRONNEMENT



Grâce aux bons gestes de tri couplés et à la générosité des Carrillons, 25 tonnes de Textile, Linge et Chaussures (TLC) ont été récupérées par la Croix-Rouge française et 33 tonnes par le Relais Val de Seine en 2021. À la Croix-Rouge française, les textiles

collectés sont triés par des bénévoles puis donnés aux plus démunis ou vendus dans les boutiques solidaires. Les bénéfices de la vente permettent de financer les actions de l'association (aide alimentaire, maraudes, etc.).

Le Relais Val de Seine est une coopérative francilienne, membre du mouvement Emmaüs. Les conteneurs sont relevés chaque semaine et les textiles sont triés au centre de tri de Chanteloup-les-Vignes par des personnes en insertion : 40 tonnes de textiles collectées = 1 emploi ! Les vêtements et chaussures triés sont ensuite réemployés (à nouveau portés

ou découpés en chiffons pour l'industrie) ou recyclés (en isolant ou en tissu).

Les 8 bornes réparties dans la ville permettent de collecter tous types de textiles : vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie (ceintures, sacs à main, sacs à dos...). Il est essentiel de bien respecter les consignes de tri : les chaussures doivent être liées par paire et les vêtements propres et secs déposés dans des sacs fermés de 30 litres à l'intérieur de la borne. Les textiles souillés ou déposés à l'extérieur de la borne ne peuvent être revalorisés.

À noter que la borne de la Croix-Rouge française de la rue des Vignes Blanches, jusqu'ici installée sur une place de parking près du Centre technique municipal, a été déplacée en juin sur le trottoir à gauche de l'entrée de la bibliothèque. ●

## INFOS+

Retrouvez les bornes près de chez vous sur [www.carrieres-sur-seine.fr](http://www.carrieres-sur-seine.fr)



## COMPOST

## PRÈS DE 10 TONNES DE COMPOST DISTRIBUÉES



Vendredi 30 septembre, la Ville a organisé, pour la 2<sup>e</sup> fois, une distribution de compost gratuit pour les Carrillons. Près de 10 tonnes ont ainsi été offertes ! C'est une nouvelle fois un beau succès pour cette opération initiée par Valérie Zanotti, Conseillère municipale déléguée à l'Environnement, en avril dernier. Le compost permet d'enrichir le potager et s'avère très utile même à l'automne, période propice aux plantations des arbustes et arbres fruitiers par exemple. ●

## RAMASSAGE CITOYEN

## COUP DE BALAI DANS LES RUES DE CARRIÈRES !



Samedi 17 septembre, près d'une trentaine de Carrillons étaient au rendez-vous du ramassage citoyen organisé à l'occasion du World Cleanup Day. Aux côtés des élus Valérie Zanotti, Michel Millot, Daniel Martin et Julien Mouty, ils ont ramassé 660L d'emballages recyclables (métal, cartons, plastiques, etc.) et la même quantité d'ordures ménagères. 20kg de bouteilles en verre et de nombreux dépôts sauvages (escabeau, siège auto, tube néon, roue de vélo ou encore plaquettes de freins...) ont également été ramassés. « *Malgré le travail quotidien des agents du service Propreté de la Ville dont nous saluons l'implication, nous déplorons les déchets abandonnés dans la nature* », souligne Valérie Zanotti, conseillère municipale déléguée à l'Environnement, qui remercie par ailleurs tous les participants, petits et grands. **Rendez-vous au prochain ramassage citoyen le dimanche 27 novembre de 10h à 12h.** ●

## ÉLAGAGE

## TAILLE DES HAIES : QUE DIT LA LOI ?

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres, tailler ses arbustes et ses haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Les arbres, haies et autres plantations situés sur votre propriété (ou celle dont vous êtes locataire) ne doivent pas gêner le passage des piétons, ni constituer un danger en cachant, par exemple, les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même en risquant de faire chuter un passant si des racines sortent du trottoir. De plus, les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, câbles téléphoniques ou éclairage public).

**Votre responsabilité peut être engagée si un accident survient.** Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires (ou locataires) négligents. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (décret du 26 août 1987). ●



## NUISANCES AÉRIENNES

## UNE NOUVELLE STATION DE MESURE À CHATOU

Bruitparif vient d'installer une station de mesure du bruit aérien afin de disposer de données objectives sur la nature et le niveau des nuisances que nous subissons à Carrières-sur-Seine.



Le 11 octobre dernier, Arnaud de Bourrousse, votre Maire, était aux côtés d'Éric Dumoulin, Maire de Chatou et Président de l'Association des Communes pour la Réduction des Nuisances Aériennes dans l'ouest parisien (ACRENA), Fanny Mietlicki, Directrice de Bruitparif, Michèle Grellier et François Schmitt, respectivement 1<sup>re</sup> Maire-adjointe et Maire-adjoint de Chatou, pour inaugurer la 1<sup>re</sup> station de mesure destinée à évaluer les nuisances sonores liées aux survols de l'ouest parisien, notamment en direction de l'aéroport du Bourget.

Ce dispositif, mis en place par Bruitparif (centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Île-de-France), va d'abord permettre de mener une campagne de relevés de données précises sur la nature et le niveau des nuisances que nous subissons à Carrières-sur-Seine comme dans les villes alentour, en fonction des heures de la journée, des jours de la semaine, des périodes de l'année et

des régimes de vent. Ces mesures pourront ensuite être opposées à la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) afin d'obtenir un rehaussement des seuils de survols, voire une modification des couloirs aériens.

Cette antenne a été installée dans un contexte d'augmentation du trafic du Bourget depuis août 2021. Ainsi, sur la période d'août 2021 à août 2022, le trafic a été supérieur de plus de 20% à celui observé en 2019 (selon Bruitparif). ●

## INFOS+

**Vous pouvez consulter les données enregistrées par l'antenne de Chatou via <https://survol.bruitparif.fr/?station=78400-CHATOU-BEAUREGARD>**



## MYCICULTURE

## LES CHAMPIGNONS RESTERONT CARRILLONS !

Après la fermeture de la Champignonnière des Alouettes en février dernier, la culture des champignons a repris en août avec trois couples d'exploitants. Témoignage de l'un d'entre eux.



**CARLOS ANDRADE**  
CONSEILLER MUNICIPAL  
DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE  
ET AU SITRU



Ils ont tout fait pour préserver les champignons carrillons, « *le terroir de Carrières* » comme ils le disent eux-mêmes, et ils ont réussi. Madame Vang possède aujourd'hui l'une des trois nouvelles entreprises de culture de champignons créées en août : l'EARL Champi Île-de-France qui, comme les

deux autres, Moua et Champixiong, est installée dans l'ancienne carrière sous-terrainne située rue des Alouettes. En février dernier, la Champignonnière des Alouettes, dont son mari était le gérant, a fermé suite à des difficultés de production et des mauvaises récoltes dues notamment à une dégradation de la qualité du substrat (compost), matière indispensable à la myciculture. Mais Madame Vang ne voulait pas voir disparaître les champignons carrillons ! Elle est donc repartie de zéro avec un nouveau substrat venant d'Indre-et-Loire et une production trois fois inférieure à la précédente dont elle assure elle-même la cueillette avec son mari.

Si la culture du champignon leur tient tant à cœur, c'est parce qu'ils y travaillent depuis déjà plusieurs années. M. Vang a débuté dès 2011 comme salarié à la Champignonnière des

Alouettes alors gérée par Jean-Louis Spinelli, le propriétaire des lieux, avant de reprendre les rênes de l'entreprise en 2020.

Aujourd'hui, le couple produit et livre 1 tonne de champignons par jour : des champignons de Paris blancs, des champignons crèmes au goût un peu plus corsé, ainsi que des pleurotes et des shiitakés. On peut les retrouver notamment chez le primeur de la Halle Carnot ainsi que dans les marchés et supermarchés alentour. Des champignons cultivés à la main dans les anciennes carrières de la ville qui ont le bon goût du terroir carrillon ! ●

## INFOS+

**EARL Champi Île-de-France**  
36 rue des Alouettes  
01 39 57 90 08  
[earl.alouettes@sfr.fr](mailto:earl.alouettes@sfr.fr)

## AGRICULTURE

## BELLE SAISON POUR LE CHAMP CARRILLON

Au Champ carrillon, chacun peut s'approvisionner à prix compétitifs de légumes et de fruits de saison cultivés avec les méthodes biologiques. C'est le fruit d'une histoire de famille et des belles rencontres qu'elle a su provoquer. Récit.



Bonne première saison pour le Champ carrillon ! Morgane et Caroline, ses exploitantes, le reconnaissent : « *nous n'avons pas à rougir de nos résultats* ». Avec un été aussi chaud, ce n'était pas garanti. Après le décès de Daniel Willemain, maraîcher à la retraite, ses fils Luc et Adrien et la conjointe de ce dernier, Andréa Carmagnac, ont eu l'idée de proposer en prêt à des personnes en

reconversion le terrain de 5 700 m<sup>2</sup> situé au 5, rue de la Seine. « *L'objectif n'était pas financier. Nous souhaitons qu'une personne désireuse de se lancer dans le maraîchage avec des techniques de permaculture et un esprit de partage et de lien social puisse reprendre la main* ».

## Un projet solidaire et écologique

Moyennant le prêt du terrain agrémenté de quelques cultures déjà existantes - framboisiers, rhubarbe asperges, fruitiers, herbes aromatiques... - le maraîcher choisi le valoriserait avec des méthodes respectueuses de l'environnement. La conjointe d'Adrien Willemain s'est chargée de l'opérationnel et a contacté le lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye. « *Deux professeurs m'ont présenté*

*le profil de Caroline et Morgane. Elles étaient deux et répondaient à notre vision du projet : créer un lieu du vivant, d'échange et de partage* ». La famille Willemain a mis à la disposition des nouvelles exploitantes le matériel disponible : tuyaux d'irrigation, bâche pour la serre, outils... « *En plus, elles ont fait du Champ carrillon un lieu de rencontre si convivial* », se réjouit Andréa Carmagnac. « *Ce succès honore la mémoire de mon beau-père* » et reste partageable par tous les Carrillons. ●

## INFOS+

**La ferme du Champ carrillon**  
5, rue de Seine  
[contact@lechampcarrillon.fr](mailto:contact@lechampcarrillon.fr)  
06 59 43 49 01 et 06 63 53 17



## VÉLOS EN LIBRE SERVICE

## BELLE ÉCHAPPÉE POUR LES VÉLOS TIER !

Saint Germain  
bouclesdeSeine

Déployés depuis fin juin à Carrières-sur-Seine comme dans 13 autres communes de l'Agglo, les vélos électriques en libre-service rencontrent déjà un franc succès. Décryptage en chiffres des débuts de cette expérimentation dans notre ville.



60 vélos déployés



3 790 trajets  
Distance moyenne par  
trajet : 2,1 km



1 218 usagers



Temps de trajet moyen :  
11 min



Pics de trajets :  
à 8h + entre 16h et 23h

Données collectées par la société Tier entre juin et septembre 2022 pour notre ville.

Fort de ce succès, en accord avec la Ville, l'opérateur Tier va prochainement augmenter le nombre de vélos déployés à Carrières-sur-Seine. De nouvelles stations pourraient aussi être implantées suivant les demandes des usagers cyclistes qui parviendront à la mairie [[mairie@carrieres-sur-seine.fr](mailto:mairie@carrieres-sur-seine.fr)]. ●

## INFOS+

Plan des stations et modalités de réservation sur le site de la Ville :



## PAROLES DE CARRILLON

## « CIRCULER À VÉLO À CARRIÈRES EST PLUTÔT AGRÉABLE »



Thomas Coan est membre de l'association Réseau Vélo 78, qui vise à promouvoir la pratique du vélo au quotidien. Pour aller au travail, faire ses courses ou se promener, le vélo est son moyen de transport principal. Témoignage d'un cycliste convaincu.

« Carrières-sur-Seine est une ville plutôt sympa pour les usagers du vélo comme moi. Plusieurs axes sont bien aménagés, notamment pour traverser la ville entre le collège et le lycée par exemple ; le centre historique et les bords de Seine sont aussi agréables... Certaines parties le sont moins, comme la route de Saint-Germain et la rue du Général Leclerc, mais il suffit de trouver comment les contourner.

Le vélo est un mode de transport pratique et rapide, bien plus que la voiture. D'autant plus qu'aujourd'hui, l'offre de vélos et d'équipements pour cyclistes s'est énormément diversifiée, avec des vélos électriques ou à trois roues pour ceux qui seraient moins à l'aise, des vélos cargos pour transporter les courses ou encore des gilets clignotants dans le dos pour annoncer que l'on tourne à droite ou à gauche. De quoi allier praticité, confort et sécurité. Et contrairement au métro, à vélo, on a toujours une place assise ! » ●

## VÉLOS ÉLECTRIQUES

## UNE AIDE DE 500€ POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Vous souhaitez acquérir votre propre vélo ? Île-de-France Mobilités, l'organisme gérant les transports en commun régionaux, propose aux particuliers une aide de 500 à 600€ pour l'achat d'un vélo électrique, cargo, pliant ou adapté. Les artisans et commerçants peuvent également bénéficier d'une aide pour acheter un vélo cargo triporteur à travers le "Chèque vert" régional.

À noter : Pour bénéficier de cette aide régionale, vous devez justifier que ni la Ville, ni la Communauté d'agglomération (CASGBS) n'accorde de subvention pour cet achat. Ce document justificatif est téléchargeable sur [carrieres-sur-seine.fr](http://carrieres-sur-seine.fr)

Depuis le lancement du dispositif en 2020, 268 Carrillons en ont bénéficié, dont :

- 249 pour un vélo électrique classique
- 1 pour un vélo cargo sans assistance électrique
- 7 pour un vélo cargo avec assistance électrique
- 7 pour un vélo pliant sans assistance électrique
- 18 pour un vélo pliant avec assistance électrique
- 2 pour un vélo adapté

Le montant de l'aide accordée s'élève en moyenne à 480€. ●

INFOS+ Renseignements et demande :



## PISTES CYCLABLES

## POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Pour faciliter les déplacements des cyclistes et favoriser la pratique du vélo, la Ville poursuit le déploiement de ses itinéraires cyclables. Les travaux se sont déroulés pendant les vacances de la Toussaint.



## Rue des Vignes Blanches

Afin d'assurer la continuité de la piste cyclable qui relie le centre-ville au lycée Les Pierres Vives, une bande cyclable bidirectionnelle a été créée rue des Vignes Blanches, entre la rue André et Robert Fleury et le square du 19 mars. Sur la portion entre la rue des Cailles et la rue André et Robert Fleury, le marquage de la piste cyclable déjà existante a été refait et complété.

## Rue des Fermettes

Dans la même logique de continuité cyclable entre le quartier des Plants de Catelaine et le collège Les Amandiers, une bande cyclable bidirectionnelle a également été créée rue des Fermettes et rue Paul Doumer, allant de la rue du Maréchal Foch jusqu'au rond-point des courts de tennis des trois buttes.

## Boulevard Carnot

Enfin, une nouvelle piste cyclable a été réalisée tout au long du boulevard Carnot. Un marquage vertical a été ajouté pour préciser qu'il s'agit d'un axe partagé et **le stationnement, auparavant en alternance mensuelle, a été fixé côté pair.**

Un nouveau programme de déploiement de pistes cyclables est à l'étude pour 2023 comprenant entre autre des aménagements piétons et cyclistes rue des Vignes Blanches, sur le tronçon situé entre la rue des Cailles et la route de Saint-Germain (RD311). ●



MICHEL MILLOT

MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ  
À L'URBANISME, À LA VOIRIE,  
À LA SÉCURITÉ ET  
AUX AFFAIRES MILITAIRES

## MOBILITÉS DOUCES

## LA PASSERELLE EOLE INAUGURÉE

La nouvelle passerelle de mobilités douces, qui permet de traverser la Seine à pied ou à vélo entre Bezons et Nanterre, a été inaugurée jeudi 15 septembre.

Votre Maire, Arnaud de Bourrousse, ainsi que Michel Millot, Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, à la Voirie, à la Sécurité et aux Affaires militaires, et Jean-Pierre Valentin, Maire-adjoint délégué aux Transports, aux Systèmes d'information et au Tourisme fluvial (ci-contre avec la Maire de Bezons Nessrine Menhaouara), ont inauguré la passerelle Eole le 15 septembre dernier aux côtés d'autres élus locaux, financeurs et porteurs du projet. À l'origine, seul le pont ferroviaire Eole devait être réalisé. Les élus de Carrières-sur-Seine ont impulsé la réalisation de ce projet qui a démarré en 2012.

Ouverte à la circulation après 4 ans de travaux, la passerelle à encorbellement permet aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite de traverser la Seine et de rejoindre Nanterre depuis la rue Charles-François-Daubigny à Bezons. Elle représente une alternative plus sécurisée et plus rapide que l'itinéraire passant par le pont de Bezons, permettant, par exemple, de rejoindre La Défense en vélo en moins de 25 minutes depuis la gare de Houilles/Carrières-sur-Seine.

Le chantier, lancé en 2019 dans le cadre du prolongement du RER E à l'Ouest (projet Eole), a été financé par la Région Île-de-France, la Ville de Nanterre, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine et la CASGBS pour un montant total de 8,2 M€. L'entretien de la passerelle, financé par la CASGBS, sera assuré par la ville de Bezons. ●



JEAN-PIERRE VALENTIN

MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ  
AUX TRANSPORTS,  
AUX SYSTÈMES D'INFORMATION  
ET TOURISME FLUVIAL



## ÇA ROULE SUR LA PASSERELLE !

Le succès de la passerelle Éole est incontestable, selon l'association Réseau Vélo 78 qui a effectué des comptages le 22 septembre dernier et a enregistré, dans les deux sens :

- 145 passages le matin entre 8h et 9h
- 111 passages le soir entre 18h et 19h
- 88% à vélo, 12% en trottinette
- 33% des personnes rencontrées prenaient la voiture ou les transports en commun avant l'ouverture de la passerelle

## RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

DES AIDES POUR LES VÉHICULES PROPRES 

Pour lutter contre la pollution, la Région Île-de-France propose des aides à l'acquisition de véhicules propres : achat d'un véhicule électrique ou à hydrogène, transformation d'un véhicule polluant grâce à la technique *retrofit* ou installation d'un kit bioéthanol.

En Île-de-France, le transport routier est le premier secteur émetteur de polluants pour la qualité de l'air et le second en termes de particules fines. Face à ce constat, la Région soutient les particuliers et les entreprises qui souhaitent acquérir un véhicule propre. Depuis 2018, plusieurs aides régionales ont ainsi été mises en place. Elles permettent notamment d'anticiper les restrictions de circulation qui s'appliquent progressivement à l'intérieur de la Zone à Faibles Émissions\* (ZFE) (cf. encadré).

• **Aide pour acheter un véhicule électrique ou à hydrogène**

La Région soutient les Franciliens souhaitant se séparer de leur véhicule thermique polluant (Crit'Air 3, 4, 5 ou non classé) pour le remplacer par un véhicule électrique ou à hydrogène. L'aide varie entre 1500 et 6000€ en fonction du revenu fiscal de référence et est cumulable avec les aides de l'État (bonus écologique et prime à la conversion). Le bénéficiaire doit travailler dans une commune de la Zone à Faibles Émissions\*.

• **Aide pour transformer son véhicule par retrofit**

Le *retrofit* consiste à extraire la mécanique d'origine, le moteur, le réservoir et le pot d'échappement d'un véhicule thermique pour les remplacer par un moteur électrique. La Région soutient cette transformation pour



les véhicules âgés de plus de 5 ans, à hauteur de 500€ pour les deux-roues et de 2500€ pour les véhicules quatre-roues.

• **Aide pour rouler au bioéthanol**

Face à la hausse des prix des carburants, la Région soutient les Franciliens qui souhaitent équiper leur véhicule à essence d'un boîtier E85 permettant d'utiliser du bioéthanol. Son aide de 500€ est valable pour l'achat et l'installation d'un kit effectués par un professionnel agréé entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2022. ●

**INFOS**

Conditions et demandes d'aides sur [iledefrance.fr/vehicules-propres-aides](http://iledefrance.fr/vehicules-propres-aides)



**Interdiction de circulation dans la Zone à Faibles Émissions\***

- **Depuis juin 2021 :** les véhicules Crit'Air 4, 5 et non-classés,
- **En juillet 2023 :** les Crit'Air 3,
- **En janvier 2024 :** les Crit'Air 2,
- **En 2030 :** objectif de 100% de véhicules propres.

\* La Zone à Faibles Émissions (ZFE) couvre 77 communes comprises à l'intérieur du périmètre de l'A86 : [www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr](http://www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr)



**T 13 : UN NOUVEAU TRAM DANS LES YVELINES**

Inauguré le 6 juillet 2022, le Tram 13 Express relie les villes de Saint-Germain-en-Laye et Saint-Cyr-l'École en 12 stations et environ 30 minutes. Projet lancé en 2008, ce tramway 100% électrique a pour objectif de relier le Nord et le Sud du département tout en assurant les correspondances avec les autres réseaux de transport, notamment les RER A et C et les lignes L, N et U du Transilien. À terme, la ligne devrait être étendue de Saint-Germain-en-Laye à la gare RER d'Achères. ●

**INFOS**

Retrouvez l'ensemble des stations en scannant ce QR Code



## TRANSPORT À LA DEMANDE

## UN MINIBUS POUR LES SENIORS CARRILLONS

Un nouveau véhicule de 8 places est à la disposition des Carrillons retraités pour faciliter leurs déplacements. La remise des clés s'est déroulée le 23 septembre dernier.



AGNÈS CONESA-ROUAT

MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE  
AUX AFFAIRES SOCIALES ET  
À LA POLITIQUE DE LA VILLE



Se rendre à un rendez-vous médical ou faire ses courses peut devenir compliqué pour les personnes âgées seules, qui ont des difficultés à se déplacer ou ne disposent pas de véhicule personnel. Un constat confirmé par l'analyse des besoins sociaux lancée en 2019 par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) auprès des Carrillons. Pour y répondre, la Ville a donc décidé de mettre en place un minibus dédié aux seniors et adapté aux personnes à mobilité réduite. Porté par Agnès Conesa-Rouat, Maire-adjointe déléguée aux

Affaires sociales et à la Politique de la Ville, le projet a été très bien accueilli par les commerçants carrillons qui ont acheté les espaces publicitaires permettant de financer le véhicule. Les Carrillons retraités peuvent donc faire appel à ce service en s'acquittant d'une participation annuelle de 40€ (gratuit pour les personnes bénéficiant du minimum vieillesse) après une simple réservation téléphonique auprès du CCAS. Des circuits au sein de Carrières-sur-Seine et vers les communes voisines sont proposés et évolueront en fonction des demandes pour répondre au plus près des besoins de nos aînés. Le minibus permet aussi aux jeunes sportifs du quartier des Alouettes dont les familles ne sont pas véhiculées de se rendre le mercredi sur les lieux de leur activité en club au complexe sportif des Amandiers (contre une participation annuelle de 10€ par jeune). ●

## INFOS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

01 30 86 89 48/61

Vidéo et informations en scannant ce QRCode



## BUS KEOLIS

## LA VILLE MOBILISÉE POUR DÉFENDRE LES USAGERS

Face aux nombreuses réclamations relatives notamment à la ponctualité des bus Keolis, une cellule de crise a été créée pour tenter de trouver des pistes d'amélioration.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, Keolis est le nouvel opérateur de transport de bus pour le secteur Est des lignes des Boucles de Seine, marché attribué par Île-de-France Mobilités. Un changement qui n'est pas passé inaperçu pour les Carrillons, en raison surtout du manque de ponctualité des bus, parfois très important. La mairie a reçu des dizaines de plaintes d'usagers. Keolis reconnaît de son côté avoir reçu plus de 800 mails de réclamation via son formulaire de contact, entre janvier et mai 2022. La grande majorité (57%) concernait la régularité. D'autres pointent également la mauvaise conduite de certains chauffeurs et des bus trop pleins. La situation est prise très au sérieux par votre Maire, Arnaud de Bourrousse, et Jean-Pierre Valentin, Maire-adjoint délégué

aux Transports, et une cellule de crise a été mise en place avec les différentes parties prenantes de cette gestion, en l'occurrence la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS), dont c'est la compétence exclusive, Île-de-France Mobilités et Keolis.

Face à ces diverses plaintes, Keolis met en avant la crise des semi-conducteurs et des problèmes techniques concernant son Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs (SAEIV), un système de localisation des bus en temps réel permettant notamment, en principe, d'améliorer la régularité des véhicules en circulation. L'opérateur reconnaît également un "taux d'absentéisme très élevé" (17%) parmi les chauffeurs, ainsi que des difficultés de recrutement et des comportements inadaptés ayant entraîné des licencements. Pour y faire face, Keolis indique notamment avoir mis en place une nouvelle organisation managériale et renforcé les contrôles de terrain. L'entreprise s'est engagée à assurer prioritairement le transport scolaire, lui aussi touché par ces dysfonctionnements. ●

## INFOS

La Ville invite les usagers à transmettre leurs réclamations à [transport@casgbs.fr](mailto:transport@casgbs.fr) [et [mairie@carrieres-sur-seine.fr](mailto:mairie@carrieres-sur-seine.fr) en copie] avec toutes les précisions sur les dysfonctionnements afin que l'opérateur Keolis puisse y remédier au plus vite.

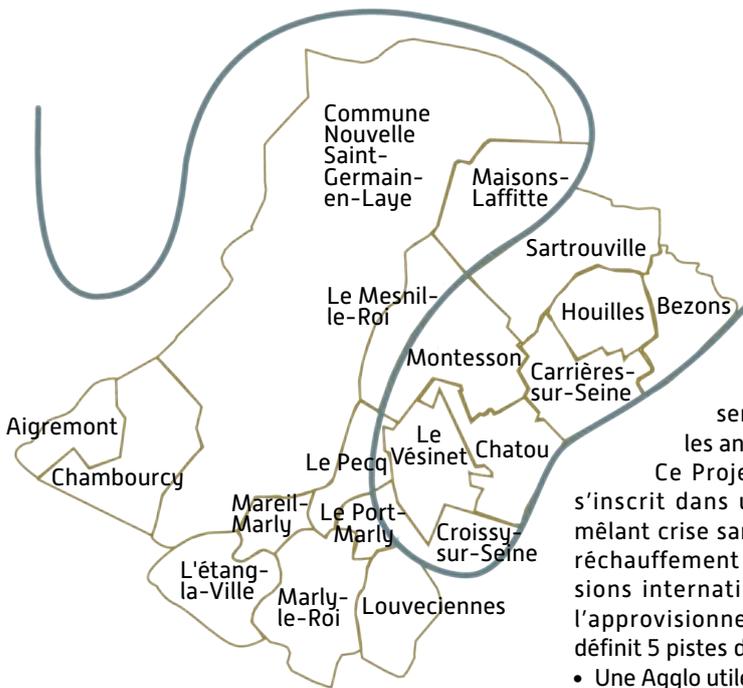
Info trafic en temps réel : [www.saintgermainbouclesdeseine.fr](http://www.saintgermainbouclesdeseine.fr)

## CASGBS

# UN NOUVEAU PROJET POUR NOTRE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Saint Germain  
bouclesdeseine

Jeudi 30 juin, les élus communautaires ont adopté le nouveau projet de notre territoire : un document stratégique fédérateur qui exprime la vision des élus pour l'agglomération et indique les priorités d'action des prochaines années.



Née en 2016 de la fusion de 3 intercommunalités, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) rassemble aujourd'hui 19 communes. Les élections municipales de 2020 ont eu pour effet de renouveler pour partie les élus membres de son assemblée. C'est pourquoi l'ensemble des conseillers communautaires, parmi lesquels Arnaud de Bourrousse, votre Maire, qui est Vice-président de la CASGBS en charge de

l'Attractivité et de la promotion des réseaux d'entreprises et des pépinières, ont décidé d'élaborer un nouveau Projet de Territoire (2020-2026) afin de définir collectivement les lignes de force des politiques qui seront conduites dans les années à venir.

Ce Projet de Territoire qui s'inscrit dans un contexte inédit mêlant crise sanitaire, défis liés au réchauffement climatique et tensions internationales concernant l'approvisionnement en énergies, définit 5 pistes d'actions :

- Une Agglo utile : agir concrètement pour faciliter le quotidien (déplacements, vitalité des centres-villes, sécurité, santé)
- Une Agglo créative : mettre en réseau pour faire fructifier les initiatives et catalyser les innovations (entreprenariat, innovation, coopération intercommunale)
- Une Agglo attractive : cultiver un cadre d'exception pour vivre, travailler et se divertir (attractivité économique, patrimoine, tourisme, logement)

- Une Agglo nature : préserver nos paysages (forêt, bords de Seine, terres agricoles, prévention des risques naturels)
- Une Agglo responsable : œuvrer pour réduire notre empreinte environnementale et maîtriser la facture énergétique (valorisation des ressources, production et économies d'énergie).

### INFOS+

Parc des Érables - Bâtiment 4  
66 route de Sartrouville 78230 Le Pecq  
01 30 09 75 30 - [casgbs.fr](http://casgbs.fr)

## LA CASGBS EN CHIFFRES

19 communes

335 109 habitants

91 conseillers communautaires

## Que fait l'Agglo ?

La CASGBS exerce des **compétences obligatoires\*** définies par la loi :



Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



Transports



Aménagement de l'espace communautaire



Développement économique



Logements



Politique de la Ville



Tourisme



Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)



Gestion de l'eau et de l'assainissement

\*L'Agglo exerce également des compétences optionnelles (lutte contre les pollutions, construction et gestion d'équipements culturels et sportifs, etc.) et des compétences facultatives que les communes membres ont décidé de lui transférer (déploiement du haut débit, pistes cyclables).

## APPEL À CANDIDATURE

# LANCEMENT DU 1<sup>ER</sup> INCUBATEUR D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE



**ARNAUD DE BOURROUSSE**

 VICE-PRÉSIDENT DE LA CASGBS  
 EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT  
 ÉCONOMIQUE

L'Agglo lance un programme d'incubation et d'accélération visant à accompagner des entreprises innovantes et futures pépites de la technologie à impact dans le développement de leur projet.



Pour renforcer l'attractivité de son territoire auprès des jeunes entreprises innovantes, la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) a missionné iXcampus afin de lancer un programme d'accompagnement dédié aux projets innovants et en croissance : le 1<sup>er</sup> incubateur de tech à impact du territoire.

Pendant 12 mois, hébergés au sein d'iXcampus à Saint-Germain-en-Laye, les lauréats de cet appel à candidature bénéficieront d'un accompagnement sur mesure leur permettant de créer ou d'accélérer leur projet. Ils seront guidés dans une démarche visant à identifier leur impact environnemental et sociétal et ainsi définir une feuille de route ayant pour objectif de prendre en compte cet impact au cœur de leur *business model*. Ils bénéficieront du soutien d'experts et pourront aussi facilement prototyper leur solution grâce à L'Open Design Lab implanté sur le campus. « L'ambition de l'agglomération est de se positionner comme un territoire d'expérimentations innovantes, explique

Arnaud de Bourrousse, votre Maire et Vice-président de la CASGBS en charge de l'Attractivité, de la Promotion des réseaux d'entreprises et des Pépinières. *Face aux défis économiques actuels, il me semble crucial d'accompagner davantage les entreprises qui ont des projets à fort potentiel. L'enjeu est de permettre aux porteurs de projet et entreprises qui sont à la recherche de relais de croissance ou de partenariats technologiques de formaliser et de concrétiser leurs projets sur le territoire des Boucles de Seine.* » ●

**INFOS**
<https://ixcampus.eu/incubateur/>


## EMPLOI ET INSERTION

## RETROUVER LE CHEMIN VERS L'EMPLOI

**Vous êtes demandeur d'emploi ? Ne restez pas seul ! Des professionnels et des bénévoles peuvent vous aider à réintégrer le marché du travail ou à trouver une formation.**


**La Cité de l'emploi aux Alouettes**

Depuis mai dernier, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) a mis en place la Cité de l'emploi dans les quartiers prioritaires de Sartrouville et de Carrières-sur-Seine. Son objectif est de permettre aux acteurs de proximité de collaborer dans un but commun : l'accès à l'emploi et à la formation qualifiante des personnes qui en sont les plus éloignées, en particulier les femmes et les demandeurs d'emploi de très longue

durée. Cela passe, par exemple, par des ateliers de coaching, des chantiers éducatifs, des découvertes de métiers en lien avec les entreprises du territoire... À Carrières-sur-Seine, le dispositif s'adresse aux habitants du quartier des Alouettes et est coordonné par l'Espace de Vie Sociale (EVS), service de la commune.

*\*Les quartiers dits "prioritaires" de la politique de la ville (QPV) sont les territoires où s'applique la Politique de la Ville, politique gérée par l'Agglo qui vise à réduire les écarts de niveau de vie avec le reste du territoire et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants, subissant notamment un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs.*

**INFOS**


01 39 57 78 50

[p.dinis@carrieres-sur-seine.fr](mailto:p.dinis@carrieres-sur-seine.fr)
**Les permanences de Boucle Accueil Emploi**

Boucle Accueil Emploi (BAE) est une association à but non lucratif qui accueille, informe et conseille toutes les personnes en recherche d'emploi. Des conseillers bénévoles, dotés d'une solide expérience professionnelle, accompagnent individuellement les candidats dans leurs recherches : rédaction de CV et lettres de motivation, formations (bureautique, anglais, sophrologie...), préparation aux entretiens, etc. Présente sur le territoire de la Boucle de Seine depuis plus de 40 ans, l'association propose des permanences à la mairie de Carrières-sur-Seine tous les vendredis de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous. ●

**INFOS**


Sur RDV au 01 30 86 89 89

[bae.accueil.carrieres@gmail.com](mailto:bae.accueil.carrieres@gmail.com)
[bae-78.com](http://bae-78.com)


## NOUVELLE POISSONNERIE

## LA MÈRE LOUISE, LA MER SUR UN PLATEAU

Romain Gillon est un poissonnier authentique, un vrai de vrai qui vend du frais ! Il a repris l'enseigne d'Ulysse Descamps il y a quelques mois. Rendez-vous à la halle Carnot.



L'accent des bords de mer du nouveau propriétaire de la poissonnerie ne trompe pas. L'enseigne La Mère Louise remplace Ulysse à la halle Carnot. Et ses poissons n'ont pas fait un long voyage puisqu'ils viennent, comme le patron, de Boulogne-sur-Mer. Romain

Gillon y était, jusqu'à peu, marin-pêcheur aux côtés de son père et de son frère. Une tradition dans la famille qui a compté jusqu'à 5 bateaux. Mais la crise est passée par là et Romain s'est reconverti dans la vente des produits de la mer qui n'ont plus de secret pour lui. Des bateaux dans la famille, il n'en reste qu'un, auprès duquel il se fournit. Quand les arrivages sont maigres ou selon la demande, il se tourne vers ses ex-collègues.

« Je suis passé d'un métier de solitaire à un métier de contact avec une clientèle. C'est très différent, j'apprends. Il y a moins de pression que quand on part en mer et qu'on ne sait pas ce qui va se passer, gros temps ou petite pêche ». Si la mer lui manque parfois, il est heureux de sa reconversion. « Les gens ici sont sympathiques », se réjouit-il.

Une petite crainte persiste : que son accent dérouté les Carrillons. C'est pourtant comme un label.

Pour cette aventure dans laquelle il s'est lancé, Romain Gillon travaille dur. Levé tôt, couché tard, il veut se donner les moyens de réussir. Il a changé l'étal, l'a équipé de vitres et soigne la présentation de ses produits : poissons de toutes sortes, fruits de mer, huîtres ainsi que des produits traiteurs faits maison. On peut passer commande et même se faire livrer. ●

## INFOS ☒

**Du jeudi au samedi : 8h30-13h et 16h-19h30,**  
**Le dimanche : 8h30-13h**  
**07 50 30 39 62**

## SALON DE THÉ

## ÉVASION GOURMANDE CHEZ JNANE FEZ

Un nouveau salon de thé marocain a ouvert le 8 septembre avenue du Maréchal Juin. Thé à la menthe et pâtisseries vous y attendent dans une ambiance orientale.



C'était un projet de longue date. Aziza Ouazaf souhaitait ouvrir un lieu pour transmettre les savoir-faire culinaires qu'elle a reçus de sa mère et sa grand-mère, traiteurs au Maroc. Ce local, déjà précédemment occupé par un salon de thé, était parfait pour son concept : un comptoir ouvert pour permettre aux clients de la voir cuisiner ses spécialités sucrées et salées, une salle d'une quinzaine de couverts alliant simplicité et convivialité, une décoration moderne qu'elle a su ponctuer de quelques touches orientales traditionnelles.

« Je prépare tout sur place, au jour le jour. Cornes de gazelle, chabakya (gâteau enrobé de miel et de graines de sésame), crêpes marocaines... Je cuisine tout selon les recettes authentiques de ma grand-mère. » Côté boisson, le thé à la menthe est servi au verre ou à la théière. Tajines, kefta ou encore salade aux épices marocaines sont également au menu, sans oublier l'inévitable couscous, le vendredi uniquement sur réservation. « Tout est proposé sur place ou à emporter. Au-delà de la cuisine, ce que j'aime surtout c'est le contact humain, confie Aziza. On reçoit tout le monde ici : des personnes âgées, des collègues de travail pour une réunion, des mamans avec leurs enfants le mercredi, des groupes d'amis... J'aime leur faire plaisir pour qu'ils passent un bon moment et repartent ravis. »

Le parfum de la fleur d'oranger, la douceur des épices marocaines, la musique orientale en fond sonore... c'est à un véritable moment d'évasion que vous invite Jnane Fez, dans une ambiance chaleureuse et apaisante. ●

## INFOS ☒

**21 avenue du Maréchal Juin**  
**Du mardi au samedi de 12h à 20h**  
**Le dimanche de 11h30 à 15h30**  
**01 80 35 10 07**

## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

# UNE CUISINE GASTRONOMIQUE "DÉCONTRACTÉE ET GÉNÉREUSE" AU PANORAMIC

Le Panoramic a changé de propriétaire. Si le nom du restaurant reste le même, la carte, elle, a été entièrement revue pour proposer une cuisine gastronomique mais abordable.



**D**enis Le Corre et Hafid Ramouch ont repris Le Panoramic en septembre 2020. Entre confinements et pass sanitaire, la période était peu propice à l'ouverture d'un restaurant. Ils ont pourtant poursuivi l'aventure dans laquelle ils s'étaient lancés, lui, ancien cadre dirigeant d'Areva, et le chef-cuisinier

Hafid Ramouch, qui a auparavant travaillé auprès de nombreux chefs renommés (Michel Rostang, Bernard Loiseau, Alain Ducasse, etc.). Leur idée : proposer une « *gastronomie décontractée et généreuse* ». « *Nous concoctons une cuisine entièrement faite maison à base de produits frais et de saison, précise Hafid Ramouch, avec une carte courte (4 entrées, 4 plats, 4 desserts au choix) qui garantit la qualité des produits.* » Foie gras au torchon, tartare de daurade, foie de veau grillé, vacherin à la mangue... « *C'est une cuisine pleine d'amour et de passion du métier, servie avec une présentation soignée pour en mettre plein les yeux et les papilles* », résume le chef.

« *Nous souhaitons proposer une cuisine gastronomique sans le carcan qui va*

*avec, indique Denis Le Corre. Nous mettons un point d'honneur à proposer des formules abordables, à partir de 24€ le déjeuner en semaine et jusqu'à 43,50€ le soir et le week-end. Et malgré l'inflation, nous n'avons pas augmenté nos prix* », insiste-t-il. Le restaurant dispose également d'une salle de réception d'une quarantaine de couverts pour accueillir aussi bien les repas d'affaires que les mariages et autres cérémonies. ●

## INFOS+

1 rue des Fermettes

Du mercredi au dimanche midi :

12h-14h et 19h-21h30

01 39 57 64 58

[lepanoramic.com](http://lepanoramic.com)



**Le Panoramic recrute du personnel en cuisine et en salle !**

## COMMERCE DE PROXIMITÉ

# CHOUETTE, LA SUPÉRETTE DES ALOUETTES EST OUVERTE !

Bonne nouvelle pour les habitants du quartier des Alouettes ! Un nouveau commerce alimentaire a ouvert ses portes début octobre pour remplacer celui qui avait fermé en juin.



**JULIEN MOUTY**

MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ  
AUX COMMERCE ET  
AU PATRIMOINE BÂTI



**C'**est LE commerce de proximité du quartier : 380 m<sup>2</sup> pour « *trouver près de chez vous tout ce dont vous avez besoin au quotidien : denrées alimentaires, fruits et légumes, produits du monde... ainsi qu'un dépôt de pain et bientôt un relais colis* », annonce avec enthousiasme Louise Koutouan, l'une des associés de ce nouveau commerce.

Suite à la fermeture de la précédente supérette avant l'été, le Maire et son équipe se sont mobilisés pour trouver un repreneur rapidement. En effet, même si le local, qui appartient au bailleur Seqens, est voué à être démoli dans le cadre du programme de réhabilitation du quartier des Alouettes, les riverains, eux, ne pouvaient se passer de ce commerce de proximité. Un habitant du quartier et trois de ses amis, dont Louise, ont dans le même temps eu l'idée de redémarrer l'activité, pour permettre aux habitants de continuer à faire leurs courses près de chez eux avec des créations d'emploi à la clé.

Le local a donc été rafraîchi et après plusieurs semaines de travaux et de démarches administratives, effectuées

en étroite collaboration avec les services de la Ville, le projet s'est concrétisé. Les étals de la Supérette des Alouettes se remplissent progressivement et deux employés sont déjà à pied d'œuvre pour accueillir les clients. Dans un an, le commerce sera transféré dans un autre local du quartier des Alouettes, un quartier qui, d'ici-là, aura connu de belles transformations. ●

## INFOS+



Route de Saint-Germain

Du lundi au samedi : 9h-13h30

et 15h-20h30,

Le dimanche : 10h30-16h30



## COACH EMPLOI ET ORIENTATION

## CHOISIR L'AVENIR QUI VOUS RESSEMBLE

Carine Chambaron accompagne les jeunes et les adultes dans leurs choix d'orientation scolaire et professionnelle.



Après 15 ans dans le secteur des séjours linguistiques, de l'éducation et des services à la personne, Carine Chambaron a pu constater que le sujet de l'orientation scolaire et professionnelle était une vraie source de stress pour les jeunes comme pour

leur famille. Afin de pouvoir les aider à rebondir dans ces moments de doute, elle a décidé de se former pour en faire son métier.

En 2015, elle suit alors une formation certifiante de coach professionnel à la Haute École de Coaching puis plusieurs spécialisations en coaching scolaire ainsi qu'en accompagnement des transitions professionnelles avant de créer "Coachez votre avenir". Son objectif : transmettre aux jeunes et aux adultes des clés qui leur permettront de prendre leur avenir en main. Carine Chambaron accompagne les élèves de la 3<sup>e</sup> à la terminale, les étudiants, les jeunes adultes récemment arrivés sur le marché du travail qui s'interrogent sur leur carrière, mais aussi les futures et jeunes mamans qui ressentent le besoin de réajuster leur équilibre de vie.

À chacun, elle propose « *de faire une pause pour avancer* » : prendre un temps pour soi, pour se (re)découvrir, mettre en lumière les éléments essentiels de sa personnalité, identifier ses besoins et ses valeurs pour construire un projet motivant qui leur permettra de les respecter et de les satisfaire. « *Le coaching vous aide à prendre conscience de qui vous êtes, définir qui vous voulez devenir et passer à l'action pour y arriver ; faire de vrais choix pour ne pas subir et être pleinement acteur de votre vie, telle est ma philosophie* », résume-t-elle. ●

## INFOS+

Coachez votre Avenir

06 09 20 22 48

[coachez-votre-avenir.business.site](http://coachez-votre-avenir.business.site)

## NOUVEAU CONCEPT DÉCO

## FRANCK PROVOST COIFFURE, UN NOUVEAU DÉCOR POUR PLUS DE CONFORT

Le salon de coiffure Franck Provost s'est métamorphosé cet été. Compte-rendu de visite...



« *Le salon a rouvert ses portes mi-août après une rénovation du sol au plafond* », confirme Frédéric Heckmann, son propriétaire franchisé installé depuis plus de 15 ans. Son salon est un des premiers de la marque à avoir opéré sa métamorphose dans un style haussmannien.

des consoles noires rehaussées d'or... Pour apporter un maximum de confort à la clientèle, il y a aussi de nouveaux bacs dont un fauteuil massant et un espace "barber" pour ces messieurs. Tous sont ravis de cette nouvelle ambiance, des amateurs de décoration qui reconnaissent "la patte Sarah Lavoine" aux clients qui, spontanément, disent « *on a l'impression d'être dans le 16<sup>e</sup>* ». Frédéric l'atteste : « *Ce décor plaît, il donne aussi une nouvelle dynamique aux membres de mon équipe et moi-même, en travaillant dans des espaces plus modernes* ». Après tout, c'est aussi pour ça qu'on aime aller chez le coiffeur ! ●

Une grande vitrine en angle attire l'œil à l'intérieur du salon de coiffure Franck Provost. Comment ne pas remarquer son nouveau décor et le style de la célèbre décoratrice d'intérieur parisienne, Sarah Lavoine.

L'espace est lumineux, comme agrandi, habillé par le contraste blanc/bleu des murs ornés de moulures et de grands miroirs au cadre noir, et un sol façon parquet versaillais. Le mobilier a lui aussi changé, de larges fauteuils moelleux tout de bleu ou noir vêtus,

## INFOS+

3, rue Éric-Tabarly

Du mardi au samedi, avec ou sans RDV

01 39 15 55 02



## CENTRE MÉDICAL

## PORTRAIT DE VOS PRATICIENS

Le centre médical situé au 49, rue du Général Leclerc rassemble une vingtaine de médecins généralistes, spécialistes et professions paramédicales. Découvrez ici le portrait de 3 d'entre eux.



### Priscilla Vaquette, ergothérapeute

Après 10 ans d'expérience à Vaucresson, Priscilla Vaquette a ouvert un cabinet à Sartrouville en 2019 puis a rejoint cette année le centre médical de Carrières-sur-Seine où elle exerce avec

ses collaborateurs Mélina Lataix et Baptiste Blanc. Titulaire du Diplôme d'État d'ergothérapeute, Priscilla Vaquette aide les personnes, enfants comme adultes, souffrant d'un handicap (troubles des apprentissages, autisme, séquelles post-AVC, maladie d'Alzheimer, etc.) à retrouver un maximum d'autonomie dans leur quotidien. Cela passe à la fois par la rééducation (motricité fine, graphisme, etc.) et par des conseils sur l'aménagement du lieu de vie ou de travail. Elle reçoit au cabinet ou se déplace dans les écoles ou à domicile. ●

#### INFOS

Prendre rendez-vous au 01 30 08 42 75 ou 06 65 26 32 54

**Horaires de consultations:** du lundi au vendredi de 9h à 19h



Priscilla Vaquette recherche un collaborateur ergothérapeute pour compléter son cabinet !



### Dr Caroline Henri, médecin généraliste

Diplômée de l'université Paris 7 Diderot, le Dr Caroline Henri a d'abord exercé en tant que médecin remplaçant à Asnières-sur-Seine, dans les Hauts de Seine, pendant 5 ans. Elle a choisi de

s'installer au centre médical car le projet de maison pluriprofessionnelle l'intéressait beaucoup. Elle reçoit en consultation des patients de tout âge: nourrissons, enfants, adolescents, adultes et seniors. Elle peut également assurer un suivi gynécologique. ●

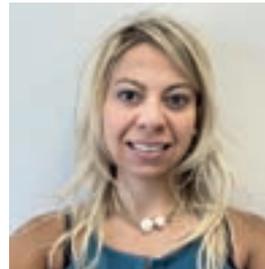
#### INFOS

Prendre rendez-vous au 01 87 65 25 73 ou via Doctolib

**Horaires de consultations:** du lundi au jeudi de 9h20 à 16h40



Retrouvez la liste de tous les praticiens et leurs coordonnées sur le site de la Ville, en scannant ce QR Code:



### Mabrouka Atoui, ostéopathe

Ostéopathe depuis 2011, Mabrouka Atoui s'est aussitôt installée à Carrières-sur-Seine, boulevard Carnot, avant de rejoindre le centre médical début 2022: elle peut ainsi travailler en complémentarité avec les kinésithérapeutes, le podologue et les autres professionnels sur place. Elle intervient dans le traitement des douleurs mécaniques classiques (mal de dos, douleurs articulaires, sciatiques...) des nourrissons aux seniors. Elle s'est spécialisée dans le traitement des douleurs de la femme enceinte et du nourrisson et maîtrise la technique des ventouses, très utilisée pour les sportifs ou contre les migraines chroniques par exemple. ●

#### INFOS

Prendre rendez-vous au 06 14 51 17 99 ou via Doctolib

**Horaires de consultations:**

- du lundi au vendredi de 9h30 à 20h30
- le samedi de 9h30 à 14h



## CHANGEMENT D'ADRESSE DU CABINET DES INFIRMIÈRES PASCALE STEFFAN ET SAMANTHA GATTI

Auparavant situé au 28 rue Gabriel-Péri, le cabinet a déménagé depuis le 1<sup>er</sup> juillet au 51 rue Gustave-Caillebotte, appartement 41, 2<sup>e</sup> étage. Leur numéro de téléphone 01 39 13 93 48 reste inchangé. ●

CLUB DE PRESSE DU COLLÈGE LES AMANDIERS

# LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Ce mois-ci, les élèves du club de presse du collège Les Amandiers, encadrés par leur professeure documentaliste Nathalie Lasmoles, s'expriment sur un sujet qui ne doit pas rester tabou : le harcèlement scolaire.

Je suis **Laura** en 4<sup>e</sup>, j'ai interrogé un élève du collège, je voyais que cela n'allait pas bien. Son témoignage m'a bouleversée.

On ne peut pas rester indifférent.

➔ **LE HARCÈLEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS.**

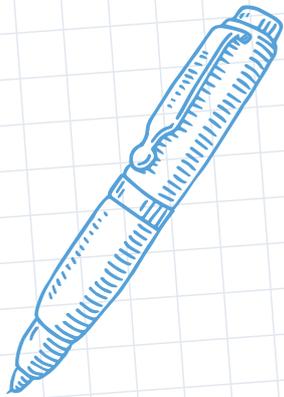
« J'ai été victime de harcèlement dans la cour de récréation, les couloirs et même dans la rue. J'étais très fatigué, j'avais des mauvaises notes et j'en ai finalement parlé. J'ai su que c'était du harcèlement lorsque les insultes se répétaient, il y a eu de la violence et des moqueries dès mon plus jeune âge. J'en ai parlé à ma mère et à la CPE.

**POURQUOI ?**

Car ce sont des personnes en qui j'ai confiance. Dans ma classe, on me voit comme une personne introvertie.

*Je n'essaie pas d'attirer leur attention, seulement si c'est trop dur, je m'effondre. Une fois, en vie de classe, nous avons parlé du harcèlement en 6<sup>e</sup> et ça me faisait tellement de mal que je me suis bouché les oreilles et j'ai fini par pleurer. Il faut faire comprendre aux harceleurs que lorsqu'ils harcèlent, ils détruisent la vie de leurs victimes, et que c'est pour ça que c'est très important d'en parler autour de soi ! Pour que ça cesse enfin ! »*

- ➔ Sur 12 millions d'élèves, environ 800 000 déclarent avoir été victimes de harcèlement.
- ➔ 25% des cas d'absentéisme relèvent du harcèlement.
- ➔ Les coupables, selon leur âge, sont condamnables à des peines de prison pouvant aller de 3 à 10 ans et à des amendes de 45 000 à 150 000 €.



Le harcèlement, c'est l'affaire de tous Flore 5<sup>e</sup>A - Adithya 5<sup>e</sup>C - Manon 5<sup>e</sup>A

## Programme pHARe, dans les rouages des nouveaux justiciers

**CELA FAIT UN AN QUE LE HARCÈLEMENT EST RECONNU COMME DÉLIT PÉNAL PAR L'ÉTAT. QUE FAIRE ?**

Gaëlle Clément, principale et coordinatrice du pôle Ressources Anti-Harcèlement de notre collège, m'explique les secrets du nouveau programme de lutte contre le harcèlement, présentant déjà près de 90% de réussite. Le programme pHARe, comme une lueur d'espoir illuminant les sombres recoins de la cour, arc à trois cordes des justiciers modernes, présente trois champs d'actions. Cela commence par la formation, au sein du pôle Ressources Anti-Harcèlement, des professeurs et membres de l'équipe éducative à la méthode danoise Pikas de « préoccupation partagée » permettant de résoudre avec pédagogie et psychologie une grande partie des cas actuels. En France, la sensibilisation passe aussi par l'intégration de la question du harcèlement dans les programmes scolaires, mettant les élèves directement face au problème à travers des journées de prévention ou différents projets pédagogiques. 10 élèves volontaires, les ambassadeurs du programme pHARe au collège, sont formés et instruits à la question. **UN BEAU TRAVAIL D'ÉQUIPE**

Tannequy, 3<sup>e</sup> D

### Liens utiles

**Non au harcèlement**

<http://www.nonauharcelement.education>

**E-enfance**

<https://www.e-enfance.org>

**Marion la main tendue**

<http://www.marionlamaintendue.com>

**Association HUGO**

<http://www.asso-hugo.fr>



Des bleus au cartable - Zürcher Muriel - Didier-jeunesse

L'année dernière, avec notre classe, nous avons participé au prix des Incorruptibles et lu ce livre. M<sup>me</sup> Carlier, notre professeur de Français, a fait en sorte que ce roman soit lu par tous les élèves de 6<sup>e</sup> car « on comprend très bien les ressorts du harcèlement, c'est expliqué, vécu par des enfants comme nous donc cela nous touche. Un livre permet d'écrire, de décrire tout ce que l'on subit ; cela reflète les défauts de la vie ».

Manon & Flore 5<sup>e</sup>A



## CLUB DE PRESSE DU COLLÈGE LES AMANDIERS

## UN RUGBYMAN À CARRIÈRES-SUR-SEINE



Au collège Les Amandiers, **IL Y A DE NOMBREUX SPORTIFS**. Rafaël M. (élève de 5<sup>e</sup>) a interrogé Gaspard F. (élève de 3<sup>e</sup>):

« Je m'appelle Gaspard, j'ai 14 ans, j'habite et suis au collège à Carrières-Sur-Seine et je fais du rugby.

J'entame ma 10<sup>e</sup> année. J'ai commencé à 4 ans en baby rugby puis en club avant de faire l'AS [association sportive, ndlr] au collège (1 an). Je jouais à Houilles mais cette année, je joue à Montesson, 5h/semaine, sans compter les matchs le samedi qui me prennent la journée. Avant les matchs, j'essaie de manger des sucres lents environ 3h avant pour mieux digérer.

Pour jouer au rugby, il faut avoir une certaine condition physique, faire des efforts cardio... Je pense que je ne suis pas nul, je m'en sors pas trop mal mais je peux sûrement encore progresser dans mon jeu comme dans mon entraînement physique. Bien sûr, il faut être un peu fort physiquement mais c'est surtout techniquement que se

fait la différence entre les joueurs, pour se démarquer et se faire remarquer. »

Gaspard m'explique que ce sport lui a apporté le mental, l'a aidé à apprendre à se connaître mieux dès qu'il y a quelque chose de difficile. « Mes camarades me voient comme une brute mais moi je me vois différemment car le rugby c'est, en fait, un sport d'évitement.

En principe, **LE RUGBY N'EST PAS UN SPORT DANGEREUX SI L'ON FAIT ATTENTION ET SI L'ON INTÈGRE TOUTES LES RÈGLES** : c'est le message qu'il veut faire passer et c'est pour cela qu'il invite les jeunes à aller faire des entraînements pour découvrir ce sport.

Gaspard aimerait en faire son métier même s'il sait que la marche est très haute. Je lui souhaite bonne chance !

Rafaël, 5<sup>e</sup>A

## ON A TOUS QUELQUES NOTIONS DE RUGBY

- Quand on marque un essai, on a **5 points**, suivi d'une transformation qui est tirée au pied et si elle passe on marque **2 points** de plus.
- Quand il y a une pénalité (une faute), on peut essayer de la passer entre les poteaux et celle-ci comptera **3 points**.
- Le plaquage est un système où l'on ceinture son adversaire pour l'empêcher d'aller à l'essai.
- On utilise des crampons en métal pour l'herbe et en plastique sur les terrains hybrides.



## JIU-JITSU CLUB CARRIÈRES

## ROKIA TOUNKARA, SACRÉE CHAMPIONNE DE FRANCE !

Ce titre de championne de France de judo, Rokia Tounkara le voulait. Elle l'a obtenu en mai dernier lors des championnats de France individuels cadets 2<sup>e</sup> division, à Ceyrat (Puy-de-Dôme). Rencontre.



À droite : Rokia Tounkara

« Dans un combat, c'est la souplesse et la finesse de l'approche qui font la différence, bien plus que la force », explique Rokia. Il s'agit « d'anticiper en fonction de la position de son adversaire, ce n'est pas la plus forte ou la plus lourde qui l'emporte nécessairement ». Pour

la championne de 17 ans, « ce côté subtil fait la beauté de ce sport ». Rokia porte en elle les règles et les valeurs de respect du judo. Ses propos précis et structurés dénotent une belle maturité à laquelle la pratique de ce sport ne doit pas être totalement étrangère... Mais toute petite déjà, elle avait l'esprit de compétition et le caractère pugnace. À 6 ans, elle fait sa première rencontre avec les tatamis. Elle accroche. À 11 ans, elle obtient la 2<sup>e</sup> place aux régionales. Elle voulait être première, alors elle transforme sa déception en challenge. Ses podiums l'emmènent jusqu'aux championnats de France avec le succès que l'on connaît.

Ses parents et ses 4 frères sont ses premiers supporters: « sans eux, je ne serais pas allée aussi loin ». Et puis il y a l'équipe du Jiu-Jitsu Club Carrières (JJCC). « Christophe Albuquerque, mon professeur, m'a suivie depuis mes débuts. Ils sont tous très investis ». Les voilà récompensés avec cette médaille qui offre au club son premier titre au niveau national. Rokia Tounkara a fait sa rentrée en terminale. Au-delà du judo, elle aime lire et découvrir l'histoire et la culture des pays, vise le bac et des études de droit ou de psychologie, sans s'interdire la compétition en 1<sup>re</sup> division. Nouvelle médaille en perspective ? ●

## INFOS

06 46 08 14 06 - [2j2c@2j2c.com](mailto:2j2c@2j2c.com)

## USC KARATÉ

## UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE, ENTRE CHANGEMENT ET CONTINUITÉ

C'est officiel depuis cet été, la section karaté a un nouveau président. Dominick Hubacz compte perpétuer l'œuvre de son prédécesseur sans pour autant s'interdire toute innovation. Bienvenue au club !



De gauche à droite : Dao Nguyen (webmaster et communication), Nathalie Neyrolles (secrétaire adjoint), Dominick Hubacz (président), Didier Lorho (entraîneur principal), Yan Recaud (trésorier), Raphaël Brigand (secrétaire)

Dominick Hubacz, membre de l'USC Karaté depuis 1990 et titulaire d'un diplôme d'animateur fédéral, a fait sa rentrée en tant que président du club. Il remplace Didier Lorho qui, après 30 ans de présidence, a rejoint le poste d'entraîneur principal de la section. Ce passage de témoin coïncide avec le départ de Shimabukuro Senseï, professeur émérite de l'association sportive pendant 40 ans. Un changement d'ère sous le signe de la continuité: « Je suis comme un héritier chargé de transmettre à son tour le Uechi-Ryu,

cette pratique séculaire du karaté originaire de l'île japonaise d'Okinawa », indique Dominick. Art martial ou sport de défense, le karaté privilégie le mental, le contrôle de soi et la précision à l'exploit physique. Il est accessible à tous. « Ce n'est pas un sport violent. Les blessures sont d'ailleurs très rares: chaque mouvement - doigts, poing, coude, pied ou genou - repose sur des formes techniques arrondies qui accompagnent les articulations ».

L'USC Karaté rassemble une centaine d'adhérents « dans une ambiance familiale et soudée » qui reste la priorité de toute la nouvelle équipe dirigeante. Pour la 1<sup>re</sup> fois en effet, un bureau épaulé le président. Et leurs projets sont déjà en route: le 20 novembre aura lieu un premier entraînement interclub. « Grâce aux clubs de Montesson et Maisons-Laffitte, les élèves vont rencontrer des profils différents de ceux de l'USC Karaté. C'est très pédagogique, notamment pour la compétition. Il y a encore les cours communs avec la section Aïkido afin de compléter les compétences de chaque discipline », souligne Dominick. La tradition a un bel avenir. ●

## INFOS

01 39 68 17 73

[uechiryu.carrieres@gmail.com](mailto:uechiryu.carrieres@gmail.com)

## BADMINTON

## L'USC BADMINTON, PREMIER CLUB DES YVELINES

L'USC Badminton a joliment terminé sa saison en remportant une nouvelle fois en juin le Trophée Jacot et signe déjà de bons résultats en ce début de championnat de Nationale 3.



10<sup>e</sup> Trophée Jacot pour l'USC Badminton

**E**n juin dernier, l'USC Badminton a conservé sa couronne de meilleur club du département: en terminant 1<sup>er</sup> de la Coupe des Yvelines Adultes et 3<sup>e</sup> de la compétition Jeunes, il remporte à nouveau le Trophée Jean-Pierre Jacot, qui récompense le club ayant cumulé le plus de points entre la Coupe des Adultes et le Championnat des Jeunes. C'est la 10<sup>e</sup> fois que les Carrillons décrochent ce titre! Une belle récompense due avant tout « à l'esprit de famille qui caractérise le club », estime son président Matthieu Riollier. « Le mélange

des générations et la cohésion entre les joueurs ont fortement contribué à cette victoire. »

La saison 2022-2023 a elle aussi bien démarré pour l'équipe 1 qui joue pour la première fois en Nationale 3. La première rencontre s'est déroulée le 10 septembre au gymnase des Amandiers contre le club de Gif-sur-Yvette et s'est soldée par la victoire des Carrillons (5/3). « Un bon démarrage qui permet à tous d'emmagasiner un maximum d'assurance pour la suite, se réjouit Matthieu Riollier, avec pour objectif le maintien. » Pour cette nouvelle saison, le club continue de se structurer: l'entraîneur diplômé d'état déjà présent au club et classé dans le top 20 français exerce désormais à temps plein et des encadrants viennent compléter l'équipe pédagogique afin d'offrir un accueil et des créneaux adaptés à tous les niveaux et dès le plus jeune âge, puisque l'école de badminton accueille cette année les enfants dès la moyenne section. ●

## INFOS+

01 39 68 17 73 - [badmintoncarrieres-sur-seine.fr](http://badmintoncarrieres-sur-seine.fr)

## USC TENNIS

## TOUT UN PROGRAMME POUR LES JEUNES TENNISMEN !

Labellisé Club formateur Galaxie pour la 3<sup>e</sup> année, le club de tennis de Carrières-sur-Seine propose un enseignement adapté et de nombreuses animations pour ses jeunes joueuses et joueurs.



Les 9 joueurs carrillons et leurs accompagnateurs en route pour la série de tournois en province en juillet dernier.

**P**lus de la moitié de ses 600 pratiquants sont des enfants. Le club carrillon n'a de cesse de développer de nouvelles activités pour les encourager et leur permettre de progresser. Cet été, du 8 au 23 juillet, une dizaine de jeunes Carrillons ont participé à une série de tournois en province, organisée pour la première fois par le club. Encadrés par le directeur sportif

du club Severin Maréchal, un coach mental et des bénévoles, ils ont participé au circuit de la Vienne et ont joué au total 150 matchs, marqués par 108 victoires et de nombreuses performances!

Du 23 octobre au 6 novembre, l'USC Tennis organisera son traditionnel tournoi jeunes de la Toussaint, homologué par la Fédération Française de Tennis (FFT), ouvert à tous les jeunes de 11 à 16 ans. Une nouvelle occasion de progresser en compétition.

Et s'il est encore trop tôt pour viser Roland-Garros, les jeunes joueuses et joueurs licenciés, âgés entre 11 et 16 ans, peuvent candidater pour devenir ramasseurs de balles pour la prochaine édition de ce tournoi du Grand Chelem. Afin de les préparer aux sélections, un joueur du club ayant vécu cette expérience lors du tournoi de 2018 a proposé un entraînement de 2 heures le 12 novembre. De quoi avoir toutes les chances d'intégrer l'équipe des ramasseurs 2023! ●

## L'USC Tennis recrute !

Pour la saison 2022-2023, le club recherche un(e) jeune en service civique pour une mission d'accueil et d'animation au sein du club-house et lors des événements organisés par le club. Il s'agit d'un engagement d'intérêt général de 12 mois, indemnisé. Qualités requises: avoir 18 ans, être sérieux(se) et motivé(e), aimer le tennis et avoir un bon relationnel. Vous pouvez adresser votre candidature par mail à [sylvie.jeanneau@neuf.fr](mailto:sylvie.jeanneau@neuf.fr). ●

## INFOS+

USC Tennis : 01 39 68 17 73  
[uscstennis-carrieres.com](http://uscstennis-carrieres.com)

**LABEL**

# CARRIÈRES-SUR-SEINE LABELLISÉE "VILLE ACTIVE ET SPORTIVE"

La Ville a reçu le label "Ville Active et Sportive" en récompense de la qualité de ses équipements sportifs et du dynamisme des actions menées en faveur de la pratique du sport pour tous.



**AURÉLIEN DEVRED**  
MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ  
AUX SPORTS, À LA SANTÉ  
ET AU HANDICAP



Agnès Conesa-Rouat, Maire-adjointe déléguée aux Affaires Sociales et à la Politique de la Ville et Sandrine Pozzo, Directrice des Sports

le 25 août dernier à Limoges. **Carrières-sur-Seine a reçu 3 lauriers sur les 4 que compte le label** et fait ainsi partie des 288 communes françaises labellisées cette année.

«L'obtention des 3 lauriers du label "Ville active et sportive" est la récompense - et surtout la reconnaissance - de la politique sportive dynamique et accessible à tous menée par l'équipe municipale depuis 2008, se réjouit Aurélien Devred, Maire-adjoint délégué aux Sports, au Handicap et à la Santé. En témoignent les infrastructures réalisées ou rénovées récemment comme le 3<sup>e</sup> court de tennis couvert, la tribune et le club-house de football ou encore la rénovation des sols des 2 salles multisports au complexe sportif des Amandiers. La création d'équipements

en libre accès et gratuits, tels que le skate-park ou les agrès de Street Workout, s'inscrit aussi dans cette volonté de démocratiser l'accès au sport. Parallèlement, l'équipe municipale participe à l'organisation d'événements sportifs comme la Furieuse Carrillonne, soutient les associations sportives et les accompagne dans l'organisation de compétitions officielles (badminton, tennis, tir à l'arc ou encore football) et favorise de nouvelles pratiques comme le "Sport Santé". Ce label est une belle reconnaissance du travail réalisé au quotidien par l'ensemble des acteurs sportifs locaux et les agents municipaux que nous remercions.» ●

Décerné par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS) sous le patronage du Ministère des Sports, le label a été remis à notre Ville lors de la cérémonie des prix organisée

**24 associations sportives**  
**5 706 licenciés**



**Le gymnase des Alouettes :** une salle omnisports, un dojo, une salle de danse

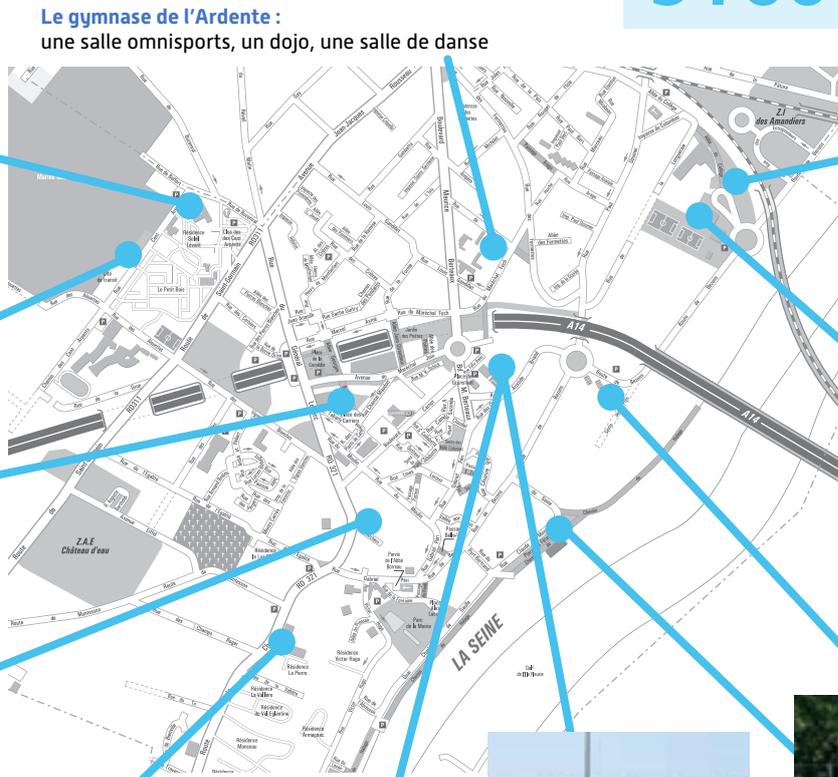


**Salle polyvalente des Plants de Catalaine**



**Le Jardin d'Arc Catherine-Calégari**

**Ferme à Riant : 2 salles polyvalentes**



**Le gymnase de l'Ardente :** une salle omnisports, un dojo, une salle de danse



**Le Skate-park**



**Le complexe sportif des Amandiers :** 1 terrain de football en synthétique, 1 terrain de football à 8 engagements, 2 gymnases, 3 terrains de tennis couverts, 1 piste d'athlétisme de 100m

**Tennis des 3 Buttes**

**Le plateau sportif du stade des Terrasses**

**Le stade des Terrasses** pour la pratique du football et du rugby



**Le Street Workout**

## DÉCOUVERTE

# LA COUR DU SOLEIL : UN ÉCRIN PROTÉGÉ

Ce lieu exceptionnel, ouvert chaque année au public lors des Journées Européennes du Patrimoine, présente un condensé de l'histoire de la ville.



FRANÇOISE GAULTIER

CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DÉLÉGUÉE AU PATRIMOINE  
HISTORIQUE, AU TOURISME ET  
À LA PROTECTION ANIMALE



C'est un écrin de verdure en plein cœur de la ville, un trésor du patrimoine local véritable témoin de notre histoire communale. Alors qu'il est fermé aux visiteurs le reste de l'année, car il n'est pas en mesure d'accueillir du public dans le respect des normes en vigueur, ce lieu exceptionnel, situé allée du Pressoir, est partiellement ouvert lors des Journées Européennes du Patrimoine. Les 17 et 18 septembre dernier, les associations Sequana et Au fil de l'art ainsi que l'Association d'Histoire et de Sauvegarde du Vieux Carrières [AHSVC] y ont présenté leurs activités (cf. p.12-13). Les visiteurs ont alors pu découvrir cette cour, ses boves (cavités) et ses fonds de taille : autant de traces de l'exploitation des carrières dans notre ville, dès le Moyen-Âge. **C'est en 1137 que l'abbé Suger, moine de l'abbaye de Saint-Denis, fonde Carrières-Saint-Denis, l'ancien nom de Carrières-sur-Seine.** Les carrières de la ville étaient constituées d'une pierre à bâtir de qualité et facile à transporter grâce à la Seine toute proche. Elles ont d'ailleurs été l'une des sources d'approvisionnement en pierres destinées à la construction de la basilique de Saint-Denis. Ces pierres serviront aussi, plus tard, à la construction de maisons

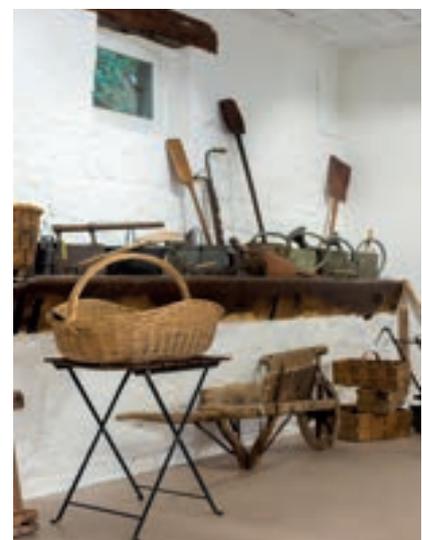
bourgeoises à Paris et des églises de Sartrouville et d'Argenteuil notamment.

C'est dans l'une de ces boves qu'est étroitement installé **le pressoir à vin**. Témoin du passé viticole de la ville, ce pressoir "à étiquet", aussi appelé pressoir à roue et à corde, est l'un des plus anciens conservés dans le département. Son existence est attestée dès les années 1760 et **il est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISHM) depuis avril 2010.**



À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la culture de la vigne diminue du fait de l'arrivée du phylloxéra, un puceron ravageur. L'exploitation des carrières est abandonnée face à la concurrence du béton et **certaines d'entre elles sont reconverties en champignonnières.** Ce n'est

pas le cas de celle-ci, qui est progressivement devenue un corps de ferme, comme en témoigne l'ancienne étable, "la vacherie", située à l'entrée de la cour. Ce lieu a d'ailleurs été aménagé en espace d'exposition à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine : l'Association d'Histoire et de Sauvegarde du Vieux Carrières [AHSVC] y a présenté des outils témoignant des métiers du XIX<sup>e</sup> siècle (extraction de la pierre, viticulture, agriculture et maraîchage). Il a vocation à perdurer



pour devenir prochainement la Maison du Patrimoine Daniel Willemain, sous l'impulsion de Françoise Gaultier, conseillère municipale déléguée au Patrimoine historique.

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'ancienne carrière à ciel ouvert va connaître un nouveau destin : Albert et Christiane Lecocq y fondent le Club du Soleil, l'un des premiers clubs naturistes de France. Le terrain arboré de 12 000 m<sup>2</sup>, avec piscine, sauna et terrains de sport, a ainsi accueilli des naturistes jusqu'au milieu des années 2000.

En 2010, la Ville a acquis cet espace original afin d'éviter tout projet immobilier susceptible de le dénaturer. Ainsi, ce patrimoine historique et naturel local a été préservé et rebaptisé "Cour du Soleil" en référence au club naturiste qui en a fait sa renommée. ●

## Quand les bénévoles font briller la Cour du Soleil...

Chaque année, pendant une journée, vos élus et des Carrillons bénévoles se mobilisent pour débroussailler et désherber le site. Le reste du temps, l'association Sequana occupe les lieux et en prend soin. Cette association, basée à Chatou, restaure et reconstruit d'anciens bateaux. Elle en entrepose certains dans une bove de la Cour du Soleil. Ses bénévoles, qui travaillent le bois avec talent et passion, ont également restauré certaines portes en bois de la Cour.



### PORTRAIT

## LA MUSIQUE EN PARTAGE

**Simon Vilcoq est professeur de clarinette et de formation musicale au Conservatoire de musique et de danse Jean-Philippe Rameau depuis septembre 2020. Portrait d'un passionné de musique qui aime surtout la partager.**



Il a découvert la clarinette vers l'âge de 7 ans. « C'est tombé sur la clarinette, ça aurait pu être autre chose », raconte-t-il. Issu d'une famille dont aucun membre n'est musicien, Simon Vilcoq a surtout eu un coup de cœur pour la musique en général, plus que pour l'instrument. « C'est à partir de 13-14 ans que je me suis mis à énormément travailler la clarinette. »

À 16 ans, il entre au Conservatoire de Versailles. Titulaire d'un master d'interprétation du Conservatoire supérieur de Rotterdam, au Pays-Bas, puis d'un Master Didactique du Conservatoire de Mons, en Belgique, c'est en France qu'il revient enseigner, à Paris puis à Carrières-sur-Seine il y a deux ans.

« C'est très gratifiant de voir l'évolution des élèves, tant du point de vue de leur pratique instrumentale que de leur personnalité : les voir prendre confiance en eux petit à petit, arriver à jouer devant un public ou avec d'autres musiciens dans un orchestre... Apprendre un instrument de musique exige une forte implication, reconnaît le professeur. C'est une routine de travail en plus de l'école. Cela peut vite devenir compliqué, mais ils parviennent tous à tenir le rythme car ils y voient l'intérêt : participer aux orchestres du Conservatoire, donner des concerts...

*On participe ainsi à la vie culturelle de la ville, c'est gratifiant pour eux comme pour nous ! »*

Ce qui plaît le plus à Simon Vilcoq, c'est la musique d'ensembles : « créer une œuvre à plusieurs, c'est tellement enrichissant ! ». Le professeur fait d'ailleurs partie d'un groupe de musique de chambre (clarinette, piano, alto) avec qui il a joué dans le cadre d'un concert "Le Conservatoire invite" en avril dernier. Une expérience qu'il renouvellera le 13 janvier prochain à 19h. ●

#### INFOS

**Conservatoire Jean-Philippe Rameau**  
66 bd Maurice-Berteaux  
Directeur : Gérald Douchet  
01 39 57 57 90  
[conservatoire@carrieres-sur-seine.fr](mailto:conservatoire@carrieres-sur-seine.fr)



## PROPRETÉ

# DÉJECTIONS CANINES : STOP AUX INCIVILITÉS !

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal et disposent pour cela de distributeurs de sacs répartis dans toute la ville.

Déjections canines non ramassées ?

Le seul coupable... c'est vous !



Les espaces publics de notre commune sont régulièrement salis par des déjections canines. Cette pollution, aussi bien visuelle qu'olfactive, nuit à l'hygiène publique et affecte notre cadre de vie. Il semble donc important de rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, ramasser les déjections de leur animal. Dans le cas contraire, ils s'exposent à une amende de 68€.

Afin de faciliter le ramassage des déjections, la Ville met à disposition des distributeurs de sacs : **33 bornes de propreté** sont ainsi réparties sur le territoire de la commune.

Pour rappel, la présence d'animaux de compagnie, même tenus en laisse, est interdite dans le Parc de la mairie, les squares et les jardins, sous peine d'une amende s'élevant là aussi à 68€. Seul le Caniparc, situé au Jardin du Belvédère, à proximité de la place de Grünstadt, est un espace de 750m<sup>2</sup> réservé aux chiens et leur permet de courir librement et sans laisse.

N'hésitez pas à signaler les sites qui vous semblent particulièrement concernés par ces incivilités afin de permettre une intervention rapide du service de propreté et de la Police municipale. ●

### INFOS ☒

Retrouvez tous les emplacements des bornes de propreté sur le site de la Ville.



## ASSOCIATIONS CARRILLONNES

### ELLES ONT BESOIN DE VOUS !

**Vous aimez la lecture et/ou la langue française ? Partagez le plaisir de lire auprès des jeunes enfants ou devenez professeur bénévole de français langue étrangère !**



**L**ire et faire lire est une association nationale, soutenue par le ministère de l'Éducation Nationale, visant à ouvrir les enfants à la lecture et à la littérature dans une démarche intergénérationnelle. Vous avez plus de 50 ans et souhaitez partager votre goût pour la lecture avec les plus jeunes ? L'antenne carrillonne de "Lire et faire lire" recherche des bénévoles pour intervenir dans une classe de maternelle, pendant 1h30, une fois par semaine, de préférence durant toute l'année scolaire. Vous lirez devant un petit groupe de 5 enfants un livre préalablement choisi avec l'association, dans un objectif de plaisir, de partage et de découverte. ●

### INFOS ☒

[lireetfairelire.org](http://lireetfairelire.org) ou au 06 30 35 34 93



**L'**Association Solidarité avec Tous les Immigrés (ASTI), membre de la fédération nationale des ASTI, propose des cours de français pour les personnes d'origine étrangère ainsi qu'un atelier couture hebdomadaire et une sortie culturelle mensuelle. L'ASTI de la boucle de la Seine recherche des bénévoles pour dispenser des cours d'alphabétisation (qui s'adressent à des adultes peu ou pas scolarisés dans leur pays d'origine) et des cours de Français Langue Étrangère (FLE) (pour des adultes ayant été scolarisés mais non francophones). Les cours ont lieu 4 fois par semaine au 8, rue des Cent Arpents. Des formations avec des partenaires extérieurs sont proposées aux bénévoles qui sont également sollicités pour organiser ou accompagner les adhérents et leurs familles lors de sorties culturelles de proximité ou à Paris. ●

### INFOS ☒

[asti78420@gmail.com](mailto:asti78420@gmail.com) ou au 06 28 30 69 21

## DISTRIBUTION EN PORTE À PORTE

## LE CALENDRIER DES SAPEURS-POMPIERS ARRIVE

Comme chaque année, les Sapeurs-Pompiers de Chatou/Carrières-sur-Seine viennent à votre rencontre à votre domicile pour vous proposer leur traditionnel calendrier.

La campagne de distribution des calendriers des sapeurs-pompiers a débuté début novembre et se poursuivra jusqu'au 15 janvier 2023.

Nous comptons sur vous pour leur réserver le meilleur accueil.

Pour rappel, tout démarchage à domicile doit faire préalablement l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la mairie. Retrouvez ci-contre quelques conseils pour reconnaître les sapeurs-pompiers et rester vigilants face aux faux démarcheurs. ●

## INFOS

En cas de doute, contactez la Police municipale au 01 39 15 79 58

SAPEURS-POMPIERS  
*Yvelines*

## CALENDRIER DES SAPEURS-POMPIERS

### UNE TOURNÉE EN TOUTE SÉCURITÉ

24h/24h nous assurons votre sécurité

 <p><b>PENSEZ À VÉRIFIER QUE LES SAPEURS-POMPIERS PRÉSENTENT LEUR CARTE PROFESSIONNELLE</b></p>	 <p><b>NE LAISSEZ JAMAIS RENTRER LES SAPEURS-POMPIERS CHEZ VOUS, ILS NE VOUS LE DEMANDERONT PAS. ILS RESPECTENT LES RÈGLES SANITAIRES : DISTANCIATION-MASQUE-LAVAGE DES MAINS</b></p>
<p><b>LES SAPEURS-POMPIERS DOIVENT PORTER LEUR TENUE D'UNIFORME COMPLÈTE ET PORTER L'ÉCUSSON DÉPARTEMENTAL</b></p> 	<p><b>LES SAPEURS-POMPIERS QUI VOUS PROPOSENT LE CALENDRIER NE FIXENT PAS DE PRIX. LE DON N'EST PAS OBLIGATOIRE ET RESTE LIBRE. UN REÇU DOIT VOUS ÊTRE PROPOSÉ EN ÉCHANGE DE VOTRE DON</b></p> 
 <p><b>VÉRIFIEZ LA PRÉSENCE SUR LE CALENDRIER, DU LOGO DES SAPEURS-POMPIERS DES YVELINES ET DE LA MENTION « SAPEURS-POMPIERS DE » SUIVI DU NOM DE LA CASERNE INTERVENANT SUR VOTRE COMMUNE</b></p>	 <p><b>ATTENTION AUX FAUX-VENDEURS. SIGNALEZ TOUTE PERSONNE SUSPECTE OU INSISTANTE EN APPELANT LE 17 (POLICE) OU LE 18 (SAPEURS-POMPIERS)</b></p>

© SPS18 - service communication

## CENTENAIRE DE LA COMMUNE

## ROBERT BERTIN, UN CARRILLON PLUS QUE CENTENAIRE

Robert Bertin a fêté ses 102 ans le 29 mars. Une longévité saluée par Agnès Conesa-Rouat, Maire-adjointe déléguée aux Affaires Sociales et à la Politique de la Ville, qui lui a remis le diplôme de centenaire de la commune.



Un siècle et 2 ans : voilà un âge qui ne laisse pas indifférent. Assis dans son fauteuil à la Villa Pégase de Maisons-Laffitte, où il réside désormais, Robert Bertin se réjouit d'être encore « en pleine forme ». « Je ne savais pas que j'en arriverai là ! », plaisante-t-il. Né le 29 mars 1920 à Paris, Robert Bertin a grandi à Houilles avant

de venir s'installer à Carrières-sur-Seine en 1965, alors âgé de 45 ans. Il a travaillé « dans les assurances » et s'est pris de passion pour la généalogie. « Il a passé la moitié de sa vie à faire des recherches sur nos ancêtres », raconte son fils Gérard Bertin, qui a lui-même poursuivi cette quête des origines familiales avec autant de ferveur. Ensemble, ils sont remontés jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle : « notre famille habitait alors Maisons-Laffitte ».

Aujourd'hui, Robert Bertin, qui a 3 enfants, a aussi 8 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants. Une descendance mondialisée et métissée : « notre nom de famille est désormais présent en Argentine ! Et c'est important pour ces jeunes Bertin de savoir d'où ils viennent », explique Gérard. Si le nom Bertin est également connu à Carrières-sur-Seine, c'est parce que père et fils ont aussi été conseillers municipaux. Robert Bertin a été élu 3 fois, entre 1989 et 2001, puis son fils Gérard a été Maire-adjoint délégué aux Sports de 2008 à 2014. Décidément chez les Bertin, tout est une affaire de famille ! ●

Cette page du magazine est ouverte aux groupes du Conseil municipal qui peuvent s'y exprimer librement. Les textes sont respectés à la virgule près et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

## CARRIÈRES ENSEMBLE

**C**et hiver sera riche d'enseignements sur les thématiques énergétiques. C'est une maigre consolation face aux tensions du monde, mais une opportunité.

Nos suggestions :

- Pour tous : installez l'appli « RTE ECO2Mix », qui vous informe en temps réel de la consommation électrique en France (pics journaliers, émissions de CO2, coûts, etc.) pour nourrir notre réflexion : quand lancer ma machine à laver ? Blackout ? Quel mix énergétique pour l'avenir ?
- A moyen terme :

Axer le développement local sur les PME de rénovation énergétique. Les propriétaires butent sur la pénurie d'artisans disponibles. Notre territoire dispose d'atouts spécifiques : nombreuses entreprises du BTP.

Renforcer les synergies avec le SITRU (valorisation des matériaux)

Exploiter des terres agricoles déjà dégradées pour faire de la culture d'isolants bio-sourcés comme le chanvre.

Conclusion : il existe un contexte pédagogique favorable pour prétendre à la création d'un pôle de formation qui apporterait du précieux person-

nel qualifié (capté grâce à l'alternance) à nos PME.

La modification sans concertation des tarifs périscolaires a aussi marqué le début d'été. Les contraintes budgétaires sont réelles, mais des arbitrages sont possibles. Lors du dernier Conseil, un point a été demandé à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre scolaire pour constater les impacts. Peut-on se satisfaire que certaines familles renoncent à la cantine pour des raisons de coût?

Retrouvez tous nos dossiers sur :

<https://carrieres-sur-seine-ensemble.com>

## AGIR POUR CARRIÈRES

## MIEUX VIVRE À CARRIÈRES, MAJORITÉ MUNICIPALE

Le président du Sénat, Gérard Larcher, nous a rendu visite vendredi 4 novembre, accompagné de Marta de Cidrac, Sénatrice des Yvelines.

Nous avons eu des échanges riches et variés. J'ai ainsi pu exprimer à quel point nous ressentons, comme beaucoup d'autres communes, l'accélération de la dégradation des rapports déjà déléterés avec l'État par la mise en place, en force en ayant eu recours à l'article 49-3, du nouveau mécanisme d'encadrement des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.

Ce dispositif constitue une grave atteinte à la libre administration des col-

lectivités territoriales, l'État poursuivant un travail de sappe inlassable pour détruire le seul échelon politique bénéficiant encore d'une certaine crédibilité auprès des français. Normal de la part d'un chef de l'État qui n'a jamais été élu local et n'a jamais participé d'une quelconque manière à la mise en œuvre d'un budget équilibré. Le donneur de leçons s'exonère de la mise en pratique de ses propres préceptes. Facile et hors sol comme d'habitude.

J'ai également pu évoquer, lors de cet échange libre et chaleureux, les perspectives d'avenir de la Nation :

- l'endettement abyssal poursuivant

sa croissance à un rythme effréné sans la moindre esquisse d'une réforme de l'État,

- la politique migratoire irresponsable créant les germes d'une explosion de la cohésion nationale,

- mais aussi le génie français créateur d'entreprises et d'innovations qu'il faut promouvoir et conserver sur notre sol pour lui permettre de s'y développer et d'enthousiasmer les générations futures.

**Arnaud de Bourrousse  
et le groupe MVAC**  
[arnauddebourrousse@mvac.fr](mailto:arnauddebourrousse@mvac.fr)

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES



### Juin 2022

- 19 Sara ADANSAR
- 30 Eva, Emy LE CLEAC'H  
RAIMONDEAU
- 30 Lewis CHAMBERS

### Juillet 2022

- 01 Timéo, François, Michaël DOTTORI
- 01 Loan, Jean, Guillaume DOTTORI
- 04 Taha EL WARARI
- 13 Keyran, Manuel CHARRON
- 15 Valerio ROLLAND-MONNET
- 17 Ewenn, Yunzhe, Albert, Changchun  
MA EVEILLARD
- 18 Giulian, Jorge RIBEIRO
- 24 Victoria, Sandhya SOOBRON
- 26 Anna, Claire, Véronique LEROY  
FERRER

### Août 2022

- 01 Hamé DOUKOURE
- 04 Asma SOULTANOV
- 06 Leïa RICHARD
- 27 Bahi, Zarguehi, Beverly ZOHORE
- 27 Khalid SOULTANOV
- 30 Mayzie, Lana SCHERRER

### Septembre 2022

- 02 Evan, Bernard, Daniel, VILHIËS  
LEPRÉVOST
- 09 Romy GRIZARD
- 09 Noé, Yifan QUARTIER LA TENTE
- 10 Raphaël, Thierry, Philippe  
LEGRAND
- 10 Lucas, Éric, Thierry DUMESNIL
- 17 Mohammad, Aydin, Ayyub Zaffar  
GHOORA

### Octobre 2022

- 02 Naël DAVID
- 05 Agathe, Harena, Amandine DUVAL
- 06 Gabriel, Eugène, Samison MARTIN
- 17 Mouhamad Bachir MANGANE

## MARIAGES



### Juillet 2022

- 13 Monsieur HERBRETEAU et Madame  
LE MAREC

### Août 2022

- 18 Monsieur PIACKA et Madame  
LAMO DJANATOU

### Septembre 2022

- 03 Monsieur MILLUL et Madame  
TAPIN
- 01 Monsieur GALLIC et Madame  
CINTAS
- 01 Monsieur LEFEVRE et Madame  
HERRERAS

### Octobre 2022

- 29 Monsieur EL BOUHOUTI et  
Madame MADEIRA

## DÉCÈS



### Juillet 2022

- 23 Monsieur BOURSIN Frédéric

### Août 2022

- 16 Madame ALAIN Marie-Pierre,  
Josette, Thérèse veuve  
LEMARCHAND
- 19 Monsieur SHYNKARENKO Mykola
- 21 Madame CHASTANET Françoise,  
Jeannine veuve LEYGNAT

### Septembre 2022

- 08 Madame RAÏAH Tassadit épouse  
OULLADJ
- 17 Madame ROUX Germaine
- 22 Monsieur Gilbert ROUGIER

### Octobre 2022

- 02 Madame Salif TOURE épouse  
CISSOKO
- 02 Khedoudja LARIBI épouse  
LAGRANGE
- 12 Monsieur Jean LEROY
- 13 Monsieur Jacques CARDINAUD
- 18 Madame Arlette AGOGUE
- 22 Micheline DELMONT veuve  
STIEVENARD
- 25 Monsieur Gilles FOURNIER



## HOMMAGE

# À ROLAND PIERZO

« Lorsque Roland s'est installé à Carrières-sur-Seine avec sa famille en 2016, il a intégré en tant que comédien notre troupe "La Bohème" pour notre plus grand bonheur. En effet, nous avons vite apprécié cet homme positif, intègre, engagé, généreux et bon comédien. Il a participé à plusieurs de nos spectacles dont le "Ticket Toc" et le dernier "Bijoux de famille". Sa disparition accidentelle le 11 juillet dernier nous plonge dans un profond désarroi. Comme l'aurait souhaité Roland, nous avons rejoué notre pièce "Bijoux de famille" le 22 octobre dernier à la salle des fêtes de Carrières-sur-Seine. Nous en avons profité pour lui rendre un dernier hommage. Nos sincères condoléances à sa femme, ses enfants et sa famille. »

Martine Labourdique, Compagnie La Bohème. ●



# AGENDA

## DU 2 DÉCEMBRE 2022 AU 31 JANVIER 2023

CINÉMA / CITOYENNETÉ / ENFANCE / LECTURE / RENCONTRE / SOLIDARITÉ / SPORT / NATURE / CULTURE

02/12

### COMITÉ DE QUARTIERS



Comité de quartiers du Printemps et des Alouettes.

**INFOS** ➕

Réfectoire maternelle des Alouettes, à 20h30.

02/12

### ANIMATIONS DANS LE CADRE DU TÉLÉTHON

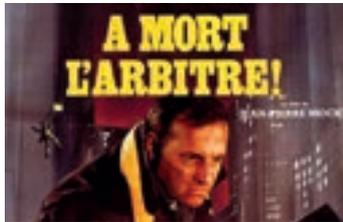
Organisées par l'USC Badminton et l'USC Tennis.

**INFOS** ➕

Complexe sportif des Amandiers, de 18h30 à 23h30.

02/12

### CINÉ-CLUB : À MORT L'ARBITRE



Film de Jean-Pierre Mocky (1984)

**INFOS** ➕

Auditorium du conservatoire  
66, bd Maurice-Berteaux, à  
20h30.

[www.leslumieresdecARRIERES.com](http://www.leslumieresdecARRIERES.com)  
Jacques Desolle: 06 73 69 74 34  
[lumieresdecARRIERES@free.fr](mailto:lumieresdecARRIERES@free.fr)

03/12

### REPAS DANSANT AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Organisé par l'association "Les Portugais unis"

**INFOS** ➕

Salle des fêtes, 1 rue Félix-Balet, à partir de 19h.

03/12

### MASTER CLASS DE ZUMBA

Organisé par la section USC Zumba dans le cadre du Téléthon

**INFOS** ➕

Salle omnisport, gymnase de l'Ardente, de 18h à 20h.

03/12

### ATELIER CRÉATIF DE NOËL



Atelier destiné aux adultes.

**INFOS** ➕

Bibliothèque Les Vignes Blanches  
33-35 rue des Vignes Blanches.  
à partir de 16h30.

03 et 04/12

### SALON DES PEINTRES



Par l'association ARTS 78 - Peindre à Carrières-sur-Seine

**INFOS** ➕

Mairie de Carrières-sur-Seine,  
1 rue Victor-Hugo,  
Le samedi de 10h à 12h,  
Le dimanche de 10h à 12h et de  
14h à 18h.

05/12

### COMITÉ DE QUARTIERS

Comité de quartiers des Fermettes, des Amandiers et du Colombier.

**INFOS** ➕

Salle des fêtes, 1 rue Félix-Balet, à 20h30.

09/12

### SOIRÉE TANGO ARGENTIN

**INFOS** ➕

Carrières Danse  
Salle des fêtes, 1 rue Félix-Balet,  
de 19h30 à 1h.

## STAGES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS (EMA)

Du 19/12 au 22/12

### "UNE TERRE MYTHIQUE"



Inspirez-vous des mythologies grecques, scandinaves ou autres, pour façonner en terre des personnages ou créatures de légende.

Du 20/02/23 au 23/02/23

### "ANIMAUX DE PAPIER"

À partir de simples feuilles de papiers, blanches ou colorées, par pliage, découpage ou assemblage nous donnerons vie, en volume à des animaux réels ou imaginaires.

**INFOS** ➕

Salle Rouget-de-Lisle, 9 impasse Paul-Bert,  
de 14h à 17h. (forfait 12h)

Destiné aux 8-18 ans.

01 30 86 89 81/83 - [esc@carrieres-sur-seine.fr](mailto:esc@carrieres-sur-seine.fr)

## STAGES DES VACANCES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Du 26/12 au 30/12

ACROSPORT pour les CP et CE1 (12 places)  
TCHOUCK BALL pour les CE2, CM1 et CM2 (15 places)

Du 20/02/23 au 24/02/23

POULL BALL pour les CP et CE1 (12 places)  
BASKET-BALL pour les CE2, CM1 et CM2 (15 places)

Du 27/02/23 au 03/03/23

ESCRIME BOUTEILLE pour les CP et CE1 (12 places)  
TENNIS DE TABLE pour les CE2, CM1 et CM2 (15 places)

**INFOS** ➕

Au gymnase de l'Ardente, de 10h à 12h. Sur inscription. Tarif hebdomadaire: 40 €. Règlement via votre Espace Citoyen Premium pour tout paiement par CB ou en vous présentant au service Scolaire-Enfance et Jeunesse de la mairie pour tout paiement par chèque à l'ordre de " Régie SEJ Carrières-sur-Seine " ou en espèces (venir avec l'appoint). Renseignements auprès du service des Sports: 01 30 86 89 80/82.

04/12

# ILLUMINATIONS ET FÉERIES AVEC DÉAMBULATION DE NOËL



Spectacle de la Compagnie Remue-Ménage

**INFOS** ➕

Rendez-vous à 17h45 sur le parking de la mairie.  
Départ de la déambulation à 18h15.



10/12

# MARCHÉ DE NOËL



**INFOS** ➕

De 9h à 19h, aux abords de la Halle Carnot.

**CONCOURS PHOTOS**  
MA VILLE, MON PATRIMOINE

Envoyez-nous vos plus belles photos avant le  
**DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2022**  
à [communication@carrieres-sur-seine.fr](mailto:communication@carrieres-sur-seine.fr)

La photo sélectionnée illustrera la couverture du 1<sup>er</sup> magazine de l'année, l'affiche et les cartes de vœux 2023, et son auteur sera interviewé pour le magazine de la Ville.



## AGENDA

## DU 2 DÉCEMBRE 2022 AU 31 JANVIER 2023

CINÉMA / CITOYENNETÉ / ENFANCE / LECTURE / RENCONTRE / SOLIDARITÉ / SPORT / NATURE / CULTURE

10/12 

## QUATRE HEURES BD

INFOS 

Bibliothèque Les Vignes Blanches,  
33-35 rue des Vignes Blanches,  
à 16h30.

11/12 et 15/01 

## TROC-LIVRES



Venez avec vos livres et offrez leur une seconde vie. Organisé par l'association Colibri.

INFOS 

De 15h à 17h, bureau du  
Lavoir: 06 03 12 60 10.

18/12 

## STAGE DE SWING

INFOS 

Carrières Danse  
Salle des fêtes, 1 rue Félix-Balet,  
de 14h15 à 18h.

Du 19/12 au 23/12 

## STAGE DE JUDO POUR LES ENFANTS

Organisé par l'association  
Jiu-Jitu de Carrières.

INFOS 

Gymnase des Alouettes,  
De 8h à 17h30.

Du 19/12 au 23/12 

## STAGE DE BADMINTON

Organisé par l'association  
USC Badminton.

INFOS 

Complexe sportif des  
Amandiers, de 9h30 à 17h.

20/12 

## CINÉ-CLUB : LA NUIT DES ROIS

Film de Philippe Lacôte (2020)

INFOS 

Auditorium du conservatoire  
66, bd Maurice-Berteaux,  
à 20h30.  
[www.leslumieresdecARRIERES.com](http://www.leslumieresdecARRIERES.com)  
Jacques Desolle: 06 73 69 74 34  
[lumieresdecARRIERES@free.fr](mailto:lumieresdecARRIERES@free.fr)

Du 26/12 au 27/01 

## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

INFOS 

-  Sur le parking du Centre Technique Municipal, 22 rue des Cailles
-  Place de Grünstadt, à côté de la salle des fêtes
-  Sur le parking du lycée des Pierres Vives, 1 rue des Alouettes
-  Sur le parking intérieur de la Ferme à Riant, 23 route de Chatou
-  Sur le parking rue de la Pâture, Angle rue du Colombier et rue Jules-César.

Merci de déposer uniquement des sapins naturels, non floqués et non décorés.

10/01

## DISTRIBUTION DES COLIS DES AÎNÉS

Le CCAS, les élus et les services de la Ville inviteront les aînés carrillons à venir chercher leur colis gourmand à la salle des fêtes. Un panier rempli de douceurs sucrées et salées pour bien démarrer l'année ! ●

INFOS 

Salle des fêtes, 1 rue Félix-Balet,  
de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Centre Communal d'Action Social (CCAS):  
01 30 86 89 48/61



## AGENDA DU CONSERVATOIRE

LES AUDITIONS...\* 

... DE LA CLASSE D'ACCORDÉON  
(PROFESSEURE JULIA SINOIMÉRI)  
Vendredi 07/12 à 17h30

... DE LA CLASSE DE PIANO  
(PROFESSEURE LIU MIYATA)  
Mardi 13/12 à 19h

... DE LA CLASSE DE PIANO  
(PROFESSEUR SIMON VICOCQ)  
Vendredi 13/01 à 19h

... DE LA CLASSE DE PIANO  
(PROFESSEURE CÉCILE VIGNA)  
Mercredi 25/01 de 17h30 à 18h30

... DE LA CLASSE DE CUIVRES  
(PROFESSEURS ANNE-MARIE GILLET & GEOFFRAY PROYE)  
Vendredi 27/01 de 19h à 20h30

... DE LA CLASSE DE VIOLONCELLE  
(PROFESSEURE BETTINA BROSCHE)  
Mardi 31/01 de 19h à 20h30

PERMIS DE JOUER\* 

Vendredi 16/12 à 19h  
Vendredi 20/01 de 19h

LE CONSERVATOIRE INVITE...\* 

... PIERRE SANTUS (PROFESSEUR) • PIANO

Vendredi 09/12 de 19h à 20h

... ISABELLE DEBAUVE (PROFESSEURE) • CHANT

Vendredi 06/01 de 19h à 20h

... SIMON VILCOCQ (PROFESSEUR) • CLARINETTE

Vendredi 13/01 de 19h à 20h

LES CONCERTS... 

... DES ORCHESTRES DU CONSERVATOIRE

Mercredi 14/12 de 19h à 21h: Concert de Noël\*

... DE LA CHORALE DU CONSERVATOIRE

Samedi 10/12 de 15h30 à 17h: Concert de Noël à la salle des fêtes

Samedi 10/12 aux environs de 18h: Chants de Noël à la Halle Carnot

INFOS 

\*Conservatoire Jean-Philippe Rameau,  
66, bd Maurice-Berteaux.  
[conservatoire@carrieres-sur-seine.fr](mailto:conservatoire@carrieres-sur-seine.fr)  
01 39 57 57 90

# NOUVEAU À CARRIÈRES-SUR-SEINE

ÉLIGIBLE  
À LA TVA  
RÉDUITE  
À 5,5%<sup>(1)</sup>



- Au cœur du quartier des "Alouettes" en plein renouveau : la réalisation accueillera de **nouveaux commerces**.
- Une résidence à l'architecture contemporaine ouverte sur un **cœur d'îlot arboré** abritant un **potager partagé**.
- Des appartements du **2 au 5 pièces**, tous prolongés par des **balcons, terrasses et jardins privés**.
- **Idéal pour habiter ou investir** en profitant des avantages du **Pinel** +<sup>(2)</sup>.

**N'ATTENDEZ PLUS POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE !**

VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE FUTUR APPARTEMENT NEUF DANS NOTRE ESPACE DE VENTE :

**Face au 189, route de Saint-Germain à Carrières-sur-Seine**

Sur place, découvrez la maquette de la résidence !

**nexity.fr**  
**01 73 604 603**

Prix d'un appel local

nexity

**La vie ensemble**

(1) Le Code général des impôts (art.278 sexies, art. art.278 sexies-0 A) permet d'appliquer un taux réduit de TVA à 5,5% pour les opérations d'accession sociale à la propriété portant sur des logements acquis par des personnes physiques pour y établir leur résidence principale et situés dans les zones ciblées par la politique de la ville (quartiers faisant l'objet d'une convention ANRU et dans les quartiers prioritaires politique de la ville ou situés à une certaine distance de ceux-ci en fonction notamment de la date de la demande de permis de construire. Ce taux réduit est susceptible de s'appliquer dès lors que les ressources des personnes destinées à occuper le logement à la date de signature de l'avant contrat préliminaire ou, à défaut, à la date du contrat de vente ne dépassent pas des plafonds de ressources (cf. article 278 sexies du CGI). Le bénéfice du taux réduit est susceptible d'être remis en cause dans l'hypothèse où les conditions d'octroi du taux réduit cessent d'être remplies dans un délai de 10 ans qui suit le fait générateur de l'opération notamment en cas de revente ou de changement de destination du logement. (2) Le dispositif dit PINEL est codifié à l'article 199 novovicies du Code Général des Impôts, il est réservé aux contribuables domiciliés en France qui acquièrent avant le 31 décembre 2024, un logement neuf respectant des caractéristiques thermiques qui peuvent varier en fonction de la date de dépôt de la demande du permis de construire dans une résidence devant faire l'objet d'une labellisation BBC EFFINERGIE 2005 ou construite conformément à réglementation thermique dite RT 2012, destiné à être loué nu à titre de résidence principale à des locataires présentant un niveau de ressources plafonné et moyennant des montants de loyers également plafonnés. Le logement doit être situé en zone dite tendu (zone A, A bis et B1). Les logements neufs situés en zone B2 et C restent éligibles (toutes les autres conditions étant par ailleurs remplies) dès lors que le permis de construire a été déposé avant le 31 décembre 2017 et l'acte de vente définitif signé avant le 15 mars 2019. Le dispositif PINEL permet de bénéficier d'une réduction d'impôts de 12% si l'engagement de location est pris pour six ans ou de 18% si cet engagement est pris pour 9 ans. L'engagement de location peut être prorogé pour atteindre une durée de 12 ans. La prorogation de l'engagement de location ouvrant droit à une nouvelle réduction d'impôts. Le pourcentage de réduction s'apprécie par rapport au coût d'acquisition dans la limite d'un montant de 300 000 € et dans la limite d'un prix de 5 500 €/m<sup>2</sup> et d'un montant de 300 000€ par année d'imposition. Le contrat de location doit être signé dans les 12 mois suivant la date d'achèvement de l'immeuble ou de son acquisition si elle est postérieure. L'éligibilité au dispositif de réduction d'impôt dépend du lieu de situation du logement. En outre les logements acquis à compter du 1er janvier 2015 peuvent être donnés en location à des ascendants et des descendants. La réduction d'impôt est accordée au titre de l'année d'achèvement du logement, ou de son acquisition si elle est postérieure, et imputée dans un premier temps sur l'impôt dû au titre de cette même année, puis sur l'impôt dû au titre de chacune des années suivantes la période de son engagement de location à raison d'une fraction (1/6e ou 1/9e) de son montant total au titre de chacune de ces années, sans report possible. Le bénéfice de cette incitation fiscale entre dans le calcul du plafonnement global de certains avantages fiscaux prévu à l'article 200-0 A du CGI. Comme toute acquisition immobilière, réaliser un investissement locatif suppose d'apporter une attention particulière notamment de s'assurer de votre capacité d'emprunt. Par ailleurs et pour calculer la rentabilité escomptée d'un investissement immobilier, il convient de prendre en compte le contexte fiscal (se renseigner sur les taxes locales applicables dont la taxe foncière, sur votre régime fiscal concernant les revenus locatifs et le cas échéant l'ISF ...), le contexte économique (vérifier le niveau des loyers pratiqués dans le secteur qui peuvent être inférieurs au plafond des loyers du dispositif PINEL, et plus généralement tenir compte des intérêts d'emprunt, des charges de copropriétés non récupérables, du coût de l'assurance propriétaire non occupant, des éventuels frais de gestion ...). NEXITY GRAND PARIS - RCS Paris 334 850 690 - 19, rue de Vienne - TSA60030 - 75801 Paris CEDEX 8 - France - Architecte : Michel Mastrandreas, illustrateur : La Fabrique à Perspectives - Document non contractuel. L'ensemble des illustrations, photos, vues, plans et représentations tant intérieures qu'extérieures est donné uniquement à titre indicatif, non contractuel - Réalisation : **AGENCE PMA** - 11/2022

# CARRIÈRES-SUR-SEINE

## FÊTE

# Noël

**DIM. 4 & SAM. 10  
DÉCEMBRE 2022**

**4  
DÉC.**

**FÉERIES &  
ILLUMINATIONS**

RDV sur le parking de la mairie à 17h45  
Départ de la déambulation à 18h15

**10  
DÉC.**

**MARCHÉ DE NOËL**

Boulevard Carnot: 10h > 19h

**CONCERT DE NOËL**

DE LA CHORALE DU CONSERVATOIRE

Salle des fêtes: 15h30 > 17h



**+d'infos**

Marché de Noël : 01 30 86 89 85/53

Féeries : 01 30 86 89 58

[www.carrieres-sur-seine.fr](http://www.carrieres-sur-seine.fr)



Ville  
de  
Carrières-sur-Seine